JESUS ✝ MARIE

Thésaurisons pour le ciel

Recueil reproduisant la plupart des prières et oeuvres indulgenciées des « Preces et Pia Opera », dernière collection officielle de la Sacrée Pénitencerie Apostolique, 1938.

Préface du R.P. Louis C. de Léry, S.J.

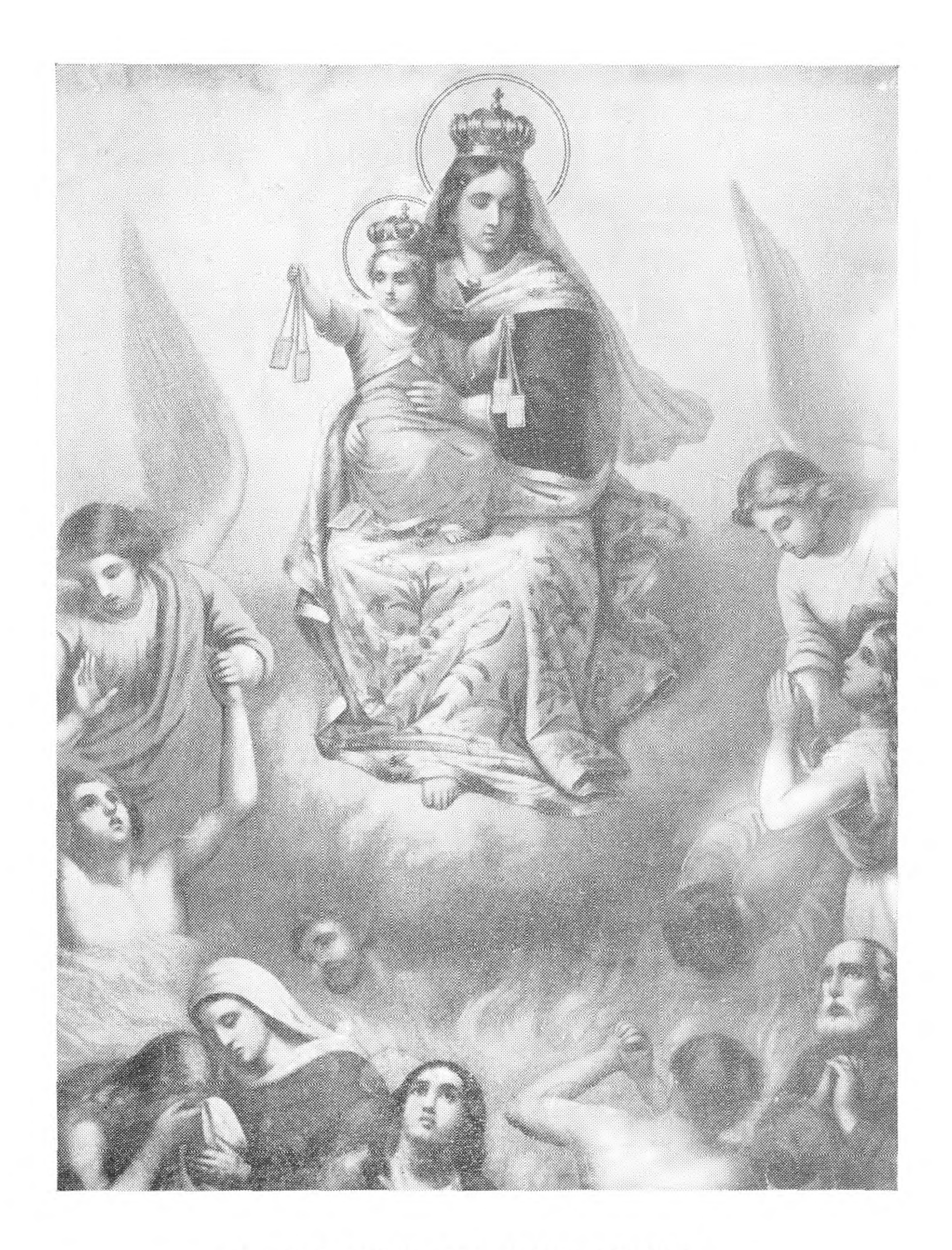
CARMEL DE MONTRÉAL

1941

Thésaurisons pour le ciel

Collection de choix de prières et de pieux exercices, dont les documents authentiques sont conservés dans les archives de la Sacrée Pénitencerie, en faveur de tous les fidèles, des prêtres, des religieux et des religieuses.

« Pour devenir un saint, il suffit de gagner le plus d'indulgences possible. »
SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.



NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

Reine, beauté du Carmel,
Vous nous avez donné un signe de votre protection.

(*Bréviaire du Carmel*)

Nihil obstat.

LOUIS C. DE LÉRY, S.J.,
Censor ad hoc.

Marianopoli, 28 ap. 1941.

Imprimatur.

GEORGES CHARTIER, P.A.,
Vic.-gen.

Marianopoli, 28 ap. 1941.

N. B. — Conformément aux exigences du canon 934, § 2, je certifie que les prières contenues dans ce recueil ont été fidèlement traduites.

GEORGES CHARTIER, P.A.,
Vic.-gén.

PRÉFACE

L'indulgence, c'est la « rémission valable devant Dieu de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés quant à la coulpe, rémission que l'autorité ecclésiastique accorde en puisant dans le trésor de l'Église et qu'elle applique aux vivants par manière d'absolution, et aux défunts par manière de suffrage » (canon 911 du Code de Droit Canonique).

« Je te donnerai les clefs. Tout ce que tu lieras sur terre sera lié au ciel. Tout ce que tu délieras sur terre sera délié au ciel », avait dit Jésus à Pierre. Et aux apôtres il répète: « Tout ce que vous lierez sur terre sera lié au ciel. Tout ce que vous délierez sera délié. » Et encore: « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. Ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Notre Seigneur n'a pas fait de distinction. Il n'a pas dit: « Vous pourrez remettre la coulpe du péché, mais je me réserve la peine temporelle. » Il a dit: « *Les péchés* seront remis. » Il n'a pas dit: « Vous pourrez délier ceci, pas cela. » Il a dit: « *Tout* ce que vous délierez sur terre sera délié au ciel. »

La doctrine des indulgences repose donc sur le pouvoir des clefs de l'Église, compris dans sa plénitude, lequel d'ailleurs s'étend à bien autre chose qu'au pardon des fautes. Le pénitent obtient la remise de la coulpe par sa contrition et l'aveu de sa faute. Par les indulgences, il obtiendra la rémission de la peine temporelle.

« Tout ce que vous délierez *sur terre* sera délié au ciel. » Jésus a donné à son Église juridiction sur les *vivants*. Aussi l'Église applique-t-elle les indulgences aux fidèles *par manière d'absolution*, laquelle obtient infailliblement son effet, comme l'absolution de la coulpe au tribunal de la pénitence. Mais les défunts échappent à la juridiction de l'Église. Jésus n'a pas dit: « Tout ce que vous délierez *au purgatoire* sera délié au ciel. » Les défunts sont sous la puissance de la Justice divine, tempérée par sa Bonté. L'Église applique donc aux défunts les indulgences *par manière de suffrage*. Elle s'adresse humblement à Dieu et lui demande de daigner appliquer telle indulgence à telle âme, si c'est sa divine Volonté.

Les indulgences font partie du trésor de l'Église. Elles mettent en valeur la Communion des Saints. Supprimez les indulgences, abolissez la Communion des Saints: vous appauvrissez le dogme catholique, vous tarissez une source féconde de sa richesse. Vous rendez les fidèles égoïstes par nécessité, individualistes par obligation. Vous forcez les âmes du purgatoire à se replier sur leurs douleurs, les élus du ciel à ne plus s'intéresser qu'à eux-mêmes.

Le présent recueil est une œuvre de patience, car il est le fruit d'un travail considérable et minutieux. Œuvre d'amour aussi: seule une grande charité des âmes pouvait engager à l'entreprendre et à le mener à terme.

Ces dernières années, la Sacrée Pénitencerie, chargée de la concession des indulgences, a fait une revision complète des conditions générales et particulières qui régissent le gain des indulgences.

En 1938 paraissait la collection *Preces et Pia Opera*, contenant toutes les indulgences accordées jusqu'alors à tous les fidèles ou groupements de fidèles, et dont le gain n'est pas attaché soit à un objet de piété muni d'une bénédiction spéciale, soit à la visite d'un endroit pieux déterminé, soit à une inscription dans quelque pieuse association. Un décret de la Sacrée Pénitencerie abolissait en même temps toutes les indulgences de ce genre qui n'étaient pas contenues dans cette collection authentique.

C'est dire que désormais, pour savoir s'il existe encore une indulgence du genre universel défini ci-dessus, il faut se référer à *Preces et Pia Opera* de 1938. C'est ce qu'a fait l'auteur du présent recueil. Comme il y est expliqué, le recueil ne contient pas toutes les prières ou œuvres indulgenciées contenues dans la collection authentique latine, mais les principales.

La netteté des divisions, la précision du style et une abondante table des matières feront de ce recueil un ouvrage précieux de consultation. Il s'adresse particulièrement au clergé et aux communautés religieuses. Mais rédigé en français, il offre aux pieux fidèles une riche moisson de prières et d'œuvres indulgenciées. Puissent les vivants et plus encore les défunts y trouver leur profit.

Louis C. de Léry, S.J.

L'Immaculée-Conception, Montréal,
20 avril 1941.

AVERTISSEMENT

Faire connaître et estimer le trésor des indulgences que nous offre la sainte Église, « avec une munificence de Reine et une tendresse de Mère », les mettre à la portée de tous, tel est le but de cette édition.

Recueil reproduisant la plupart des prières et œuvres indulgenciées de « Preces et Pia Opera », avons-nous mis en sous-titre. Au vrai, sur les 715 concessions d'indulgences que contient le recueil officiel, nous en donnons 510. Les dévotions, les prières les plus en usage au pays ont guidé notre choix. Les indulgences concédées pour la seule ville de Rome ont été laissées, ceux qui vont à Rome étant, d'ordinaire, en mesure de consulter le Recueil latin. D'autres prières, un peu longues, ont aussi été écartées. Par contre, les plus riches concessions ont été notées, et les pieux exercices reproduits, on peut le dire, en entier. Il en est de même pour la partie réservée aux prêtres, laquelle nous donnons, cependant, en latin.

L'ordre suivi n'est pourtant pas tout à fait le même que dans « Preces et Pia Opera ». Afin de rendre ce petit manuel plus pratique, nous avons cru utile de grouper ensemble telles prières enrichies des mêmes indulgences, par exemple, celles qui, récitées quotidiennement pendant une semaine ou un mois, comportent l'indulgence plénière à la fin de la semaine ou du mois ; ou encore, les indulgences « in articulo mortis ».

Cependant, l'ordre général du recueil officiel n'a pas été délaissé tout à fait. C'est ainsi qu'on trouve groupées les prières en l'honneur de la Sainte Trinité, de la sainte Vierge, de saint Joseph, etc. ; les prières à l'usage des prêtres ; en faveur des défunts, et à la fin, sous le titre de « Divers », pour certaines circonstances particulières. Chaque numéro, d'ailleurs, renvoie au numéro correspondant de la collection officielle et donne la date de la dernière concession. À la fin, une table donne les numéros correspondants de *Preces et Pia Opera*, reproduits dans cet ouvrage.

Certaines prières liturgiques, telles que le *Tantum ergo*, l'*O Salutaris Hostia*, le *Dies iræ*, etc., n'ont été qu'indiquées, avec les indulgences concédées pour chacune. Il nous a semblé que cela suffisait, ces prières étant d'un usage courant et dans tous les missels.

Quant à la traduction, nous avons suivi Béringer-Steinen (1925-32) chaque fois qu'il nous offrait le texte désiré. Quelques religieux,

prêtres, amis dévoués du Carmel, ont bien voulu nous aider pour les textes latins et italiens encore inédits. Nous nous faisons un devoir de leur en témoigner ici toute notre reconnaissance. Inutile de dire que les concessions d'indulgences ont été traduites directement de *Preces et Pia Opera.*

Les références et quelques récents décrets, ainsi que nous le notons, ont été pris surtout dans la *Revue des Communautés Religieuses*, et les règles générales dans le *Commentaire du Code de Droit Canonique* d'Adrien Cance (5e édition, 1938).

Trois tables, complétant l'ouvrage, et un « aide-mémoire », ou rappel des principales indulgences qu'on peut gagner au cours de l'année, pourront rendre service. Enfin, pour finir, cueillies dans les champs fertiles du Carmel, quelques pensées de nos Saints.

Être utile aux âmes, tant de l'Église militante que de l'Église souffrante, et procurer par là, la gloire de Dieu, c'est tout notre désir! Daigne Marie bénir notre travail.

Laus Deo Virginique Matri.

Carmel de Montréal,
19 mars 1941.

THÉSAURISONS POUR LE CIEL

DIVISIONS GÉNÉRALES DE L'OUVRAGE

Conditions générales pour le gain des indulgences.

PREMIÈRE PARTIE

Pour tous les fidèles.

Sections

I. Prière avec indulgence plénière, une fois le jour.
II. " " " partielle; plénière, une fois le jour.
III. " " " " ; " une fois la semaine.
IV. Prières " " " chaque fois ou seulement une fois le jour, et plénière mensuelle.
V. " " " " ; et plénière à jours fixes et à certaines conditions spéciales.
VI. " indulgenciées, comportant, en plus, l'indulgence plénière à l'article de la mort.
VII. " avec indulgence partielle seulement.

DEUXIÈME PARTIE

Sections

I. Pieux exercices avec indulgences; soit partielle, soit plénière chaque fois.
II. " " " indulgence plénière une fois le jour.
III. " " " " " une fois la semaine.
IV. " " " indulgence partielle; et plénière mensuelle.
V. " " " indulgence partielle; et plénière une fois l'an à des jours déterminés.

VI. Pieux exercices en l'honneur:
1. de la Sainte Trinité;
2. du Saint Nom de Jésus;
3. du Saint Sacrement;
4. du Précieux Sang;
5. du Sacré Cœur;
6. du Christ-Roi;
7. du Saint-Esprit;
8. de la B. V. Marie;
9. des Anges et des Saints.

VII. Œuvres de zèle.

TROISIÈME PARTIE

Sections

I. En faveur des défunts.
II. Divers.

QUATRIÈME PARTIE

Sections

I. Pour certaines catégories de personnes.
II. Pour les candidats au sacerdoce.
III. Pour les clercs.
IV. Pour les prêtres, les religieux, les religieuses.

Aide-mémoire.
Table alphabétique des matières.
Index général.
Table de concordance.
Appendice: Pensées des Saints du Carmel.

ABRÉVIATIONS

can. ou c., §	canon, paragraphe.
jrs	jours.
indulg.	indulgence.
plén. mens.	plénière mensuelle.
aux cond. ord.	aux conditions ordinaires.
cond.: conf., com.	conditions: confession, communion.
S. P. A.	Sacrée Pénitencerie Apostolique.
S. C. des Indulg.	Sacrée Congrégation des Indulgences.
S.-O.	Sacrée Congrégation du Saint-Office.
Rescr. Manu Prop.	Rescrit de sa propre main.

Règles générales

POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU!

« Les indulgences étant un bien si excellent que je me trouve incapable de les louer et de les exalter comme elles le méritent, il ne me reste qu'à vous prier tous et à vous conjurer, par l'amour et le respect que vous devez à Dieu, de les estimer souverainement et de vous appliquer à en profiter avec tout le soin dont vous êtes capables. »

S. IGNACE DE LOYOLA, à ses compatriotes, les habitants d'Aspézia, en l'année 1540.

Le Code définit l'indulgence: la rémission valable devant Dieu de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés quant à la coulpe, rémission que l'autorité ecclésiastique accorde en puisant dans le trésor de l'Église et qu'elle applique aux vivants par manière d'absolution, et aux défunts par manière de suffrage. (Can. 911.)

Conditions générales

Pour pouvoir gagner les indulgences, il faut:

1° avoir la *capacité* requise,
2° avoir l'*intention* de les gagner,
3° remplir les *œuvres prescrites.* (c. 925, § 1 et 2.)

A) *Capacité.* Pour être capable de gagner, pour soi, des indulgences il faut: 1° être baptisé; 2° n'être pas excommunié; 3° être en état de grâce, au moins au moment où l'on accomplit la dernière œuvre prescrite; 4° être le sujet de celui qui concède l'indulgence, par exemple, être du diocèse (de fait ou en passant) d'un évêque qui concède une indulgence.

En outre, pour le gain de l'indulgence plénière il faut être *exempt de tout péché véniel.* Il n'est pas certain que l'état de grâce soit toujours nécessaire pour gagner l'indulgence applicable seulement aux âmes du purgatoire.

(Commentaire du *Code de Droit Canonique.* Adrien Cance.)

B) *L'intention.* Pour gagner les indulgences, il faut au moins l'intention générale de les acquérir (c. 925, § 2), c'est-à-dire, l'intention habituelle (celle qui a existé autrefois et n'a pas été rétractée). Cependant, il convient de renouveler fréquemment cette intention, *v. g.*: tous les matins.

C) *Remplir les œuvres prescrites.* Pour gagner effectivement les indulgences, on doit accomplir les œuvres prescrites au temps marqué, et selon le mode indiqué dans les décrets de concessions (c. 925, § 2) ; ni l'erreur, ni l'ignorance, ni la distraction, ni la bonne foi ne peuvent suppléer le défaut de cette condition.

Règles générales

A) Par les mots « aux conditions ordinaires » lorsqu'il s'agit de gagner une indulgence plénière, on entend: 1° la confession, 2° la communion, 3° la visite d'une église, 4° les prières aux intentions du Souverain Pontife.

B) Lorsque *plusieurs bonnes œuvres* sont prescrites, on est libre de les accomplir dans l'ordre que l'on veut, pourvu que la dernière soit faite en état de grâce.

1) La confession peut se faire dans la huitaine qui précède ou qui suit le jour auquel l'indulgence est attachée (c. 931, § 1). De même pour gagner les indulgences attachées non à un seul jour, mais à une série d'exercices qui durent trois jours, une semaine, etc., la confession peut se faire dans l'octave qui suit immédiatement la fin des exercices (c. 931, § 2).

Ceux qui ont l'habitude, sauf empêchement légitime, de se confesser au moins deux fois par mois, ou de communier cinq fois par semaine, ne sont pas tenus à une confession spéciale, à moins qu'il ne s'agisse de gagner une indulgence comme celle du Jubilé (c. 931, § 3).

2) La communion peut se faire la veille [1] ou également dans les huit jours qui suivent la date assignée (c. 931) ; s'il s'agit d'une série d'exercices (triduum, neuvaines, etc.), on peut aussi la faire au cours des huit jours qui suivent immédiatement le dernier de ces exercices (c. 931, § 2).

L'on peut évidemment gagner *le même jour* par une seule et même communion *plusieurs indulgences plénières diverses* pour lesquelles seraient prescrites ces deux conditions: confession et communion, sans qu'on doive les réitérer (c. 933).

3) Si *la visite d'une église ou d'un oratoire public* est prescrite et si l'église ou l'oratoire à visiter n'est pas déterminé, on est libre de visiter l'église ou l'oratoire public que l'on veut. Mais la visite d'un oratoire semi-public ou privé ne suffirait pas.

---

(1) On peut donc faire un jeudi la communion nécessaire pour gagner les indulgences attachées à la dévotion des communions du premier vendredi du mois; mais l'effet des promesses de Notre Seigneur est attaché aux communions du vendredi.

a) Cependant, les fidèles de l'un ou de l'autre sexe, qui pour motifs de perfection, d'étude, d'éducation ou même de santé, vivent en communauté dans des maisons établies avec la permission de l'Ordinaire et qui n'ont pas d'église ou d'oratoire public, ainsi que le personnel de service demeurant dans ces maisons, peuvent dans le cas où l'église à visiter n'est pas déterminée, visiter l'oratoire de leur propre maison, pourvu seulement qu'il soit possible de satisfaire dans cet oratoire au précepte de l'assistance à la messe (c. 929).

b) Cette *visite* doit constituer un *acte de piété*, accompagnée soit de la récitation des prières prescrites (comme pour la Portioncule: six Pater, Ave et Gloria), soit de toute autre prière vocale ou mentale, selon la piété et la dévotion de chacun. (Sacrée Pénitencerie Apostolique, 20 sept. 1933.)

4) Pour les prières aux intentions du Souverain Pontife, un Pater, un Ave et un Gloria Patri suffisent; la liberté étant laissée aux fidèles, conformément au c. 934, § 1, de réciter toute autre prière équivalente (et même davantage, selon la piété de chacun), si aucune prière déterminée n'est prescrite. (S. P. A., 20 sept. 1933.)

Il n'est pas requis de connaître les intentions du Saint Père, il suffit de prier avec l'intention de faire ce qui est requis pour le gain de l'indulgence. (Commentaire du *Code de Droit Canonique*, t. II, p. 358, n° 4, par Adrien Cance.)

Notes explicatives

a) Lorsque *la visite d'une église ou d'un oratoire est requise* pour gagner l'indulgence attachée à un jour déterminé, cette visite peut être faite à partir *de midi* le jour précédent jusqu'à *minuit* du jour auquel l'indulgence est attachée (c. 923).

b) Une *œuvre déjà obligatoire* en vertu d'une loi ou d'un précepte *ne peut servir* pour gagner une indulgence, à moins que le contraire ne soit dit expressément dans l'acte de concession (c. 932); ainsi on ne peut en même temps remplir le précepte de l'assistance à la messe le dimanche et faire la visite de l'église *dans le but de gagner une indulgence.*

c) Si pour gagner une indulgence la visite n'est pas requise, mais simplement les «prières aux intentions du Souverain Pontife», ces prières peuvent être faites en n'importe quel endroit. (Béringer.)

d) Quand on veut gagner plusieurs indulgences qui exigent une visite, il ne suffit pas de prolonger une ou deux visites, mais il faut réellement sortir hors des murs (de l'église, de la chapelle ou du chœur) et y entrer autant de fois qu'on veut faire de visites et répéter dans chacune les prières prescrites. (Béringer.)

e) Dans les communautés religieuses, la règle n'obligeant pas ordinairement sous peine de péché, les prières et pratiques de dévotion qui y sont en usage peuvent servir à gagner les indulgences. Ainsi, la visite qu'on fait pour communier, entendre la messe (si elle n'est pas celle du dimanche), entendre un sermon, etc., compte pour une visite, en y ajoutant les prières pour le pape.

f) Un prêtre ne peut remplacer les prières prescrites pour le gain des indulgences par la récitation du Bréviaire. Cependant, les œuvres imposées pour pénitence, par des confesseurs, peuvent aussi servir à gagner les indulgences qui y sont attachées (c. 932).

g) Si les fidèles sont légitimement empêchés d'accomplir les œuvres prescrites pour le gain des indulgences, tout confesseur a le pouvoir de commuer ces œuvres, c'est-à-dire de les remplacer par d'autres œuvres (c. 935), soit dans l'acte de la confession, soit aussi, semble-t-il, en dehors de la confession, à moins qu'il n'y ait à ce sujet une défense expresse.

h) Pour gagner les indulgences, il suffit de réciter alternativement avec un autre les prières prescrites, ou de les suivre mentalement, pendant qu'un autre les récite (c. 934, § 3).

Décret

i) D'après le Canon 934, § 2, les indulgences attachées à une prière cessent complètement pour toute *addition, retranchement* ou *interpolation*; cependant, ce canon 934, § 2 ne doit pas être entendu en rigueur de termes, mais bien uniquement en ce qui en altère la substance. (Sacrée Pénitencerie, 1934.)

« L'on déposera donc utilement tout scrupule en cette matière et, tout en respectant de son mieux le texte approuvé, on portera davantage son attention sur le sens des paroles que sur les mots employés. » (E. Bergh, S.J., *Revue Com. Rel.*)

j) Tous les fidèles peuvent gagner les indulgences attachées aux invocations et oraisons jaculatoires en les récitant seulement mentalement. (S. P. A., 7 déc. 1933.)

PREMIÈRE PARTIE

Pour tous les fidèles du Christ

Oraisons jaculatoires et prières.

PREMIÈRE PARTIE

POUR TOUS LES FIDÈLES.

« Pour tous ceux qui cherchent l'amour de Dieu et le ciel, les indulgences sont un immense trésor et des pierres précieuses. »

S. IGNACE.

SECTION I

Prière avec indulgence plénière une fois le jour.

1 (254) [1]

AU CHRIST-ROI.

Ô Christ Jésus, je vous reconnais pour Roi universel. Tout ce qui a été fait, a été créé pour vous. Exercez sur moi tous vos droits. Je renouvelle mes promesses du baptême en renonçant à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et je promets de vivre en bon chrétien. Et tout particulièrement je m'engage à faire triompher selon mes moyens les droits de Dieu et de votre Église. Divin Cœur de Jésus, je vous offre mes pauvres actions pour obtenir que tous les cœurs reconnaissent votre Royauté sacrée, et que, ainsi, le règne de votre paix s'établisse dans l'univers entier. Ainsi soit-il.

Indulgence plénière, une fois le jour, aux conditions ordinaires. (*Confession, communion, visite et prières pour le pape.*)

(S. P. A., 21 fév. 1923.)

SECTION II

Prière avec indulgence partielle chaque fois et plénière une fois le jour.

2 (171)

À JÉSUS CRUCIFIÉ.

Me voici, ô bon et très doux Jésus, prosterné en votre présence. Je vous prie et vous conjure avec toute l'ardeur de mon âme de daigner imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes fautes et une très ferme volonté de m'en corriger; tandis qu'avec un grand amour et une grande douleur je considère et contemple en esprit vos cinq plaies, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David vous appliquait déjà en les mettant dans votre bouche, ô bon Jésus: Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.

(1) Les chiffres entre parenthèses correspondent aux numéros de la collection officielle: « Preces et Pia Opera » — 1938.

Quand on récite cette prière devant une image quelconque de Jésus crucifié: Indulgence partielle de 10 ans chaque fois. Indulgence plénière une fois le jour. Conditions: confession, communion et prières aux intentions du Souverain Pontife. (*Un Pater, Ave et Gloria suffisent.*)

(S. P. A., 2 fév. 1934.)

Note: Le décret du 31 juillet 1858 qui a précisé les conditions à remplir pour gagner cette indulgence, ne parle pas de la nécessité de réciter à genoux la prière ci-dessus. Il ne semble pas non plus que, contrairement à ce que l'on croit d'habitude, cette prière doive être récitée au cours de l'action de grâces, immédiatement après la communion. Celle-ci, sans doute, est prévue, mais comme condition ordinaire.

Il suffit aux assistants de suivre, en pensée, la prière: « Me voici, ô bon et très doux Jésus », que récite, par exemple, un prêtre, un surveillant, une maîtresse, etc., pour gagner l'indulgence. (*D'après le Canon* 934, § 3, E. B., *Revue des communautés religieuses mai-juin* 1934.)

SECTION III

Oraison jaculatoire avec indulgence partielle chaque fois; et plénière une fois la semaine.

3 (107)

À JÉSUS AU SAINT SACREMENT.

Mon Seigneur et mon Dieu.

Aux fidèles qui, en regardant la sainte Hostie, soit à l'élévation, soit pendant l'exposition solennelle du Saint Sacrement, réciteront avec piété et amour cette invocation, soit mentalement, soit vocalement: Indulgence de sept ans chaque fois. Indulgence plénière une fois la semaine, si on accomplit cette pratique chaque jour, moyennant confession, communion et prières aux intentions du Souverain Pontife. (S. P. A., 26 janv. 1937.)

SECTION IV

Oraisons jaculatoires[1] et prières avec une indulgence partielle chaque fois ou seulement une fois le jour; et plénière à la fin du mois, si on les a récitées tous les jours du mois: aux conditions ordinaires.

À LA SAINTE TRINITÉ.

Au Dieu Unique en trois Personnes.

4 (1)

O Roi des siècles, immortel et invisible, un seul Dieu, honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Bréviaire Romain, à Prime.*)

---

(1) (Autres oraisons jaculatoires, avec l'indulgence partielle seulement, voir nos 196 et suivants.)

Indulg. 500 jrs chaque fois et plénière mensuelle aux conditions ordinaires. (S. P. A., 9 déc. 1932.)

5 (3)

C'est Vous, ô Dieu, Père non engendré, Vous, son Fils unique, Vous, Esprit-Saint Consolateur, ô sainte et indivisible Trinité, c'est Vous, que de tout cœur et de bouche, nous confessons, nous louons et nous bénissons. (*Messe votive Sainte Trinité.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois et plénière mensuelle aux conditions ordinaires. (S. P. A., 28 sept. 1936.)

6 (4)

Que la très juste, très haute, très aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. Plén. aussi à l'article de la mort si on a récité habituellement cette invocation durant la vie. (Voir n° 188.) (S. P. A., 9 déc. 1932.)

7 (11)

Enseignez-moi à faire votre volonté, Seigneur, parce que vous êtes mon Dieu. (*Ps. CXLII, 10.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 oct. 1933.)

8 (7)

Mon Dieu, mon unique bien, Vous êtes tout pour moi; que je sois tout pour vous!

Indulg. 300 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(Bref 13 mars 1902, exhib. 17 mars 1902.)

9 (16)

a) **Dieu Saint, Dieu fort, Dieu immortel, ayez pitié de nous.**

b) **À vous toute louange, toute gloire, toute action de grâces dans les siècles des siècles, ô bienheureuse Trinité. (*Du Missel Romain.*)**

Indulg. 500 jrs chaque fois pour chacune. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 9 déc. 1932.)

10 (17)

La bénédiction, la gloire, la sagesse, l'action de grâces, l'honneur, la force et la puissance à notre Dieu dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Apoc., VII, 12.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mars 1931.)

11 (18)

Gardez-moi, Seigneur, comme la prunelle de l'œil; sous l'ombre de vos ailes, protégez-moi. (*Ps. XVI. 8.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1931.)

12 (19)

En vos mains, Seigneur, je remets mon esprit. (*Ps. XXX, 6.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 janv. 1932.)

13 (20)

Ô Dieu, venez à mon aide; Seigneur, hâtez-vous de me secourir. (*Ps. LXIX, 2.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 avril 1933.)

14 (21)

Daignez, Seigneur, en ce jour (ou en cette nuit), me préserver de tout péché. (*De l'Hymne Ambrosienne.*)

Indulg. 500 jrs récité le matin ou le soir. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 15 juin 1934.)

15 (23)

Seigneur, ne nous traitez pas selon nos péchés et ne nous châtiez pas selon nos iniquités. (*Ps. CII, 10.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 février 1935.)

16 (24)

Seigneur, ne vous souvenez pas de nos anciennes iniquités et pardonnez-nous nos péchés à cause de votre nom. (*Ps. LXXVIII, 8-9.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 oct. 1936.)

17 (25)

Nations, louez toutes le Seigneur; peuples, louez-le tous, parce que s'est affermie sur nous sa miséricorde et que la vérité du Seigneur demeure éternellement. (*Ps. CXVI.*)

Indulg. 500 jrs, si récité en particulier et 3 ans, en public. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 22 déc. 1936.)

18 (26)

Les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, *quelle que soit la formule employée, pourvu qu'il s'agisse de formules recommandées dans un catéchisme approuvé par l'autorité ecclésiastique compétente.*

Indulg. 3 ans pour chacun de ces actes. Plén. mens. aux conditions ordinaires, pour l'un ou l'autre de ces actes. Plén. aussi à l'article de la mort si on les a dits fréquemment durant la vie (Voir n° 189.) (S. P. A., 17 fév. 1932.)

19 (28)

Seigneur, augmentez notre foi. (*S. Luc, XVII, 5.*)

Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 avril 1935.)

20 (31)

Dieu tout-puissant et éternel, augmentez en nous la foi, l'espérance et la charité; et pour que nous méritions d'obtenir ce que vous promettez, faites-nous aimer ce que vous commandez. Par N. S. (*Du Missel Romain, 13e dim. après la Pentecôte.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

21 (36)

Dieu tout-puissant et éternel, qui dans la confession de la vraie foi, avez donné à vos serviteurs de reconnaître la gloire de l'Éternelle Trinité et d'adorer une parfaite Unité en votre Majesté souveraine; faites, nous vous en supplions, qu'affermis par cette même foi, nous soyons constamment munis contre toutes les adversités. Par N. S. (*Du Missel Romain, fête de la Sainte Trinité.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 mars 1936.)

22 (37)

Par votre paternelle bonté pour nous, nous vous en prions, Seigneur, délivrez-nous des liens de nos péchés, et par l'intercession de votre Mère la bienheureuse Marie toujours Vierge, de saint Joseph, des saints apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, conservez-nous dans la sainteté, nous, vos serviteurs, et nos habitations; purifiez de leurs fautes nos parents, nos proches et nos amis, et ornez-les de vertus; donnez-nous la paix et le salut; repoussez nos ennemis visibles et invisibles; réprimez les désirs de la chair; procurez-nous une température

salubre; répandez votre charité sur nos amis et nos ennemis; gardez (Rome) votre Ville; conservez notre Pontife N.; éloignez des prélats, des princes et du peuple chrétien toute adversité. Que votre bénédiction soit toujours sur nous, et accordez à tous les fidèles défunts le repos éternel. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 9 déc. 1932.)

23 (42)

Entre vos mains, Seigneur, et entre les mains de vos Anges, je remets et confie pendant ce jour mon âme, mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis et tout le peuple catholique; gardez-nous, Seigneur, pendant ce jour, par les mérites et l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints, des vices, concupiscences, péchés et tentations du démon, de la mort subite et imprévue et des peines de l'enfer. Illuminez mon cœur du Saint-Esprit et de votre grâce, faites que j'obéisse toujours à vos commandements, ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous qui étant Dieu, vivez et régnez avec Dieu le Père et le même Saint-Esprit, pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*St Edmond.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 mars 1934.)

24 (43)

Je voue et consacre à Dieu tout ce qui est en moi; ma mémoire et mes actions à Dieu le Père, mon entendement et mes paroles à Dieu le Fils, ma volonté et mes pensées à Dieu le Saint-Esprit, mon cœur, mon corps, ma langue, mes sens et toutes mes douleurs à la très sacrée Humanité de Jésus-Christ qui n'a pas hésité à s'abandonner aux mains de ceux qui voulaient lui nuire et à souffrir le tourment de la croix. (*St François de Sales.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 mai 1934.)

25 (44)

Afin de vivre dans un acte de parfait amour, je m'offre comme victime d'holocauste à votre Amour miséricordieux, vous suppliant de me consumer sans cesse, laissant déborder en mon âme les flots de tendresse infinie qui sont renfermés en vous et qu'ainsi je devienne martyr de votre amour, ô mon Dieu! que ce martyre, après m'avoir préparé à paraître devant vous, me fasse enfin mourir et que mon âme s'élance sans

retard dans l'éternel embrassement de votre miséricordieux Amour. Je veux, ô mon Bien-Aimé, à chaque battement de mon cœur, vous renouveler cette offrande un nombre infini de fois, jusqu'à ce que, les ombres s'étant évanouies, je puisse vous redire mon amour dans un face à face éternel! (*Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 déc. 1935.)

26 (39)

Recevez, Seigneur, toute ma liberté. Acceptez l'offrande de ma mémoire, de mon intelligence et de toute ma volonté. Tout ce que j'ai, tout ce que je possède, c'est vous qui me l'avez donné; je vous le restitue en entier et me livre entièrement à votre volonté pour être gouverné par elle. Vous me donnerez votre seul amour avec votre grâce et je serai assez riche; je ne demande aucune autre chose. (*St Ignace de Loyola.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 déc. 1932.)

27 (46)

Accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu tout-puissant, de pouvoir mériter par nos instantes prières, le Saint-Esprit, de telle sorte que sa grâce nous délivre de toutes nos tentations et nous mérite le pardon de nos péchés. Par J.-C. N. S. (*Du Missel Romain, après la messe votive du Saint-Esprit.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

28 (47)

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui nous avez fait parvenir au commencement de ce jour, sauvez-nous aujourd'hui par votre puissance, afin qu'en ce jour nous ne nous laissions aller à aucun péché; mais que nos paroles, nos pensées et nos œuvres tendent toujours à l'accomplissement de votre justice. Par N. S. J.-C. (*Du Bréviaire Romain à Prime.*)

Aux fidèles qui récitent cette prière le matin: Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 oct. 1935.)

29 (48)

Visitez, s'il vous plaît, Seigneur, cette maison, et éloignez-en toutes les embûches de l'ennemi; que vos saints Anges y habitent, qu'ils nous gardent dans la paix et que votre bénédiction demeure toujours sur nous. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Du Bréviaire Romain à Complies.*)

Aux fidèles qui récitent cette oraison le soir: Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 16 juil. 1936.)

À DIEU LE PÈRE.

30 (49)

Père Éternel, par le Sang très précieux de Jésus-Christ, glorifiez son très saint Nom, selon l'intention et les désirs de son Cœur adorable.

Indulg. 300 jrs, si on dit cette invocation dans l'intention de réparer les blasphèmes contre le Saint Nom de Jésus. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 30 juil. 1936.)

31 (51)

Seigneur très saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par votre libéralité et celle de votre Fils, qui a souffert pour moi la passion et la mort; par la sainteté éminente de sa Mère, par les mérites de tous les saints, accordez-moi, pauvre pécheur et indigne de tous vos bienfaits, de n'aimer que vous seul, d'être toujours insatiable de votre amour, de porter constamment dans mon cœur le grand bienfait de votre passion, de reconnaître mes misères, de désirer d'être méprisé et foulé aux pieds de tous, et de ne m'affliger que d'une chose, le péché. Ainsi soit-il. (*St Bonaventure.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 déc. 1932.)

32 (54)

Père Éternel, je vous offre les infinies satisfactions que Jésus a faites à votre justice pour les pécheurs sur l'arbre de la croix, et je vous prie de rendre efficace le mérite de son Sang précieux, à toutes les âmes criminelles à qui le péché a donné la mort; et que ressuscitant à la grâce, elles vous glorifient éternellement. Père Éternel, je vous offre les ardeurs du divin Cœur de Jésus pour satisfaire à la tiédeur et lâcheté de votre peuple choisi, en vous demandant que par l'ardent amour qui lui a fait souffrir la mort, il vous plaise de réchauffer leurs cœurs tièdes à votre service et de les embraser de votre amour, afin que vous en soyez aimé éternellement. Père Éternel, je vous offre la soumission de Jésus à votre volonté, vous demandant par ses mérites la consommation de toutes vos grâces et l'accomplissement de toutes vos saintes volontés. Dieu soit béni! (*Ste Marguerite-Marie Alacoque.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 déc. 1932.)

À DIEU LE FILS: JÉSUS-CHRIST.

33 (55)

Mon Jésus, miséricorde. (*St Léonard de Port-Maurice.*)
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 17 déc. 1932.)

34 (56)

Très doux Jésus, ne soyez pas mon juge, mais mon Sauveur. (*St Jérôme Émilien.*)
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 oct. 1935.)

35 (58)

Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi. (*St Luc, 18-38.*)
Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 mars 1934.)

36 (61)

Jésus, je vis pour toi. Jésus, je meurs pour toi. Jésus, je suis à toi dans la vie et dans la mort. Ainsi soit-il.
Indulg. 100 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 3 déc. 1914.)

37 (64)

Vous êtes Christ, le Fils du Dieu vivant. (*Matth., XVI-16.*)
Indulg. 500 jrs devant le Saint Sacrement exposé ou au tabernacle. Indulg. plén. mens. Cond.: conf., com. et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 12 janv. 1934.)

38 (70)

Jésus-Christ, mon aide et mon rédempteur. (*St Augustin.*)
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 9 fév. 1935.)

39 (69)

Ô Jésus, soyez-moi Jésus et sauvez-moi!
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

40 (71)

Seigneur Jésus-Christ, vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 19 oct. 1936.)

41 (74)

Nous vous adorons, Jésus-Christ, Seigneur très saint, ici et dans toutes les églises du monde entier, et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix. (*Du Testament de St François d'Assise.*)

Indulg. 7 ans si cet acte d'adoration est dit en fléchissant les genoux dans une église ou un oratoire public ou semi-public « utilisé à ses fins légitimes », soit en entrant, soit en sortant. Indulg. plén. mens. Cond.: conf., com. et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

42 (73)

Seigneur Jésus, accordez-moi de me connaître et de vous connaître, de ne désirer que vous, de me haïr et de vous aimer et de tout faire pour vous. Faites que je m'humilie et que je vous exalte, que je ne pense qu'à vous, que je sache me mortifier et vivre en vous; tout ce qui arrive, le recevoir de vous; me maltraiter et vous imiter, choisir toujours de marcher à votre suite. Que je sache me fuir et me réfugier vers vous, pour mériter d'être défendu par vous. Faites que je craigne pour moi et que je vous craigne et que je sois rangé parmi vos élus. Que je me défie de moi et me confie en vous. Que je veuille toujours obéir pour vous. Que rien ne m'attire si ce n'est vous et que je sois pauvre à cause de vous. Un regard de vous, pour que je vous aime, un appel de vous pour que je vous voie et que dans toute l'éternité je jouisse de vous. Ainsi soit-il. (*St Augustin.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 17 déc. 1932.)

43 (77)

Accordez-moi, ô très doux Jésus, votre grâce afin qu'elle soit en moi, qu'elle agisse avec moi et demeure près de moi jusqu'à la fin. Donnez-moi de toujours désirer et vouloir ce qui vous est le plus agréable et ce qui vous plaît davantage. Que votre volonté soit la mienne, et que ma volonté suive toujours la vôtre et lui soit parfaitement conforme. Que je n'aie qu'un vouloir et un non-vouloir avec vous; et que je ne puisse vouloir

ou ne point vouloir que ce que vous voulez ou ne voulez pas vous-même. Ainsi soit-il. (*De l'Imit. de J.-C., l. III, c. XV, v. 3.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 17 déc. 1932.)

EN L'HONNEUR DU SAINT NOM DE JÉSUS.

44 (88)

Jésus.

Indulg. 300 jrs chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord. Plén. aussi à l'heure de la mort, si on a eu l'habitude de le dire souvent durant la vie. (Voir n° 190.)

(S. P. A., 9 déc. 1933.)

45 (89)

Litanies du saint Nom de Jésus avec ses deux oraisons.

Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 2 jan. 1933.)

46 (90)

Hymne: Doux est le souvenir de Jésus! (Jesu dulcis memoria!) (*Du Bréviaire Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 21 mai 1935.)

47 (91)

Hymne: Jésus, gloire des Anges. (Jesu decus angelicum.) (*Du Bréviaire Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

48 (98)

Ô Dieu, qui avez établi votre Fils unique, Sauveur du genre humain et avez ordonné qu'on l'appelât Jésus, faites, dans votre miséricorde, que nous jouissions dans les cieux de la vue de celui dont nous vénérons le saint Nom sur la terre. Par le même N. S. J.-C. Ainsi soit-il. (*Oraison du Bréviaire; fête du Saint Nom de Jésus.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

À JÉSUS AU SAINT SACREMENT.

49 (109)

Loué et adoré éternellement soit le très saint Sacrement.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S.-O., 10 avril 1913.)

50 (110)

Soit loué et remercié à tout moment, le très saint et divin Sacrement.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S.-O., 15 avril 1915.)

51 (111)

Je vous adore à tout moment, ô vivant Pain du ciel, ô grand Sacrement.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 juin 1934.)

52 (112)

Ô Salutaire Hostie. « O Salutaris Hostia. » (*Hymne du Bréviaire.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 juin 1934.)

53 (113)

Béni Celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux.

Aux fidèles qui récitent cette prière après la consécration, il est concédé: Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

54 (114)

Bon Pasteur, pain véritable, Jésus, ayez pitié de nous: nourrissez-nous, soutenez-nous, faites-nous jouir des biens de la terre des vivants. Vous qui savez tout, et qui pouvez tout, qui nous nourrissez en cette vie mortelle; faites de nous, là-haut, les commensaux, les cohéritiers et les compagnons des citoyens du ciel. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 juin 1935.)

55 (105)

Âme de Jésus-Christ, sanctifiez-moi.
Corps de Jésus-Christ, sauvez-moi.
Sang de Jésus-Christ, enivrez-moi.
Eau du côté de Jésus, purifiez-moi.
Passion de Jésus, fortifiez-moi.
Ô bon Jésus, exaucez-moi.
Dans vos saintes Plaies, cachez-moi.
D'être séparé de vous, préservez-moi.
Du malin esprit, défendez-moi.
À l'heure de ma mort, appelez-moi.
De venir à vous, commandez-moi.
Parmi vos saints, admettez-moi.
Afin que je vous loue dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. 7 ans après la communion. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. C. des Indulg., 9 janv. 1854.)

PRIÈRES AVANT LA COMMUNION.

56 (126)

Comme le cerf soupire après les sources des eaux, ainsi mon âme soupire après vous, ô Dieu. (*Ps. XLI, 2.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 23 avril 1932.)

57 (127)

Venez, Seigneur, et ne tardez pas. (*Bréviaire Romain.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 12 mai 1934.)

58 (128)

Que la réception de votre Corps, Seigneur Jésus-Christ, que j'ose recevoir malgré mon indignité, ne tourne pas à mon jugement et à ma condamnation; mais que, par votre bonté, elle me profite pour la protection de mon âme et de mon corps et qu'elle me soit un remède. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 15 mars 1935.)

59 (129)

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. (*Missel Romain.*)

Indulg. 500 jrs, si on récite cette prière trois fois avant la communion. Plén. mens. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 22 nov. 1936.)

60 (132)

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION.

Oraison de saint Thomas d'Aquin: Gratias tibi ago. Je vous rends grâces, Seigneur saint, etc.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

61 (135)

COMMUNION SPIRITUELLE.

Aux fidèles qui feront la communion spirituelle en se servant de n'importe quelle formule, il est concédé:

Indulg. de 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 fév. 1933.)

62 (136)

HYMNE.

Pange lingua: Chante, ô ma langue, le mystère du Corps glorieux, etc. (*Du Bréviaire Romain.*)

Indulg. 7 ans. 5 ans si on ne la récite qu'à partir de « Tantum ergo Sacramentum » avec verset « Panem de cœlo », etc., et l'oraison « Deus qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ », etc. Plén. mens. aux cond. ord. pour la récitation soit en entier, soit depuis le « Tantum ».

(S. P. A., 15 sept. 1935.)

63 (137)

RYTHME.

Adoro te, devote. Je vous adore dévotement, ô Divinité cachée, etc. (*St Thomas d'Aquin.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 mars 1936.)

64 (149)

ACTE D'ADORATION ET DE RÉPARATION.

I. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, au saint Sacrement de l'autel; je vous reconnais pour vrai Dieu et vrai homme, et, par cet acte d'adoration, je me propose de suppléer à la froideur d'un si grand nombre de chrétiens qui ne daignent pas vous saluer en passant devant vos temples, et souvent même devant le saint tabernacle, où vous avez la bonté de rester constamment, dans une amoureuse impatience de vous communiquer à vos fidèles. Par leur indifférence, ils se montrent comme les juifs du désert, pleins de dégoût pour cette manne céleste. En amende honorable d'une si coupable tiédeur, je vous offre le Sang très précieux que vous versâtes de la Plaie de votre pied gauche et, caché en esprit dans cette Plaie sacrée, je répète mille et mille fois: Loué et remercié soit à chaque instant, le très saint et très divin Sacrement. Pater, Ave, Gloria.

II. Je vous adore profondément, ô mon Jésus. Je vous reconnais présent dans le très saint Sacrement de l'autel, et, par cet acte d'adoration, je me propose de suppléer à l'ingratitude de tant de chrétiens qui, vous voyant porté chez les pauvres infirmes pour être leur soutien dans le grand voyage de l'éternité, vous laissent sans cortège, et daignent à peine vous honorer d'un acte extérieur d'adoration. En amende honorable de tant de froideur, je vous offre le Sang très précieux que vous versâtes de la Plaie de votre pied droit, et, caché en esprit dans cette Plaie sacrée, je répète mille et mille fois: Loué, etc. Pater, Ave, Gloria.

III. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, vrai pain de l'éternelle vie, et par cet acte d'adoration, je me propose de vous dédommager de tant de blessures que cause chaque jour à votre cœur la profanation des églises où vous daignez rester sous les espèces sacramentelles, pour être adoré et aimé de vos fidèles. En amende honorable de tant d'irrévérences, je vous offre le Sang très précieux que vous versâtes de la Plaie de votre main gauche, et, caché en esprit dans cette Plaie sacrée, je répète à chaque instant: Loué, etc. Pater, Ave, Gloria.

IV. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, Pain vivant descendu du ciel, et, par cet acte d'adoration, je me propose de suppléer à tant et tant d'irrévérences que commettent tous les jours vos fidèles en assistant à la sainte messe, dans laquelle, par un excès d'amour, vous renouvelez d'une manière non sanglante le même sacrifice que vous avez offert autrefois pour notre salut sur le Calvaire. En amende honorable de tant d'ingratitudes, je vous offre le Sang très précieux que vous versâtes de la Plaie de votre main droite, dans laquelle je me

tiens caché en esprit, et, unissant ma voix à celle des anges, qui forment autour de vous une pieuse couronne, je dis avec eux: Loué, etc. Pater, Ave, Gloria.

V. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, vraie victime d'expiation pour nos péchés, et je vous offre cet acte d'adoration pour compenser les sacrilèges et les outrages que vous recevez de tant de chrétiens ingrats qui osent s'approcher pour vous recevoir dans la sainte communion avec le péché mortel dans l'âme. En amende honorable de si horribles sacrilèges, je vous offre les dernières gouttes du Sang très précieux que vous versâtes de la Plaie de votre côté, dans laquelle pieusement caché, je vous adore, vous bénis, vous aime, et répète avec toutes les âmes dévotes au Saint Sacrement: Loué, etc. Pater, Ave, Gloria.

Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 fév. 1933.)

65 (151)

Ô banquet sacré, où est reçu le Christ, et renouvelée la mémoire de sa passion, où l'âme est remplie de grâces, et le gage de la gloire future nous est donné.

℣. Vous leur avez donné le pain du ciel.

℟. Ayant en lui toutes les délices.

Oraison: Ô Dieu, qui nous avez laissé sous un Sacrement admirable le mémorial de votre passion, daignez nous accorder la grâce de révérer les sacrés Mystères de votre Corps et de votre Sang de manière à ressentir toujours en nous le fruit de votre rédemption. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 juin 1934.)

66 (152)

PRIÈRE AU TRÈS SAINT SACREMENT ET AU SACRÉ CŒUR.

Oh! à quel point est arrivée votre excessive charité, Jésus très aimant! Vous m'avez préparé une nourriture céleste de votre Chair et de votre Sang très précieux pour vous donner tout entier à moi. Qui vous a poussé à de tels transports d'amour? Certes, rien autre chose que votre Cœur plein de charité. Ô Cœur adorable de mon Jésus, fournaise ardente du divin amour, recevez mon âme dans votre Plaie sacrée afin qu'à cette école de charité, j'apprenne à aimer en retour ce

Dieu qui m'a donné des preuves si admirables de sa charité. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 juil. 1932.)

67 (153)

PRIÈRE POUR LA VISITE AU TRÈS SAINT SACREMENT.

Jésus, mon Seigneur, qui par affection pour les hommes, demeurez nuit et jour dans ce Sacrement, plein de miséricorde et d'amour, attendant, appelant et accueillant tous ceux qui viennent vous visiter, je vous crois présent au très saint Sacrement de l'autel; je vous y adore de l'abîme de mon néant; je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites, et spécialement de vous être donné vous-même à moi dans ce Sacrement, de m'avoir donné pour avocate Marie, votre très sainte Mère, et de m'avoir appelé à vous visiter dans cette église. Je salue aujourd'hui votre Cœur très aimant, et j'ai l'intention de le saluer pour trois fins: premièrement, pour vous remercier de ce don insigne; secondement, pour compenser les injures que vous avez reçues de tous vos ennemis dans ce Sacrement; et troisièmement, par cette visite, j'ai l'intention de vous adorer dans tous les lieux de la terre où vous êtes le moins honoré et le plus abandonné en votre Sacrement. Mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur. Je me repens d'avoir tant de fois par le passé déplu à votre bonté infinie. Je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser à l'avenir; et pour le présent, tout misérable que je suis, je me consacre entièrement à vous. Je renonce à ma volonté, à mes affections, à mes désirs, à tout ce qui m'appartient, et je vous le donne. Désormais, faites de moi et de ce qui est à moi tout ce qu'il vous plaira. Je ne vous demande et ne veux que votre saint amour, la persévérance finale et l'accomplissement parfait de votre volonté. Je vous recommande les âmes du purgatoire, et en particulier les plus dévotes au très saint Sacrement et à la très sainte Vierge. Je vous recommande aussi tous les pauvres pécheurs. J'unis enfin, ô Sauveur bien-aimé, toutes mes affections, aux affections de votre Cœur très aimant et, ainsi unies, je les offre à votre Père Éternel, et je le prie en votre nom de daigner les accepter et de les exaucer pour l'amour de vous. (*St Alphonse de Liguori.*)

Aux fidèles qui récitent cette prière devant le très saint Sacrement, il est concédé: Indulg. 5 ans. Plén. mens. Cond.: conf., com. et prières aux intentions du Saint Père.

(S. P. A., 5 juil. 1932.)

68 (103)

À JÉSUS ENFANT.

Très aimable Seigneur Jésus-Christ, qui, pour nous, vous êtes fait petit enfant et avez voulu naître dans une grotte, afin de nous arracher aux ténèbres du péché, nous attirer à vous et nous enflammer de votre saint amour, nous vous adorons comme notre Créateur et notre Rédempteur, nous vous reconnaissons et nous vous choisissons pour notre Roi et notre Seigneur, nous vous offrons en hommage tous les sentiments de notre pauvre cœur. Très cher Jésus, notre Seigneur et notre Dieu, daignez agréer cette offrande, et, pour qu'elle vous soit agréable, pardonnez-nous nos offenses, éclairez-nous et réchauffez-nous de ce feu sacré que vous êtes venu apporter sur la terre et allumer dans notre cœur. Puisse donc notre âme devenir un continuel sacrifice offert en votre honneur. Faites que toujours elle cherche ici-bas votre plus grande gloire, afin qu'un jour elle arrive à jouir de votre infinie beauté dans le ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 21 fév. 1933.)

À JÉSUS CRUCIFIÉ.

69 (156)

La Croix est mon salut assuré. La Croix, je l'adorerai toujours. La Croix du Seigneur est avec moi. La Croix est mon refuge. (*St Thomas d'Aquin.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

70 (157)

Je vous salue, ô Croix, mon unique espérance. (*Du Vexilla Regis.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mars 1934)

71 (158)

Par le signe de la croix, ô notre Dieu, délivrez-nous de nos ennemis. (*Bréviaire.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 1er août 1934.)

72 (161)

Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix. (*Bréviaire.*)

Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 2 fév. 1934.)

Aux fidèles qui par amour pour la Passion et la mort de N. S. réciteront le *Credo* suivi de cette prière, il est concédé: Indulg. 10 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 fév. 1934.)

73 (162)

Seigneur, je vous rends grâces de ce que vous êtes mort sur la croix pour mes péchés. (*St Paul de la Croix.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

74 (163)

Hymne: Les étendards du roi s'avancent, etc. (Vexilla Regis.) (*Du Bréviaire Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 29 avril 1934.)

75 (175)

Ô Dieu, qui pour la rédemption du monde, avez bien voulu naître, être circoncis, rejeté par les Juifs, livré entre leurs mains par le baiser du traître Judas, chargé de chaînes, conduit à la mort comme un innocent agneau, indignement offert en spectacle aux yeux d'Anne, de Caïphe, de Pilate et d'Hérode, accusé par de faux témoins, flagellé, rassasié d'opprobres, couvert de crachats, couronné d'épines, meurtri par des soufflets, frappé avec un roseau, avoir le visage couvert d'un voile, être dépouillé de vos vêtements, cloué à la croix, élevé en l'air sur cette croix, rangé parmi les voleurs, abreuvé de fiel et de vinaigre, et percé d'une lance: je vous supplie, Seigneur, par ces très saintes souffrances que je repasse dans ma mémoire, tout indigne que j'en suis, par votre sainte Croix et par votre mort, délivrez-moi des peines de l'enfer, et daignez me conduire au lieu où vous avez introduit le larron crucifié avec vous; ô Dieu, qui vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Cinq Pater, cinq Ave et cinq Gloria.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 6 oct. 1933.)

76 (180)

Assistez-nous, Seigneur notre Dieu, et ceux à qui vous inspirez de se réjouir de l'honneur rendu à la sainte Croix, défendez-les aussi par les perpétuels secours qui dérivent d'elle. Par le Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 14 sept. 1934.)

77 (182)

Ô Dieu, qui avez voulu rendre saint, par le précieux Sang de votre Fils Unique, l'étendard de la vivifiante Croix; accordez-nous, nous vous en supplions, que ceux qui se réjouissent d'honorer cette même sainte Croix, puissent aussi partout se réjouir de votre protection. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 7 fév. 1935.)

78 (183)

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui, à la sixième heure, êtes monté sur le gibet de la Croix pour la rédemption du monde et qui avez répandu votre Sang précieux pour la rémission de nos péchés, nous vous demandons humblement qu'après notre mort, vous nous accordiez de franchir joyeusement le seuil du paradis. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 juil. 1936.)

EN L'HONNEUR DU PRÉCIEUX SANG.

79 (185)

Hymne

Salvete, Christi vulnera, etc. « Salut, blessures du Christ. » (*Bréviaire.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

80 (188)

Père Éternel, je vous offre le Sang précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés, pour la délivrance des âmes du purgatoire et pour les besoins de la sainte Église.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

81 (191)

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi votre Fils unique Rédempteur du monde, et qui avez voulu que votre justice fût apaisée par son Sang, faites-nous la grâce, nous vous en prions, de vénérer d'un culte solennel ce prix de notre salut, et d'être ici-bas préservés par sa vertu des maux de la vie présente de manière à jouir éternellement de ses fruits dans les cieux. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Bréviaire.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 juil. 1935.)

AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

82 (193)

Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. C. des Indulg., 26 nov. 1876.)

83 (194)

Cœur de Jésus, tout brûlant d'amour pour nous, enflammez notre cœur d'amour pour vous. (*Bréviaire Romain.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

84 (195)

Cœur de Jésus, j'ai confiance en vous!

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. C. des Indulg., 27 juin 1906.)

85 (196)

Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre. (*Bréviaire.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

86 (201)

Ô Cœur d'amour, je mets toute ma confiance en vous, car je crains tout de ma faiblesse, mais j'espère tout de vos bontés. (*Ste Marguerite-Marie Alacoque.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1935.)

87 (205)

Cœur Sacré de Jésus, protégez nos familles.
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 2 mars 1932.)

88 (207)

Cœur sacré de Jésus, je me donne à vous par Marie.
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 avril 1936.)

89 (210)

Cœur de Jésus, je t'aime! Convertis les pauvres blasphémateurs.
Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 nov. 1925.)

90 (211)

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.
Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

91 (212)

Petit Office du Sacré Cœur de Jésus.
Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

92 (213)

Litanies du Sacré Cœur, avec le verset et l'oraison.
Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

93 (214)

Hymne: Cor, arca legem continens, etc. « Ô Cœur, arche qui contient la loi. » (*Bréviaire.*)
Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 juin 1935.)

94 (215)

Hymne: Auctor beate sæculi. « Heureux auteur, etc. » (*Bréviaire.*)
Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 mars 1936.)

95 (230)

Ô Cœur très saint de Jésus, répandez en grande abondance vos bénédictions sur la sainte Église, sur le Souverain Pontife et sur tout le clergé; donnez aux justes la persévérance, convertissez les pécheurs, éclairez les infidèles; bénissez nos parents, nos amis et nos bienfaiteurs; venez en aide aux moribonds, délivrez les âmes du purgatoire et étendez sur tous les cœurs le doux empire de votre amour. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 juin 1934.)

96 (226)

ACTE DE CONSÉCRATION DE SAINTE MARG.-MARIE ALACOQUE.

Je, N... N..., me donne et consacre au sacré Cœur de notre Seigneur Jésus-Christ, ma personne et ma vie, mes actions, peines et souffrances, pour ne plus vouloir me servir d'aucune partie de mon être que pour l'honorer, aimer et glorifier.

C'est ici ma volonté irrévocable que d'être tout à lui et faire tout pour son amour, en renonçant de tout mon cœur à tout ce qui lui pourrait déplaire.

Je vous prends donc, ô sacré Cœur, pour l'unique objet de mon amour, le protecteur de ma vie, l'assurance de mon salut, le remède de ma fragilité et de mon inconstance, le réparateur de tous les défauts de ma vie, et mon asile assuré à l'heure de ma mort.

Soyez donc, ô Cœur de bonté, ma justification envers Dieu votre Père, et détournez de moi les traits de sa juste colère. Ô Cœur d'amour, je mets toute ma confiance en vous, car je crains tout de ma malice et de ma faiblesse, mais j'espère tout de votre bonté.

Consommez donc en moi tout ce qui vous peut déplaire ou résister, que votre pur amour vous imprime si avant dans mon cœur que jamais je ne vous puisse oublier, ni être séparé de vous, que je conjure, par toutes vos bontés, que mon nom soit écrit en vous, puisque je veux faire consister tout mon bonheur et toute ma gloire à vivre et à mourir en qualité de votre esclave.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 fév. 1934.)

97 (233)

Ô Dieu qui, dans le Cœur de votre Fils blessé par nos péchés, daignez nous ouvrir avec miséricorde les trésors infinis de son amour, faites, nous vous en supplions, qu'en Lui rendant l'hommage de notre dévotion et de notre piété, nous remplissions aussi dignement envers Lui le devoir de la réparation. Par le même Christ N. S. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 avril 1936.)

98 (234)

Nous vous en prions, Dieu tout-puissant, faites que mettant notre gloire dans le Cœur très saint de votre Fils bien-aimé, et célébrant les insignes bienfaits de sa charité à notre égard, nous nous réjouissions, et de les avoir reçus, et d'en avoir profité. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 oct. 1936.)

99 (236)

AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS.

Adorons, remercions, supplions et consolons avec Marie Immaculée, le très sacré et très aimé Cœur Eucharistique de Jésus!

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 sept. 1934.)

À LA SAINTE FAMILLE.

100 (256)

Jésus, Marie, Joseph.

Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

101 (258)

Seigneur Jésus-Christ, qui étant soumis à Marie et à Joseph, avez consacré la vie domestique par des vertus ineffables, faites que, grâce au secours de l'un et de l'autre, nous soyons instruits par les exemples de votre Sainte Famille, et que nous obtenions d'être en sa compagnie, pendant l'éternité. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Oraison — Fête de la Sainte Famille.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 3 sept. 1936.)

AU SAINT-ESPRIT.

102 (261)

Séquence: Veni Sancte Spiritus et emitte cœlitus, etc. « Venez, ô Saint-Esprit, et envoyez-nous d'en haut, etc. » (*Missel.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 avril 1933.)

103 (262)

Hymne: Veni Creator Spiritus, etc. « Venez, Esprit Créateur », avec le verset: « Emitte Spiritum, etc. » et l'oraison: « Deus qui corda fidelium ». (*Du Bréviaire Romain.*)

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 9 fév. 1934.)

Note. — Pour le chant de cette hymne le premier jour de l'année, voir le n° 342.

104 (265)

Veni, Sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, etc. « Venez, Esprit-Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour. »

℣. Envoyez votre Esprit-Saint, et tout sera créé.

℟. Et vous renouvellerez la face de la terre.

Oraison: Ô Dieu, qui avez instruit les cœurs des fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous en ce même Esprit le goût du bien, et la grâce de jouir toujours de ses divines consolations. Par le Christ N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 déc. 1932.)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

105 (268)

Marie.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. A l'article de la mort voir n° 191.

(S. C. des Indulg., 5 sept. 1759; S. P. A., 12 nov. 1932.)

106 (269)

Rendez-moi digne de vous louer, Vierge sainte; donnez-moi la force contre vos ennemis.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 mars 1933.)

107 (271)

Vierge avant l'enfantement, priez pour nous. Ave Maria, etc. Vierge pendant l'enfantement, priez pour nous. Ave Maria. Vierge après l'enfantement, priez pour nous. Ave Maria.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 oct. 1934.)

108 (281)

Vierge Marie, Mère de Dieu, priez Jésus pour moi.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 mars 1933.)

109 (283)

Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, protégez-nous contre nos ennemis et recevez-nous à l'heure de la mort.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 sept. 1933.)

110 (284)

Souvenez-vous, ô Vierge Mère de Dieu, étant devant le Seigneur, d'intercéder en notre faveur, afin qu'il détourne de nous son indignation. (*Missel.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

111 (287)

Vous êtes bénie, Vierge Marie, par le Seigneur Dieu, plus que toutes les femmes de la terre. (*Missel.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mai 1936.)

112 (288)

Vénérable Reine du Monde, Marie toujours Vierge, intercédez pour notre paix et notre salut, vous qui avez engendré le Christ notre Seigneur, Sauveur de tous les hommes. (*Missel.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 oct. 1936.)

113 (289)

Petit office de la B. Marie toujours Vierge.

Indulg. 500 jrs pour n'importe quelle heure de cet office. 10 ans, pour l'office en entier. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 mars 1935.)

Peuvent gagner l'indulgence même ceux qui sont tenus à la récitation de cet office.

114 (290)

Litanies de la Sainte Vierge dites de « Lorette » avec le verset « ora pro nobis », etc., et l'oraison « Concede nos famulos », etc.
Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 mars 1933.)

115 (291)

Cantique : « Magnificat ».
Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 fév. 1936.)

116 (292)

Hymne : « Ave maris stella ».
Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 27 mars 1935.)

117 (293)

Hymne : « O gloriosa Virginum ».
Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

118 (294)

Aux fidèles qui, pour honorer la B. V. Marie récitent dévotement le cantique « **Magnificat** » ; *les psaumes* : 119, « **Ad Dominum cum tribularer clamavi** » ; 118, « **Retribue servo tuo** » ; 125, « **In convertendo Dominus** » ; *et* 122, « **Ad te levavi oculos meos** », *il est concédé* : Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 8 mai 1935.)

L'ANGELUS et le REGINA CŒLI.

119 (300)

*Aux fidèles qui, le matin, le midi et le soir, ou dès qu'ils le pourront plus tard, réciteront dévotement : l'***Angelus**, *avec le verset et l'oraison, ou le* **Regina cœli**, *avec l'oraison d'usage, ou, s'ils ignorent ces prières, cinq* **Ave Maria**, *il est concédé* : Indulg. de 10 ans chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 fév. 1933.)

120 (301)

« Salve Regina », etc.

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord. Plénière aussi à l'heure de la mort, si on l'a dit fréquemment durant la vie. Voir nº 192. (S. C. des Indulg., 5 avr. 1786 ; S. P. A., 2 juil. 1934.)

121 (302)

« Sub tuum præsidium », etc.

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord. Plénière aussi à l'heure de la mort, si on l'a dit fréquemment durant la vie. Voir n° 193.

(S. C. des Indulg., 5 avr. 1786; S. P. A., 12 déc. 1935.)

122 (305)

LOUANGES À LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les anges et tous les saints du paradis, comme la Fille du Père Éternel, et je vous consacre mon âme avec toutes ses puissances. Je vous salue, Marie, etc.

Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les anges et tous les saints du paradis, comme la Mère du Fils unique, et je vous consacre mon corps avec tous ses sens. Je vous salue, Marie, etc.

Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les anges et tous les saints du paradis, comme l'Épouse chérie du divin Esprit, et je vous consacre mon cœur avec toutes ses affections, vous priant de m'obtenir de la très sainte Trinité, toutes les grâces nécessaires à mon salut. Je vous salue, Marie, etc.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 14 janv. 1934.)

123 (309)

Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma Mère, je cours vers vous, je viens à vous, et gémissant sous le poids de mes fautes, je me prosterne à vos pieds. Veuillez, ô Mère du Verbe, ne point mépriser mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 8 sept. 1935.)

124 (310)

Ave Maria, etc. Ô ma Souveraine, ô ma Mère! je m'offre à vous tout entier, et pour vous donner une preuve de mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô bonne Mère, gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 21 nov. 1936.)

125 (313)

Ô ma Souveraine, sainte Marie, je viens me jeter dans le sein de votre miséricorde et mettre dès ce moment et pour toujours, et pour l'heure de mon trépas, mon âme et mon corps sous votre sauvegarde et sous votre spéciale protection. Je vous confie et je remets entre vos mains toutes mes espérances et mes consolations, et le terme de ma vie, afin que par votre très sainte intercession et par vos mérites, toutes mes œuvres soient réglées et déterminées selon votre volonté et celle de votre divin Fils. Ainsi soit-il. (*Saint Louis de Gonzague.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 28 mars 1933.)

126 (319)

Seigneur, notre Dieu, accordez, s'il vous plaît, à nous vos serviteurs, de jouir d'une perpétuelle santé de l'âme et du corps; et grâce à la glorieuse intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, d'être délivrés des tristesses du temps présent puis de goûter les joies éternelles. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Oraison de la messe « Salve, Sancta Parens ».*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mars 1935.)

127 (320)

Sainte Marie, secourez les malheureux, venez en aide aux faibles, consolez les affligés, priez pour tout le peuple, intervenez en faveur du clergé, intercédez pour les femmes consacrées par vœu au Seigneur; qu'ils éprouvent tous votre assistance, ceux qui célèbrent votre sainte commémoraison. (*Office de la Sainte Vierge.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 29 mai 1936.)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ.

128 (324)

Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu!

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 8 nov. 1934.)

129 (325)

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 avril 1932.)

130 (328)

Petit office de l'Immaculée Conception.

Aux fidèles qui le récitent, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 18 mars 1932.)

131 (340)

Ô Dieu, qui, par l'Immaculée Conception de la Vierge, avez préparé à votre Fils une demeure digne de Lui, nous vous en supplions, vous qui, en prévision de la mort de ce même Fils, l'avez préservée de toute tache, accordez-nous, par son intercession, qu'étant purifiés de nos fautes nous parvenions jusqu'à vous. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 4 mai 1936.)

À LA MÈRE DES DOULEURS.

132 (341)

Sainte Mère de Dieu, daignez graver dans mon cœur, les plaies de Jésus Crucifié. (*Missel Romain.*)

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 1er août 1934.)

133 (344).

Séquence: « Stabat Mater dolorosa. » Debout, la Mère de douleur, etc,

Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 1er août 1934.)

AU CŒUR TRÈS PUR DE MARIE.

134 (352)

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. C. des Indulg., 30 sept. 1852.)

135 (353)

Ô Cœur très pur de Marie, Vierge très sainte, obtenez-moi de Jésus la pureté et l'humilité du cœur.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 janv. 1922.)

136 (357)

PRIÈRE SOUS FORME DE CHAPELET AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE.

℣. Ô Dieu, venez à mon aide. ℟. Hâtez-vous, Seigneur, de me secourir. Gloire au Père, etc.

1. Vierge immaculée, qui, conçue sans péché, avez dirigé tous les mouvements de votre Cœur très pur vers Dieu, seul objet de votre amour, et vous êtes toujours soumise à sa divine volonté, obtenez-moi la grâce de détester le péché de tout mon cœur et d'apprendre de vous à vivre résigné à la volonté du Seigneur. Un Pater et sept Ave.

2. J'admire, ô Marie, la profonde humilité qui trouble votre Cœur béni lorsque, l'archange Gabriel vous annonçant l'honneur qui vous était offert de devenir la Mère du Fils du Tout-Puissant, vous protestiez d'être sa très humble servante. Confus à la vue de mon orgueil, je vous demande la grâce d'avoir un cœur contrit et humilié, afin que, connaissant mes misères, je puisse arriver à la possession de la gloire promise à ceux qui sont véritablement humbles de cœur. Un Pater et sept Ave.

3. Ô Vierge bénie, qui conserviez dans votre Cœur très doux, comme un précieux trésor, les paroles de votre Fils Jésus, et qui, méditant les sublimes mystères qu'elles renfermaient, ne saviez plus vivre que pour Dieu, combien je suis confus de voir mon cœur aussi froid! Ah! Mère chérie, faites qu'en repassant dans mon cœur la sainte loi de Dieu, je cherche à vous imiter par la pratique fervente des vertus chrétiennes. Un Pater et sept Ave.

4. Ô glorieuse Reine des martyrs, votre Cœur sacré fut cruellement transpercé dans la passion de votre Fils, par ce

glaive de douleur que vous avait prédit le saint vieillard Siméon. Obtenez à mon cœur une constance à toute épreuve et une sainte patience, pour supporter les tribulations et les adversités de cette misérable vie, afin que, crucifiant ma chair avec ses convoitises, et imitant la mortification de la croix, je me montre votre fils véritable. Un Pater et sept Ave.

5. Rose mystique, ô Marie, votre très aimable Cœur, brûlant des flammes de la plus vive charité, voulut bien nous adopter pour enfants au pied de la croix, et devenir ainsi notre mère la plus tendre. Ah! faites-moi éprouver la douceur de votre Cœur maternel et la grandeur de votre pouvoir auprès de Jésus, dans tous les dangers de la vie, et particulièrement au moment terrible de la mort, et de cette manière, mon cœur, toujours uni au vôtre, aimera Jésus à présent et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Un Pater et sept Ave.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 2 juil. 1931.)

137 (358)

Ô Cœur de Marie, Mère de Dieu et notre Mère, Cœur le plus aimable, objet des complaisances de l'adorable Trinité, digne de toute la vénération et de l'amour des anges et des hommes; Cœur le plus ressemblant à celui de Jésus, dont vous êtes la plus parfaite image; Cœur plein de bonté et de compassion pour nos misères, daignez fondre la glace de nos propres cœurs, et faites qu'ils se donnent entièrement à celui du divin Sauveur. Répandez en eux l'amour de vos vertus, et enflammez-les du feu dont vous brûlez constamment vous-même. Couvrez de votre protection la sainte Église, et soyez toujours son refuge et son invincible défense contre toutes les attaques de ses ennemis. Soyez notre voie pour aller à Jésus, et le canal qui nous transmette toutes les grâces nécessaires à notre salut. Soyez notre secours dans nos besoins, notre soulagement dans les afflictions, notre force dans les tentations, notre refuge dans les persécutions. Soyez notre secours dans tous les périls, mais surtout dans les derniers combats de notre vie, à l'heure de la mort lorsque, pour ravir nos âmes, tout l'enfer se déchaînera contre nous, en ce moment formidable, à cet instant terrible, d'où dépend notre éternelle destinée. Ah! faites-nous alors, Vierge compatissante, ressentir la tendresse de votre Cœur maternel et la force de votre puissance sur le Cœur de Jésus, en nous ouvrant, dans la source même de la miséricorde, un refuge assuré d'où nous puissions aller le bénir avec vous en paradis pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 sept. 1934.)

138 (379)

À MARIE, SECOURS DES CHRÉTIENS.

Ô Marie, Vierge puissante, Vous, grande et illustre citadelle de l'Église; Vous, secours merveilleux des chrétiens; Vous, terrible comme une armée rangée en bataille; Vous qui seule avez détruit toutes les hérésies dans le monde; dans nos angoisses, dans nos luttes, dans nos tristesses, défendez-nous contre l'ennemi, et à l'heure de notre mort accueillez notre âme au paradis. (*St Jean Bosco.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 29 juil. 1933.)

139 (385)

À MARIE CONSOLATRICE.

Ô Marie immaculée, notre Mère et Consolatrice, je me réfugie dans votre très aimable Cœur avec toute la confiance dont je suis capable. Vous serez l'objet le plus cher de mon amour et de ma vénération. À vous, qui êtes la dispensatrice des trésors célestes, j'aurai toujours recours dans mes peines pour avoir la paix, dans mes doutes pour avoir la lumière, dans mes dangers pour être défendu, dans tous mes besoins pour obtenir votre secours. Soyez donc mon refuge, ma force, ma consolation, ô Marie Consolatrice. De grâce, à l'heure de ma mort recevez les derniers soupirs de mon cœur et obtenez-moi une place dans le céleste séjour, où tous les cœurs unis loueront éternellement le Cœur adorable de Jésus, en même temps que votre Cœur toujours aimable, ô Marie, notre tendre Mère, Consolatrice des affligés, priez pour nous qui avons recours à vous.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 16 mai 1932.)

Note. — Pour les pieux exercices en l'honneur de la B. V. Marie, voir nos 379 et suivants.

AUX ANGES EN GÉNÉRAL(1).

140 (404)

Anges, Archanges, Trônes et Dominations, Principautés et Puissances, Vertus des cieux, Chérubins et Séraphins, bénissez le Seigneur à jamais. (*Missel Romain.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 nov. 1934.)

(1) Pour la neuvaine en l'honneur des archanges et des anges, voir no 397.

141 (405)

Bénissez le Seigneur, vous tous, ses Anges qui êtes puissants et forts, qui exécutez sa parole. Bénissez le Seigneur, vous toutes ses armées, vous ses ministres, qui faites sa volonté. (*Du Missel Romain.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 8 juil. 1935.)

À SAINT MICHEL.

142 (406)

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du jugement redoutable. (*Du Missel Romain.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 6 mai 1933.)

143 (411)

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons en suppliant; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la vertu divine, Satan et les autres esprits malins qui errent dans le monde pour la perte des âmes. Ainsi soit-il. (*Du Missel Romain.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 nov. 1932.)

144 (414)

À SAINT RAPHAËL.

Daignez, Seigneur notre Dieu, envoyer à notre aide le saint Archange Raphaël, et le charger de vous présenter à bénir nos humbles prières, lui que nous croyons demeurer toujours en présence de votre majesté. Par le Christ N. S. (*Postcom. — Messe St Raphaël.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

145 (415)

AU SAINT ANGE GARDIEN.

Ange de Dieu, qui êtes mon gardien par un bienfait de la divine charité, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi, aujourd'hui (ou cette nuit). Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. Plénière aussi à

l'article de la mort, si on a eu l'habitude de dire cette prière fréquemment durant la vie. Voir n° 194.

Autre indulg. plén. le jour de la fête des Anges Gardiens (2 oct.) aux conditions ordinaires, si on a l'habitude de réciter cette invocation matin et soir.

(S. C. des Indulg., 15 mai 1821; S. P. A., 27 oct. 1935.)

À SAINT JOSEPH.

146 (421)

Faites, ô Joseph, que nous menions une vie sans tache, et qu'elle soit toujours à l'abri sous votre patronage. (*Missel Romain; Patronage de Saint-Joseph.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 mai 1933.)

147 (423)

Petit Office de Saint Joseph.

Aux fidèles qui le récitent, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

148 (424)

Litanies de Saint Joseph avec le verset et l'oraison.

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 21 mars 1935.)

149 (425)

Te Joseph, celebrent, etc. « Que les cohortes du ciel », etc. (*Bréviaire Romain.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 juil. 1932.)

150 (432)

PRIÈRES EN L'HONNEUR DES SEPT DOULEURS ET DES SEPT ALLÉGRESSES DE SAINT JOSEPH.

I. Ô très chaste époux de Marie, glorieux saint Joseph, quelles ne furent pas l'affliction et l'angoisse de votre cœur, dans la perplexité où vous étiez de savoir s'il fallait abandonner votre épouse sans tache! Mais aussi quelle ne fut pas votre allégresse, quand l'ange vous révéla le grand mystère de l'Incarnation!

Nous vous prions, par cette douleur et par cette allégresse, de consoler notre cœur à présent et dans nos dernières dou-

leurs, par la joie d'une bonne vie et d'une sainte mort, semblable à la vôtre, entre Jésus et Marie. Pater, Ave et Gloria Patri.

II. Ô bienheureux patriarche, glorieux saint Joseph, choisi pour être le père putatif du Verbe fait homme, la douleur que vous avez ressentie en voyant naître l'Enfant Jésus dans une si grande pauvreté, se changea subitement en une joie céleste, devant l'harmonie des concerts angéliques et la contemplation des merveilles de cette nuit resplendissante.

Nous vous supplions, par cette douleur et par cette allégresse, de nous obtenir, après cette vie, d'aller entendre les louanges angéliques et jouir des splendeurs de la gloire céleste. Pater, Ave et Gloria Patri.

III. Ô très obéissant observateur des lois divines, glorieux saint Joseph, le Sang précieux que le Rédempteur enfant versa dans la circoncision, vous transperça le cœur; mais le nom de Jésus qu'il reçut alors vous rendit la vie, en vous comblant de joie.

Obtenez-nous, par cette douleur et par cette allégresse, de vivre éloignés de tout péché, afin d'expirer joyeux avec le très saint Nom de Jésus dans le cœur et sur les lèvres. Pater, Ave et Gloria Patri.

IV. Ô Saint très fidèle, le confident des mystères de notre rédemption, glorieux saint Joseph, si la prophétie de Siméon, concernant les souffrances que devaient endurer Jésus et Marie, vous occasionna une douleur mortelle, elle vous combla aussi de joie, en annonçant en même temps le salut et la glorieuse résurrection qui devaient en résulter pour un grand nombre d'âmes.

Obtenez-nous, par cette douleur et par cette allégresse, d'être du nombre de ceux qui, en considération des mérites de Jésus et de l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, doivent ressusciter glorieusement. Pater, Ave et Gloria.

V. Ô gardien très vigilant, ami intime du Fils de Dieu incarné, glorieux saint Joseph, combien n'avez-vous pas souffert pour nourrir et servir le Fils du Très-Haut, particulièrement dans votre fuite en Égypte! mais aussi quelle ne fut point votre joie d'avoir toujours ce Dieu avec vous et de voir renversées les idoles d'Égypte!

Par cette douleur et par cette allégresse, obtenez-nous d'éloigner à jamais de nous le tyran des enfers, surtout par la fuite

des occasions dangereuses, et de renverser dans notre cœur toute idole des affections terrestres, afin qu'entièrement occupés à servir Jésus et Marie, nous vivions uniquement pour eux et mourions dans la joie de leur amour. Pater, Ave et Gloria Patri.

VI. Ô Ange de la terre, glorieux saint Joseph, qui avez pu admirer, soumis à vos moindres volontés, le Roi du ciel; si la joie de le ramener d'Égypte fut troublée par la crainte d'Archélaüs, bientôt, rassuré par l'Ange, vous fûtes heureux de demeurer à Nazareth avec Jésus et Marie.

Obtenez-nous, par cette douleur et par cette allégresse, d'écarter de notre cœur toute crainte nuisible, de posséder la paix de la conscience, de vivre contents avec Jésus et Marie et de mourir aussi avec eux. Pater, Ave et Gloria Patri.

VII. Ô modèle de toute sainteté, glorieux saint Joseph, ayant perdu sans votre faute l'Enfant Jésus, vous l'avez cherché pendant trois jours, plongé dans une douleur profonde, jusqu'au moment où, plein de joie, vous avez retrouvé dans le temple, au milieu des docteurs, celui qui était votre vie.

Par cette douleur et par cette allégresse, nous vous supplions, de cœur et de bouche, d'intercéder en notre faveur, afin qu'il ne nous arrive plus de perdre Jésus par quelque faute grave. Si nous avions cet immense malheur, faites que nous le cherchions avec une douleur qui ne nous laisse pas de repos jusqu'à ce que nous le retrouvions favorable, surtout à notre mort, afin d'aller le posséder au ciel et d'y chanter éternellement avec vous ses divines miséricordes. Pater, Ave et Gloria Patri.

Ant.: Jésus avait environ trente ans, et passait pour être fils de Joseph.

℣. Priez pour nous, saint Joseph.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Prions: Ô Dieu, qui, par une providence admirable, avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très sainte Mère, faites, nous vous en supplions, que, le vénérant sur la terre comme notre protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans les cieux. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 mai 1932.)

Note. — Pour les sept dimanches en l'honneur de saint Joseph et autres pieux exercices, voir nos 399 et suivants.

151 (435)

POUR OBTENIR LA VERTU DE PURETÉ.

Ô glorieux saint Joseph, père et protecteur des vierges, gardien fidèle, à qui Dieu confia Jésus, l'innocence même, et Marie, la Vierge des vierges, je vous en supplie et je vous en conjure par Jésus et Marie, ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que, préservé de toute souillure, pur d'esprit et de cœur, et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mai 1936.)

152 (437)

Souvenez-vous de nous, ô bienheureux Joseph, et aidez-nous de vos prières et de votre intercession auprès de Celui qui voulut être regardé comme votre fils. Rendez-nous aussi propice la bienheureuse Vierge votre épouse, la Mère du Rédempteur, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*St Bernardin de Sienne.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 juin 1936.)

153 (438)

C'est à vous, bienheureux Joseph, que nous recourons, etc. (*Prière de N. S. P. le Pape Léon XIII.*)

Indulg. 3 ans en tout temps. 7 ans durant le mois d'octobre, après la récitation du rosaire. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 13 déc. 1935.)

AUX SAINTS APÔTRES.

154 (442)

À SAINT PIERRE ET À SAINT PAUL.

Protégez, Seigneur, votre peuple; et comme il met sa confiance dans le patronage de vos Apôtres Pierre et Paul, gardez-le en le défendant sans cesse. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il. (*Missel Romain.*)

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur des saints Apôtres Pierre et Paul au nº 403.

155 (448)

À SAINT PAUL.

Ô glorieux saint Paul, qui, de persécuteur du nom chrétien, en êtes devenu l'Apôtre le plus zélé, et qui, pour faire connaître jusqu'aux extrémités du monde le Sauveur Jésus, avez souffert avec joie la prison, les flagellations, les lapidations, et qui avez fini par verser jusqu'à la dernière goutte de votre sang, obtenez-nous la grâce de recevoir comme des faveurs de la divine miséricorde, les infirmités, les souffrances et les malheurs de cette vie, afin que nous ne soyons point arrêtés dans le service de Dieu par ces vicissitudes de notre exil, mais qu'au contraire nous nous montrions de plus en plus fidèles et fervents. Ainsi soit-il.

℣. Priez pour nous, saint Apôtre Paul.

℟. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ.

Prions: Ô Dieu, qui avez instruit une multitude de nations par la prédication du bienheureux Apôtre Paul, accordez-nous, nous vous en supplions, que, célébrant sa naissance au ciel, nous ressentions les effets de sa protection. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 8 août 1936.)

156 (449)

À SAINT JEAN.

Ô glorieux Apôtre, qui, par votre pureté virginale, avez été si cher à Jésus que vous avez mérité de reposer votre tête sur sa divine poitrine, et d'être, par lui et en sa place, donné comme fils à sa très sainte Mère; je vous supplie de mettre en mon cœur le plus vif amour pour Jésus et pour Marie. Obtenez-moi, je vous prie, du Seigneur, que moi aussi, avec un cœur pur de toute affection terrestre, je sois digne d'être toujours ici-bas uni à Jésus, comme fidèle disciple, et à Marie, comme un fils dévoué, afin de leur rester éternellement uni dans le ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mai 1933.)

157 (451)

PRIÈRE À SAINT JACQUES.

Ô glorieux apôtre saint Jacques qui, pour votre cœur ardent et généreux, fûtes choisi par Jésus comme témoin de sa gloire sur le Thabor et de son agonie à Gethsémani; vous dont le nom

est symbole de lutte et de victoire, obtenez-nous la force et le secours dans les combats continuels de la vie, afin que, après avoir suivi Jésus constamment et généreusement, nous soyons vainqueurs et par Lui couronnés dans le ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 16 juil. 1923.)

EN L'HONNEUR DE QUELQUES SAINTS ET SAINTES.

158 (453)

À SAINT JOACHIM.

Ô grand et glorieux patriarche, saint Joachim, combien je me réjouis de penser que vous avez été choisi entre tous les saints pour coopérer aux divins mystères, et enrichir le monde de la très auguste et très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Par ce privilège insigne, vous êtes devenu très puissant auprès de la Mère et du Fils, et il n'est point de grâce si grande que vous ne puissiez en obtenir. C'est donc avec confiance que je recours à votre très puissante protection, et que je vous recommande tous mes besoins et ceux de ma famille, tant spirituels que temporels et spécialement la grâce particulière que je désire et que j'attends de votre paternelle intercession. Et puisque vous avez été un parfait modèle de vie intérieure, obtenez-moi le recueillement intérieur et le détachement de tous les biens passagers de ce monde, avec un amour vif et persévérant pour Jésus et Marie. Obtenez-moi aussi une dévotion et une obéissance sincère à la sainte Église et au Souverain Pontife qui la gouverne; afin que je vive et meure dans la foi, l'espérance et la charité parfaite, en invoquant les très saints noms de Jésus et de Marie, et que je sois sauvé. Ainsi soit-il. Trois Pater, Ave et Gloria.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 janv. 1935.)

159 (456)

À SAINTE ANNE.

Ô bienheureuse sainte Anne, me voici prosterné devant vous, le cœur plein de la plus sincère et plus filiale vénération. Vous êtes cette créature privilégiée et particulièrement chérie qui, par vos vertus extraordinaires et votre sainteté, avez mérité de Dieu l'insigne faveur de donner le jour à la trésorière de toutes les grâces, à la Femme bénie entre toutes les femmes, à la Mère du Verbe incarné, la très sainte Vierge Marie. En considération de si sublimes privilèges, daignez, je vous en prie, ô très douce sainte, me recevoir au nombre de vos véri-

tables serviteurs, auxquels j'appartiens et veux appartenir tous les jours de ma vie. Entourez-moi de votre efficace protection, et obtenez-moi de Dieu l'imitation des vertus dont vous avez été si libéralement ornée. Obtenez-moi la grâce de connaître mes péchés et d'en concevoir une sincère douleur, d'aimer ardemment Jésus et Marie, et de remplir avec fidélité et persévérance mes devoirs d'état. Délivrez-moi de tous les dangers dans la vie et assistez-moi à l'heure de ma mort, afin que je sois sauvé, et qu'arrivé au ciel, je puisse avec vous, ô très heureuse Mère, louer et bénir le Verbe divin qui s'est fait homme dans le sein de votre Fille très pure la Vierge Marie. Ainsi soit-il. Trois Pater, Ave et Gloria.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 oct. 1934.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de sainte Anne aux nos 404, 405.

160 (458)

À SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

Ô saint Louis, orné de mœurs angéliques, moi, votre serviteur indigne, je vous recommande d'une manière particulière la chasteté de mon âme et de mon corps. Je vous conjure, par votre angélique pureté, de me recommander à Jésus-Christ, l'Agneau immaculé, et à sa très sainte Mère, la Vierge des vierges, et de me préserver de tout péché grave. Ne permettez point que je me souille jamais d'aucune impureté; mais quand vous me verrez dans la tentation ou dans le danger de pécher, éloignez de mon cœur toutes les pensées et les affections impures, réveillez en moi le souvenir de l'éternité et de Jésus crucifié, et imprimez profondément dans mon âme le sentiment de la sainte crainte de Dieu. Enflammez-moi du divin amour, et faites qu'en vous imitant sur la terre, je mérite de jouir de Dieu avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il. Pater, Ave, Gloria.

℣. Priez pour nous, saint Louis.
℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de J.-C.

Prions: Ô Dieu, qui distribuez les biens célestes, et qui avez réuni dans le jeune et angélique Louis une merveilleuse innocence à la pratique de la mortification, faites qu'en nous appuyant sur ses mérites et son intercession, si nous n'avons pas sa pureté, nous imitions au moins sa pénitence. Par le Christ N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 19 juin 1933.)

Note. — Pour les exercices en l'honneur de ce saint, voir nos 327, 347, 406, 407.

161 (460)

À SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Ô glorieux patriarche, saint Ignace, nous vous supplions humblement de nous obtenir de Dieu, avant tout, la délivrance du plus grand des maux, qui est le péché (et ensuite, de la funeste épidémie du choléra, l'un de ces nombreux fléaux par lesquels le Seigneur châtie les péchés des peuples). Puisse votre exemple allumer dans nos cœurs un vif désir de procurer de toutes nos forces la plus grande gloire de Dieu et le salut du prochain! Enfin, obtenez-nous du cœur très aimant de Notre Seigneur J.-C. la grâce qui couronne toutes les autres, la persévérance finale et l'éternelle béatitude. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mai 1933.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de ce saint au n° 408.

162 (464)

À SAINT STANISLAS KOSTKA.

Ô saint Stanislas, mon très chaste protecteur, ange de pureté, je me réjouis avec vous du don insigne d'innocence virginale qui orna votre cœur sans tache; je vous supplie humblement de m'obtenir la force contre les tentations impures et de m'inspirer une vigilance continuelle pour conserver la sainte vertu de pureté. Pater, Ave, Gloria.

Ô saint Stanislas, mon très aimable protecteur, séraphin de charité, je me réjouis avec vous de cette flamme ardente d'amour qui conserva toujours élevé et uni à Dieu votre cœur pur et innocent, et je vous supplie humblement de m'obtenir une telle flamme de l'amour divin, qu'elle consume toutes mes affections terrestres et m'enflamme du seul amour céleste. Pater, Ave et Gloria.

Ô saint Stanislas, mon très compatissant et très puissant protecteur, ange de pureté et séraphin de charité, je me réjouis avec vous de votre bienheureuse mort, qui eut pour principe le désir de contempler Marie au jour de son Assomption au ciel, et qui fut causée par un élan d'amour envers elle. Je remercie Marie, qui voulut exaucer vos vœux, et je vous prie, par votre mort bienheureuse, d'être mon avocat et mon protecteur à ma mort. Oh! employez-vous près de Marie pour m'obtenir une mort sinon heureuse comme la vôtre, du moins tranquille sous la protection de Marie, mon avocate, et sous la vôtre, ô mon bien-aimé protecteur. Pater, Ave et Gloria.

℣. Priez pour nous, saint Stanislas.
℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de J.-C.

Prions: Ô Dieu, qui par un effet de votre miséricorde envers nous, avez accordé à l'âge le plus tendre la grâce d'une sainteté accomplie, faites, nous vous en supplions, qu'à l'exemple de saint Stanislas, nous nous empressions, en rachetant le temps par de continuelles bonnes œuvres, d'arriver au repos éternel. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 5 déc. 1931.)

Note. — Pour les exercices en l'honneur de ce saint, voir nos 348, 409, 410.

163 (465)

À SAINT JEAN DE LA CROIX.

Ô glorieux saint Jean de la Croix, grand Docteur de l'Église, vous qui, dans le désir si pur de vous rendre semblable à Jésus crucifié, n'avez rien souhaité si ardemment jusqu'au dernier moment de votre sainte vie, que de souffrir et d'être pour tous un objet de rebut et de mépris; vous qui aviez une soif si brûlante de souffrances que les travaux et les tourments les plus pénibles devenaient pour votre cœur généreux une source de joie, ô cher Saint! par cette gloire que vous ont méritée tant de douleurs endurées par vous, je vous prie d'intercéder pour moi et de m'obtenir de Dieu l'amour des souffrances et cette force d'en haut qui me fera soutenir avec force les tribulations et toutes les adversités comme autant de moyens assurés pour parvenir à l'heureuse possession de cette couronne de gloire qui m'est préparée dans le ciel. Oh! oui, cher Saint, du haut de ce trône splendide où vous siégez glorieusement, écoutez, je vous en conjure, mes humbles supplications, afin que, devenant comme vous un amant sincère de la croix et des souffrances, je mérite d'être votre compagnon dans la gloire. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mai 1934.)

164 (475)

À SAINT VINCENT DE PAUL.

Ô glorieux saint Vincent, céleste patron de toutes les associations de charité et père de tous les malheureux, qui durant votre vie n'avez repoussé aucun de ceux qui ont eu recours à vous, oh! voyez de combien de maux nous sommes accablés

et venez à notre aide. Obtenez du Seigneur qu'Il daigne secourir les pauvres, soulager les malades, consoler les affligés, protéger ceux qui sont délaissés, inspirer aux riches une charité compatissante, convertir les pécheurs, animer les prêtres du zèle des âmes, donner la paix à l'Église, le repos au peuple et le salut à tous les hommes. Que tous éprouvent l'efficacité de votre miséricordieuse intercession, afin qu'après avoir été secourus par vous dans les différents besoins de la vie d'ici-bas, nous soyons unis à vous là-haut, où il n'y aura plus ni tristesse, ni gémissement, ni douleur, mais où régneront la joie, les délices et l'éternelle félicité. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mai 1933.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de ce saint au n° 413.

165 (478)

À SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

Hymne. **Ô victime du divin amour, marquée de cinq blessures sanglantes, François, qui portez la vivante image de la croix du Christ, brûlant des flammes ardentes de la charité, trois fois vous avez voulu gagner les rivages barbares pour y donner votre sang au Christ.**

Votre vœu ne s'est pas réalisé; mais vous ne laissez point languir inactives les flammes de votre charité, et, transporté par l'amour, vous allumez dans les cœurs ce feu céleste. Vivant dans vos enfants, vous atteignez les rives lointaines, afin que les cœurs glacés se raniment et s'enflamment d'une sainte ardeur. Ainsi, par ces armes redoutables, vous domptez l'enfer jaloux et vous soutenez de votre solide vertu le temple chancelant du Seigneur. Ô Père, écoutez mes prières, et ce feu que votre grande charité a allumé partout, embrasez-le dans nos cœurs.

Louange au Père, louange au Fils, louange à l'auguste Paraclet; qu'il nous accorde d'imiter l'esprit de notre glorieux Père. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 5 déc. 1932.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de ce saint aux nos 349, 414, 415.

166 (480)

À SAINT THOMAS D'AQUIN.

Ô docteur angélique, saint Thomas, prince des théologiens et règle des philosophes, gloire insigne du monde chrétien et lumière de l'Église, céleste patron de toutes les écoles catholiques, vous avez appris la sagesse sans déguisement et vous la communiquez sans envie; priez pour nous le Fils de Dieu, la Sagesse éternelle, afin que l'Esprit de sagesse vienne en nous, et nous fasse comprendre ce que vous avez enseigné, et imiter ce que vous avez fait. Obtenez-nous aussi de participer à la doctrine et à la vertu par lesquelles vous avez brillé dans ce monde comme un soleil, et d'en goûter éternellement avec vous les fruits très suaves au ciel, en louant la divine Sagesse dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 8 nov. 1933.)

Note. — Pour les exercices en l'honneur de ce saint, voir n° 416.

167 (481)

À SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.

Ô saint Alphonse, mon glorieux et bien-aimé protecteur, vous qui avez tant travaillé et tant souffert pour assurer aux hommes le fruit de la rédemption, considérez les besoins de ma pauvre âme, et ayez pitié de moi. Par la puissante intercession dont vous jouissez auprès de Jésus et de Marie, obtenez-moi une grande horreur du péché et la force de résister toujours aux tentations. Communiquez-moi, je vous en conjure, une étincelle de cette ardente charité dont votre cœur était sans cesse embrasé, et faites qu'à votre exemple, je prenne le bon plaisir divin comme l'unique règle de ma vie. Obtenez-moi un amour ardent et persévérant pour Jésus, une tendre et filiale dévotion envers Marie, la grâce de prier toujours, et de persévérer jusqu'à ma mort dans le service de Dieu, afin que je mérite de vous être uni au ciel, pour louer Dieu et la très sainte Vierge Marie, pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 fév. 1933.)

168 (484)

AUX SEPT SAINTS FONDATEURS DE L'ORDRE DES SERVITES.

Ô très glorieux Patriarches, héros de la plus sublime sainteté, qui vous a rendus dignes d'être choisis par la Mère de Dieu elle-même pour propager la dévotion à ses douleurs! Séparés

du monde et vivant dans les cavernes sauvages du mont Senario, vous avez mortifié votre chair par des pénitences inouïes et vous avez nourri votre esprit par la contemplation assidue des plus sublimes vérités de la foi. C'est ainsi que vous vous êtes préparés à la glorieuse mission, confiée à vous et à votre Ordre, de déraciner du cœur des peuples les vices et les iniquités, en propageant la compassion aux douleurs de la Vierge bénie.

Portant profondément imprimées dans votre cœur la passion du Fils et les douleurs de la Mère, vous vous êtes employés à apaiser les discordes civiles, à convertir les pécheurs, à ramener les âmes égarées à l'obéissance du Pontife romain. Du haut de ces trônes de gloire où vous régnez maintenant avec Jésus-Christ, abaissez un regard sur nous, pauvres mortels, qui luttons encore dans cette vallée d'épreuves et de combats. Le démon avec ses suggestions, le monde avec ses flatteries, la chair avec ses aiguillons nous environnent comme des lions furieux pour nous dévorer. Prenez donc pitié de nous, et répandez dans notre cœur une partie au moins de cette tendre compassion aux douleurs de Marie dont vous avez été continuellement pénétrés, afin qu'à la vue de notre Mère accablée d'une si grande douleur, nous résistions aux séductions du vice, et nous ne renouvelions point, par le péché, la passion du divin Rédempteur, cause des douleurs de Marie. Obtenez-nous encore la docilité et la promptitude à répondre aux inspirations divines, le détachement des faux biens de ce monde, l'esprit de mortification et de pénitence. Faites aussi que, suivant sur la terre vos exemples dans la voie de la perfection et de la sainteté, nous méritions d'être vos compagnons au ciel, et de chanter éternellement avec vous les miséricordes du Rédempteur crucifié et les gloires de la Reine des martyrs. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 Janv. 1932.)

169 (487)

À SAINT JEAN BERCHMANS.

Jeune et angélique Jean, fleur aimable et parfumée d'innocence, vaillant soldat de la Compagnie de Jésus, ardent champion de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie, la toute sage Providence de Dieu vous a donné à nous comme un brillant modèle afin de nous apprendre quels trésors de perfection cache en elle une vie ordinaire sanctifiée par la piété. Je vous en conjure instamment, obtenez-moi la constance et la fidélité dans l'accomplissement des devoirs de ma vie;

obtenez-moi la pureté du cœur, la force et le courage contre les ennemis du salut éternel, la docilité à répondre aux appels de la volonté divine. Par votre extraordinaire piété envers la très aimable Mère de Jésus-Christ, qui à son tour vous regardait comme son enfant, obtenez-moi la grâce d'aimer ardemment Jésus et Marie et de gagner à leur amour le plus d'âmes possible. Je vous choisis, aimable Saint, pour mon patron spécial et je vous supplie de me rendre zélé en tout ce qui regarde la gloire de Dieu; aidez-moi par votre secours à mener une vie riche en bonnes œuvres. Enfin, quand viendra l'heure de la mort, assistez-moi; inspirez-moi l'humble confiance dont vous étiez pénétré alors que vous souhaitiez de vous envoler au ciel et que vous pressiez avec amour sur votre cœur l'image de Jésus crucifié, le chapelet de la Mère de Dieu et le livre de vos Règles, en répétant: « Voici mes trois amours; avec eux, je meurs volontiers. »

℣. Priez pour nous, saint Jean.
℟. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de J.-C.

Prions: Accordez à vos serviteurs, nous vous en prions, Seigneur, d'imiter dans votre service l'innocence et la fidélité dont l'exemple leur a été donné par le jeune et angélique Jean et auxquelles il a consacré la fleur de son âge. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mai 1935.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de ce saint aux nos 328, 350, 417, 418.

170 (492)

À SAINT ANTOINE DE PADOUE.

Ô admirable saint Antoine, glorifié par tant de magnifiques miracles et par la faveur que Jésus a daigné vous accorder lorsque, gracieux enfant, il est descendu et s'est reposé entre vos bras, obtenez-moi de sa bonté la grâce que je désire et que je sollicite de tout mon cœur.

Vous avez été si bon pour les pauvres pécheurs; ne considérez point l'indignité de ceux qui vous implorent, mais la gloire de Dieu qui recevra un nouvel éclat, si vous me venez en aide; songez au salut de mon âme; et il s'agit de mon salut dans la requête que je vous présente avec tant d'instance. Que la promesse d'une vie plus conforme aux enseignements évangéliques et consacrée au soulagement des pauvres que vous avez tant aimés et aimez encore, vous soit le gage de ma gratitude;

bénissez ma promesse et obtenez-moi d'y être fidèle jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 7 déc. 1936.)

Note. — Pour les exercices en l'honneur de ce saint, voir nos 419, 420.

171 (494)

À SAINT JEAN DE MATHA.

Ô glorieux saint Jean de Matha, vous qui, embrasé d'un grand amour envers Dieu et d'une tendre compassion envers le prochain, avez été choisi par Dieu lui-même pour fonder l'Ordre insigne de la Très Sainte Trinité et avez employé votre temps, ici-bas, à glorifier cet auguste mystère et à racheter les pauvres esclaves chrétiens, obtenez-nous la grâce de passer, nous aussi, notre vie à glorifier la Très Sainte Trinité et à nous livrer, au profit de notre prochain, aux œuvres de charité chrétienne pour goûter ensuite au bonheur de jouir dans le ciel de la vision béatifique du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 sept. 1931.)

172 (496)

À SAINT JOSEPH CALASANZ.

Ô saint Joseph Calasanz, protecteur des enfants et des jeunes gens, ô grand serviteur du Seigneur, qui avez, en leur faveur, opéré tant et de si grandes merveilles, vous qui avez été pour eux le miroir d'une charité très ardente, d'une patience invincible, d'une très profonde humilité, d'une pureté angélique et de toutes les vertus les plus héroïques, vous qui, par de saints exemples, par des paroles toutes pleines de l'Esprit de Dieu, les avez excités à fuir les occasions dangereuses, à détester le vice, à haïr le péché, à aimer la piété et la dévotion; vous qui, de la sorte, avez conduit au ciel tant d'enfants et de jeunes gens; vous qui leur avez obtenu visiblement la bénédiction de l'Enfant Jésus et de sa très sainte Mère, obtenez-nous encore, à nous, vos humbles et dévots serviteurs, obtenez-nous, ô notre puissant avocat et notre père très doux, une constante aversion pour le péché, la victoire dans les tentations, l'assistance dans les dangers, le progrès dans les lettres, afin qu'en acquérant la plénitude de la vraie sagesse, qui est la sainte crainte de Dieu, nous obtenions aussi le salut éternel. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 avril 1932.)

173 (502)

EN L'HONNEUR DE SAINT DOMINIQUE.

Ô Jésus, mon Seigneur, qui de votre très précieux Sang avez formé votre Église, qui l'avez établie, propagée et répandue dans le monde entier par la prédication des apôtres; qui, après eux, avez envoyé le saint patriarche Dominique pour relever sa beauté et son éclat et la défendre par la splendeur de ses mérites et de sa doctrine; daignez exaucer les prières que cet homme apostolique ne cesse de vous adresser, pour l'accroissement de ses trésors spirituels et de ses bénéfices temporels. Pater, Ave, Gloria.

Ô très clément Rédempteur, vous avez choisi saint Dominique afin qu'il coopère avec vous au salut des âmes. C'est avec le secours de votre grâce et par son zèle qu'il a gagné à l'Église un si grand nombre d'hérétiques qui s'en étaient séparés, et de pauvres pécheurs qui l'attristaient par leur vie licencieuse. Daignez, ô mon Dieu, envoyer sans cesse de nouveaux ouvriers dans votre vigne, pour travailler à votre gloire et recueillir des fruits de vie éternelle. Pater, Ave, Gloria.

Ô bon Jésus, qui contempliez avec complaisance saint Dominique prosterné chaque nuit, devant votre autel, pour vous adorer avec la foi la plus vive, sous les voiles du sacrement de l'Eucharistie, et vous offrir tour à tour, ses gémissements, ses prières et ses pénitences pour votre Église, alors persécutée par ses ennemis et déshonorée par ses propres enfants; défendez cette sainte Église, votre épouse, par l'intercession de saint Dominique, contre les attaques et les complots de Satan, notre commun ennemi. Pater, Ave, Gloria.

℣. Priez pour nous, saint Dominique.

℟. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ.

Prions: Dieu tout-puissant, faites, nous vous en supplions, que la protection du bienheureux Dominique, votre confesseur, nous relève, nous qui sommes oppressés sous le poids de nos péchés. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 16 mars 1934.)

Note. — Exercice en l'honneur de ce saint, n° 421.

174 (505)

EN L'HONNEUR DE SAINT GABRIEL DE LA VIERGE DES DOULEURS.

Adorons et remercions Dieu, le Père éternel qui, dans son grand amour pour nous, a daigné envoyer son Fils unique dans le monde pour y souffrir et mourir sur le gibet de la croix; et prions-le par les mérites de sa passion et de sa mort, et par l'intercession de saint Gabriel, disciple très aimant du divin Crucifié, de nous accorder la grâce que nous sollicitons. Pater, Ave et Gloria.

Adorons et remercions Dieu, le Fils éternel, qui en se faisant homme et en mourant pour nous sur la croix, nous a laissé pour Mère la Vierge sainte; et prions-le par les mérites de la Vierge des Douleurs et par l'intercession de saint Gabriel, leur pieux serviteur à tous deux, de nous accorder la grâce que nous sollicitons. Pater, Ave et Gloria.

Adorons et remercions Dieu, l'Esprit-Saint qui, dans sa bonté infinie se communique aux âmes pour les sanctifier; et prions-le par cette même bonté infinie et par l'intercession de saint Gabriel qui en a vécu si intensément, de nous accorder la grâce que nous sollicitons. Pater, Ave et Gloria.

℣. Priez pour nous, saint Gabriel.
℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de J.-C.

Prions: Dieu qui avez enseigné au bienheureux Gabriel à méditer les douleurs de votre très sainte Mère, et qui par elle, l'avez élevé dans la gloire par la grâce de la sainteté et le don des miracles, faites que, par son intercession et à son exemple, nous soyons si bien compatissants aux pleurs de votre Mère que par sa maternelle protection nous obtenions le salut. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 juil. 1934.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de ce saint aux nos 329, 351.

175 (506)

INVOCATION À SAINT PHILIPPE DE NÉRI.

Humble saint Philippe, priez pour moi la Vierge Immaculée et Mère de Dieu.

Indulg. 100 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 7 avril 1921.)

176 (622)

À SAINT CAMILLE DE LELLIS.

Glorieux saint Camille, patron spécial des pauvres malades, vous qui, pendant quarante ans, vous êtes consacré avec une charité vraiment héroïque au soulagement de leurs maux spirituels et corporels, venez plus libéralement encore à leur secours, maintenant que vous êtes bienheureux au ciel et que l'Église les a confiés à votre puissante protection. Obtenez-leur de Dieu la guérison des maux dont ils souffrent, ou la patience et la résignation chrétienne afin qu'ils se sanctifient et soient fortifiés à l'heure du trépas. En même temps, obtenez-nous la grâce de vivre et de mourir, à votre exemple, dans la pratique de la charité divine. Ainsi soit-il. Pater, Ave, Gloria.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 24 avril 1931.)

Note. — On trouvera les exercices en l'honneur de ce saint au n° 411.

177 (517)

À SAINTE AGNÈS.

Ô parfait modèle de vertu, glorieuse sainte Agnès, par cette foi vive dont vous étiez animée dès l'âge le plus tendre et qui vous a rendue si agréable à Dieu qu'il vous a jugée digne de la couronne du martyre, obtenez-nous la grâce de conserver intacte dans nos cœurs la foi catholique et de nous montrer franchement chrétiens non seulement en paroles, mais aussi en œuvres, afin qu'après avoir confessé Jésus-Christ devant les hommes, nous méritions de recevoir de lui un témoignage favorable devant son Père éternel. Pater, Ave et Gloria.

Ô martyre invincible, célèbre sainte Agnès, par cette espérance que vous gardiez dans le secours divin lorsque, condamnée par l'impie gouverneur romain à voir le lis de votre pureté souillé et foulé aux pieds, vous avez mis, sans crainte et sans frayeur, toute votre confiance en Dieu qui envoie ses anges au secours de ceux qui espèrent en lui: obtenez-nous de Dieu, par votre intercession, la grâce de conserver avec un soin jaloux cette divine vertu dans notre cœur, afin qu'à tant de péchés commis nous n'ajoutions pas le péché abominable de la défiance en la miséricorde divine. Pater, Ave et Gloria.

Ô vierge courageuse, très pure sainte Agnès, la charité qui embrasait votre cœur était si ardente que le feu des bûchers et des plaisirs impurs, par lesquels les ennemis de Jésus-Christ voulaient vous perdre, ne put vous nuire en aucune façon.

Par cet amour ardent, obtenez-nous de Dieu que toute flamme impure s'éteigne en notre cœur, et que seul y brûle le feu que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, afin qu'après avoir mené une vie sans tache dans la pratique de cette belle vertu, nous puissions participer à la gloire que vous avez méritée par la pureté de votre cœur et par le martyre. Pater, Ave et Gloria.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 mai 1933.)

178 (522)

À SAINTE THÉRÈSE D'AVILA.

(St Alphonse de Liguori.)

Ô séraphique vierge, sainte Thérèse, épouse bien-aimée du divin Crucifié; vous qui, sur la terre, brûliez d'un si grand amour pour votre Dieu qui est aussi mon Dieu; vous qui maintenant, dans le ciel, brûlez d'un amour plus grand et plus pur encore; vous qui désiriez toujours si vivement de le voir aimé de tous les hommes, obtenez-moi, je vous en prie, une étincelle de cette sainte flamme qui me fasse oublier le monde, les créatures et moi-même; qui fasse que toutes mes pensées, tous mes désirs et toutes mes affections s'emploient toujours, parmi les joies comme parmi les peines, à accomplir la volonté de ce Souverain Bien qui mérite d'être infiniment obéi et aimé! Obtenez-moi cette grâce, vous qui avez tant de pouvoir auprès de Dieu: faites qu'à votre exemple je brûle tout entier du divin amour. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 fév. 1934.)

179 (525)

À SAINTE RITA DE CASCIA.

Ô glorieuse sainte Rita, vous qui avez prodigieusement participé à la douloureuse Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, obtenez-moi de souffrir avec résignation les peines de cette vie, et protégez-moi en toutes mes nécessités. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 2 mars 1936.)

180 (533)

À SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS.

Ô admirable sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui, dans votre courte existence, avez été un miroir d'angélique pureté, d'amour fort et de si généreux abandon à Dieu; maintenant que vous jouissez de la récompense de vos vertus, jetez un regard de bienveillance sur moi, qui me confie en vous.

Obtenez-moi la grâce de conserver toujours, à votre exemple, la pureté de l'âme et du corps, et d'abhorrer d'une volonté sincère tout ce qui pourrait offenser, même légèrement, une vertu si sublime, qui vous a rendue si chère à votre divin Époux.

Daignez, chère Sainte, nous faire expérimenter en tous nos besoins la puissance de votre intercession. Obtenez-nous force et consolation, dans toutes les amertumes de cette misérable vie, et tout particulièrement à notre dernière heure, afin que nous puissions participer avec vous à l'éternelle félicité du paradis. Ainsi soit-il.

℣. Priez pour nous, sainte Thérèse.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ.

Oraison: Seigneur qui avez dit: *Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux,* donnez-nous, nous vous en supplions, de suivre si fidèlement votre sainte vierge Thérèse dans la voie de l'humilité et de la simplicité du cœur, que nous méritions de partager sa récompense éternelle. Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 2 juil. 1925 et 30 sept. 1935.)

181 (534)

EN L'HONNEUR DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS.

Ô Dieu, qui avez embrasé de votre Esprit d'Amour l'âme de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, accordez-nous de vous aimer nous aussi et de vous faire beaucoup aimer. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 oct. 1936.)

Note. — Pour les exercices en l'honneur de cette sainte, voir nos 331, 352.

SECTION V

Prières avec indulgence partielle; et plénière, à des jours fixes, aux conditions indiquées à chaque numéro.

182 (138)

EN L'HONNEUR DU SAINT SACREMENT.

Séquence: Lauda Sion, Salvatorem, etc. « Loue, ô Sion, ton Sauveur. » (*Missel Romain.*)

Indulg. 7 ans le jour de la Fête-Dieu et durant son octave. Plén. aux cond. ord. le jour de la fête et durant toute l'octave.

(S. P. A., 28 nov. 1936.)

183 (148)

À LA SAINTE TRINITÉ.

ACTE D'ADORATION ET D'ACTION DE GRÂCES.

Je vous adore, Père éternel, et je vous remercie de l'infinie charité avec laquelle vous avez daigné envoyer votre Fils unique pour me racheter et pour être la nourriture de mon âme. Je vous offre tous les actes d'adoration et d'action de grâces des anges et des saints au ciel et des justes sur la terre. Pour vous louer, vous aimer, vous remercier, j'emprunte les actes de louange, d'amour, de reconnaissance de votre Fils lui-même au très Saint Sacrement. Faites, je vous en conjure, que tous les fidèles le connaissent, l'aiment, le vénèrent, le remercient et le reçoivent dignement dans ce divin Sacrement. Pater, Ave, Gloria.

Je vous adore, Fils éternel, et vous remercie de l'infinie charité qui vous a porté à vous incarner pour moi, à naître dans une étable, à vivre dans un atelier, à endurer la faim et la soif, le chaud et le froid, les misères et les souffrances, le mépris, la persécution, la flagellation, les épines, les clous et la mort sur le bois très dur de la croix. Je vous remercie, avec toute l'Église militante et triomphante, de l'infinie charité avec laquelle vous avez institué le très Saint Sacrement pour être la nourriture de mon âme. Je vous adore dans toutes les hosties consacrées du monde. Je vous remercie aussi pour ceux qui ne vous connaissent et ne vous remercient pas. Que ne puis-je, par le sacrifice de ma vie, obtenir que tous vous connaissent, vous aiment et vous honorent dans ce sacrement d'amour, et empêcher les irrévérences et les sacrilèges qui se commettent! Je vous aime, ô mon Jésus, et je désire vous aimer et vous recevoir avec l'amour, la pureté et les sentiments de votre très sainte Mère, avec l'amour et la perfection de votre Cœur très pur lui-même! Ô Époux bien-aimé de mon âme,

produisez en moi, lorsque vous y venez par la sainte communion, les effets pour lesquels vous venez à nous, et faites que je meure plutôt que de vous recevoir indignement. Pater, Ave et Gloria.

Je vous adore, Esprit éternel, et vous remercie de l'infinie charité avec laquelle vous avez opéré l'ineffable mystère de l'Incarnation; et par cet amour immense avec lequel vous avez formé, du plus pur sang de la Vierge Marie, le très saint Corps de Jésus, qui est la nourriture de mon âme dans le Saint Sacrement, je vous prie d'éclairer mon intelligence, de purifier mon cœur et les cœurs de tous les hommes, afin que nous sachions apprécier cet immense bienfait de votre amour, et que nous recevions dignement le très Saint Sacrement. Pater, Ave, Gloria.

Indulg. 3 ans pour récitation devant le Saint Sacrement. Plén. le premier jeudi de chaque mois. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 31 mars 1931.)

184 (75)

CONSÉCRATION DE SOI-MÊME À JÉSUS-CHRIST, PAR LES MAINS DE MARIE.

Ô Sagesse éternelle et incarnée! Ô très aimable et adorable Jésus, vrai Dieu et vrai Homme, Fils unique du Père éternel et de Marie, toujours Vierge, je vous adore profondément dans le sein et les splendeurs de votre Père, pendant l'éternité, et dans le sein virginal de Marie, votre très digne Mère, dans le temps de votre Incarnation.

Je vous rends grâces de ce que Vous vous êtes anéanti vous-même, en prenant la forme d'un esclave, pour me tirer du cruel esclavage du démon. Je vous loue et glorifie de ce que Vous avez bien voulu vous soumettre à Marie, votre sainte Mère, en toutes choses, afin de me rendre par elle votre fidèle esclave. Mais, hélas! ingrat et infidèle que je suis, je ne vous ai pas gardé les promesses que je vous ai si solennellement faites à mon baptême. Je n'ai point rempli mes obligations; je ne mérite pas d'être appelé votre enfant ni votre esclave, et comme il n'y a rien en moi qui ne mérite vos rebuts et votre colère, je n'ose plus par moi-même approcher de votre très sainte et auguste Majesté. C'est pourquoi j'ai recours à l'intercession de votre très sainte Mère, que Vous m'avez donnée pour médiatrice auprès de vous; et c'est par ce moyen que j'espère obtenir de vous la contrition et le pardon de mes péchés, l'acquisition et la conservation de la sagesse.

Je vous salue donc, ô Marie immaculée, tabernacle vivant de la Divinité, où la Sagesse éternelle cachée veut être adorée des anges et des hommes. Je vous salue, ô Reine du ciel et de la terre, à l'empire de qui est soumis tout ce qui est au-dessous de Dieu. Je vous salue, ô refuge assuré des pécheurs, dont la miséricorde ne manque à personne; exaucez les désirs que j'ai de la divine sagesse et recevez pour cela les vœux et les offres que ma bassesse vous présente.

Moi N..., pécheur infidèle, je renouvelle et ratifie aujourd'hui entre vos mains les vœux de mon baptême. Je renonce pour jamais à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je me donne tout entier à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, pour porter ma croix à sa suite, tous les jours de ma vie. Et afin que je lui sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici, je vous choisis aujourd'hui, ô Marie, en présence de toute la Cour céleste, pour ma Mère et Maîtresse.

Je vous livre et consacre, en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité.

Recevez, ô Vierge bénigne, cette petite offrande de mon esclavage, en l'honneur et union de la soumission que la Sagesse éternelle a bien voulu avoir à votre maternité; en hommage de la puissance que Vous avez tous deux sur ce petit vermisseau et ce misérable pécheur, en action de grâces des privilèges dont la sainte Trinité vous a favorisée. Je proteste que je veux désormais, comme votre véritable esclave, chercher votre honneur et vous obéir en toutes choses.

Ô Mère admirable, présentez-moi à votre cher Fils, en qualité d'esclave éternel, afin que, m'ayant racheté par vous, il me reçoive par vous. Ô Mère de miséricorde, faites-moi la grâce d'obtenir la vraie sagesse de Dieu et de me mettre pour cela au nombre de ceux que Vous aimez, que Vous enseignez, que Vous conduisez, que Vous nourrissez et protégez comme vos enfants et vos esclaves. Ô Vierge fidèle, rendez-moi en toutes choses un si parfait disciple, imitateur et esclave de la Sagesse incarnée, Jésus-Christ votre Fils, que j'arrive, par votre intercession et votre exemple, à la plénitude de son âge sur la terre et de sa gloire dans les cieux. Ainsi soit-il. (*Bienheureux L. M. Grignion de Montfort.*)

Indulg. plén. aux cond. ord., le jour de la fête de l'Immaculée Conception et le 28 avril.

(S.-O., 7 déc. 1927.)

185 (253)

ACTE DE CONSÉCRATION DU GENRE HUMAIN AU SACRÉ CŒUR.

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel[1]. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous; et afin de vous être plus étroitement unis, voici qu'en ce jour chacun de nous se consacre spontanément à votre Sacré Cœur.

Beaucoup ne vous ont jamais connu; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres et ramenez-les tous à votre Sacré Cœur.

Seigneur, soyez le Roi, non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous ont abandonné; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle, pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

Soyez le Roi de ceux qui vivent dans l'erreur ou que la discorde a séparés de vous; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Soyez le Roi de tous ceux qui sont encore égarés dans les ténèbres de l'idolâtrie ou de l'islamisme, et ne refusez pas de les attirer tous à la lumière de votre royaume.

Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fut jadis votre préféré; que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de rédemption, le Sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes.

Accordez, Seigneur, à votre Église une liberté sûre et sans entrave; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix; faites que, d'un pôle du monde à l'autre, une seule voix retentisse: « Loué soit le divin Cœur qui nous a acquis le salut; à lui gloire et honneur dans tous les siècles. » Ainsi soit-il.

Pour le jour de la fête du Christ-Roi: Indulg. 7 ans. Plénière, moyennant confession et communion, si on assiste à la récitation de cette consécration ainsi qu'aux litanies du Sacré Cœur devant le Saint Sacrement exposé, dans n'importe quelle église, oratoire public, ou semi-public pour ceux qui en ont l'usage légitime.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

En tout autre temps: Indulg. 5 ans. Plén. mens.; conditions: conf., com., visite d'une église ou d'un oratoire public.

(S. P. A., 16 juil. 1926.)

---

(1) En dehors de l'église, dire: *en votre présence.*

186 (224)

ACTE DE RÉPARATION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Très doux Jésus, Vous avez répandu sur les hommes les bienfaits de votre charité, et leur ingratitude n'y répond que par l'oubli, le délaissement, le mépris. Nous voici donc prosternés devant votre autel, animés du désir de réparer, par un hommage spécial, leur coupable indifférence et les outrages dont, de toutes parts, ils accablent votre Cœur très aimant.

Cependant, nous souvenant que nous-mêmes, nous nous sommes, dans le passé, rendus coupables d'une si indigne conduite, et pénétrés d'une profonde douleur, nous implorons d'abord pour nous-mêmes votre miséricorde. Nous sommes prêts à réparer, par une expiation volontaire, les fautes que nous avons commises, tout prêts aussi à expier pour ceux qui, égarés hors de la voie du salut, s'obstinent dans leur infidélité, refusant de Vous suivre, Vous, leur Pasteur et leur Chef, ou, secouant le joug si doux de votre loi, foulent aux pieds les promesses de leur baptême. Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles: désordre de la conduite, indécence des modes, scandales corrupteurs des âmes innocentes, profanations des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrables contre Vous et contre vos Saints, insultes à votre Vicaire et à vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin Sacrement de votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Église.

Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant d'offenses! Du moins, pour réparer votre honneur outragé, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la Croix et dont Vous renouvelez l'offrande chaque jour, sur l'autel; nous Vous la présentons, accompagnée de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge votre Mère, des saints, des chrétiens fidèles. Nous Vous promettons de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de votre grâce, de réparer nos fautes passées, celles de notre prochain, l'indifférence à l'égard d'un si grand amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Évangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à votre suite le plus d'âmes possible.

Agréez, nous Vous en supplions, ô très bon Jésus, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, cet hommage spontané d'expiation; gardez-nous jusqu'à la mort, inébranlablement fidèles à notre devoir et à votre service, accordez-nous ce don précieux de la persévérance qui nous conduise tous enfin à la patrie où avec le Père et le Saint-Esprit, Vous régnez, Dieu, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Aux fidèles qui le jour de la fête du Sacré Cœur de Jésus dans n'importe quelle église, chapelle ou oratoire semi-public pour ceux qui en ont le légitime usage, assisteront à cet acte de réparation ainsi qu'aux litanies du Sacré Cœur devant le Saint Sacrement exposé, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén., moyennant conf. et com. *En tout autre temps:* Indulg. 5 ans. Plén. mens., moyennant conf., com. et visite d'une église ou d'un oratoire public.

(S. P. A., 1er juin 1928 et 18 mars 1932.)

187 (102)

AU SAINT ENFANT JÉSUS.

MYSTÈRES DE LA SAINTE ENFANCE.

℣. Ô Dieu, venez à mon aide!
℟. Seigneur, hâtez-vous de me secourir! Gloire au Père, etc. Notre Père...

1er Mystère. L'Incarnation.

Ô très doux Enfant Jésus, qui, du sein de votre Père êtes descendu pour notre salut dans les entrailles de la Sainte Vierge, et qui, conçu par le Saint-Esprit, prîtes la forme d'un esclave, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

2e Mystère. La Visitation.

Ô très doux Enfant Jésus, qui par le moyen de la Très Sainte Vierge, votre Mère, avez visité sainte Élisabeth, et qui, remplissant du Saint-Esprit votre Précurseur saint Jean-Baptiste, l'avez sanctifié dès le sein de sa mère, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

3e Mystère. L'Attente de la Naissance.

Ô très doux Enfant Jésus, qui, renfermé pendant neuf mois dans les entrailles de votre Mère, avez attendu le moment de naître, qui avez enflammé les cœurs de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph de désirs très ardents, et qui vous êtes offert à Dieu le Père pour le salut du monde, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

4e Mystère. La Naissance.

Ô très doux Enfant Jésus, né de la Vierge Marie à Bethléem, enveloppé de pauvres langes, couché dans une crèche, glorifié par les Anges et visité par les pasteurs, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie... Jésus, gloire à vous, qui êtes né de la Vierge, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, dans les siècles éternels. Ainsi soit-il. ℣. Le Christ est tout près de nous. ℟. Venez, adorons-le. Notre Père...

5e Mystère. La Circoncision.

Ô très doux Enfant Jésus, qui fûtes circoncis au bout de huit jours et appelé du glorieux nom de Jésus, et qui, par votre nom aussi bien que par votre Sang, fûtes proclamé Sauveur du monde, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

6e Mystère. L'Adoration des Mages.

Ô très doux Enfant Jésus, annoncé aux trois rois Mages par une étoile, et adoré sur les genoux de Marie par ces princes, qui sont venus vous offrir mystérieusement de l'or, de l'encens et de la myrrhe, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

7e Mystère. La Présentation.

Ô très doux Enfant Jésus, présenté par la Sainte Vierge Marie au Temple, embrassé par le saint vieillard Siméon, et révélé aux Juifs par Anne la prophétesse, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

8e Mystère. La Fuite en Égypte.

Ô très doux Enfant Jésus, recherché par Hérode, qui voulait vous faire mourir, emporté par saint Joseph en Égypte avec votre Sainte Mère, sauvé de la mort par la fuite, et glorifié par le sang des saints Innocents, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie... Jésus, gloire à vous, qui êtes né de la Vierge, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, dans les siècles éternels. Ainsi soit-il. ℣. Le Christ est tout près de nous. ℟. Venez, adorons-le. Notre Père...

9e Mystère. Le Séjour en Égypte.

Ô très doux Enfant Jésus, qui demeurâtes sept ans en Égypte comme en exil, où vous prononçâtes les premières paroles, où, détaché des langes, vous fîtes les premiers pas, et où vous opérâtes vos premières merveilles d'une manière cachée, par le renversement des idoles, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

10e Mystère. Le Retour d'Égypte.

Ô très doux Enfant Jésus, rappelé, après la mort d'Hérode, d'Égypte en la terre d'Israël, éprouvé dans le voyage par beaucoup de fatigues, et reporté dans la ville de Nazareth par la Très Sainte Vierge Marie et saint Joseph, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

11e Mystère. La sainte Vie cachée.

Ô très doux Enfant Jésus, demeurant saintement dans la pauvre maison de Nazareth, menant une vie de soumission, de pauvreté et de travaux, et qui, croissant en âge, croissiez aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie...

12e Mystère. Dispute des Docteurs.

Ô très doux Enfant Jésus, conduit à l'âge de douze ans à Jérusalem, recherché avec angoisse par vos parents, qui vous avaient perdu, et retrouvé enfin avec grande joie au bout de trois jours disputant au milieu des docteurs dans le temple, ayez pitié de nous. ℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. Je vous salue, Marie... Jésus, gloire à vous, qui êtes né de la Vierge, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, dans les siècles éternels. ℣. Le Christ est tout près de nous. ℟. Venez, adorons-le.

POUR NOËL ET SON OCTAVE

(et pendant l'année, sans « alleluia »).

℣. Et le Verbe s'est fait chair, alleluia. ℟. Et il a habité parmi nous, alleluia.

POUR L'ÉPIPHANIE ET SON OCTAVE.

℣. Le Christ s'est manifesté à nous, alleluia. ℟. Venez, adorons-le, alleluia.

Prions: Dieu tout-puissant et éternel, Seigneur du ciel et de la terre, qui vous révélez aux petits, accordez-nous, nous vous en supplions, qu'en honorant dignement les mystères sacrés de Jésus Enfant, votre Fils, et en nous efforçant de les imiter, nous méritions de parvenir au royaume des cieux promis aux humbles. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 5 ans, une fois le jour. Plén. aux cond. ord. le 25 de chaque mois.

(S. P. A., 8 juin 1935.)

SECTION VI

Prières déjà indulgenciées, avec indulgence plénière en plus, à l'article de la mort.

Conditions: Que l'on ait eu l'habitude, durant la vie, de faire ces prières; que l'on se soit confessé et que l'on ait communié, ou du moins que l'on se soit sincèrement repenti; que l'on invoque de bouche, si c'est possible, ou du moins de cœur, le très saint Nom de Jésus; et que l'on accepte patiemment la mort, de la main du Seigneur, comme le châtiment du péché.

188 (4)

ACTE DE CONFORMITÉ À LA VOLONTÉ DE DIEU.

Que la très juste, très haute, très aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses.

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. *En tout autre temps*: Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 9 déc. 1932.)

189 (26)

Actes des vertus théologales ainsi que l'acte de contrition, quelle que soit la formule employée, pourvu qu'il s'agisse de formules recommandées dans un catéchisme approuvé par l'autorité ecclésiastique compétente.

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. *En tout autre temps*: Indulg. 3 ans pour chacun de ces actes. Plén. mens. aux cond. ord. pour l'un ou l'autre de ces actes. (S. P. A., 17 fév. 1932.)

190 (88)

L'invocation du saint Nom de Jésus.

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. *En tout autre temps*: Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 9 déc. 1933.)

191 (268)

L'invocation du saint Nom de Marie.

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. *En tout autre temps*: Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 12 nov. 1932.)

192 (301)

SALVE, REGINA.

Salut, ô Reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur et notre espérance, salut. Nous élevons nos cris vers vous, pauvres exilés, malheureux enfants d'Eve; nous soupirons vers vous, gémissant et pleurant dans cette vallée de

larmes. Ah! nous vous en supplions, ô notre avocate, tournez vers nous vos regards compatissants et au sortir de cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles. Ô clémente, ô charitable, ô douce Vierge Marie! (*Bréviaire.*)

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. *En tout autre temps*: Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 2 juil. 1934.)

193 (302)

SUB TUUM, PRÆSIDIUM.

Nous nous réfugions sous votre protection, sainte Mère de Dieu: ne méprisez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins; mais délivrez-nous toujours de tous les périls, Vierge comblée de gloire et de bénédiction. (*Bréviaire.*)

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. *En tout autre temps*: Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 12 déc. 1935.)

194 (415)

AU SAINT ANGE GARDIEN.

Ange de Dieu, qui êtes mon gardien par un bienfait de la divine charité; éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi aujourd'hui (ou cette nuit). Ainsi soit-il.

Indulg. plén. à l'article de la mort, aux conditions indiquées en tête de cette section. Indulg. plén. aux cond. ord. en la fête des saints Anges Gardiens, le 2 octobre, si pendant l'année on a fait fréquemment cette prière matin et soir. *En tout autre temps*: Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 27 oct. 1935.)

195 (591)

ACTE D'ACCEPTATION DE LA MORT.

Aux fidèles qui, à n'importe quel moment de leur vie, dans un acte d'amour sincère pour Dieu et ayant au moins le cœur contrit, prennent la résolution d'accepter de la main de Dieu, avec sérénité et résignation, le genre de mort, quel qu'il soit, avec toutes ses angoisses, ses peines et ses tourments, qu'il plaira à Dieu de leur envoyer, il est accordé: une indulgence plénière à l'article de la mort, si l'on a récité dévotement un acte de cette nature au moins une fois dans sa vie en remplissant les conditions ordinaires. *En tout autre temps*: 7 ans. (S. P. A., 18 mars 1932.)

Note. — Évidemment, selon la nature des choses, une seule indulgence plénière payant toute notre dette vis-à-vis de la justice de Dieu, l'on ne peut en gagner qu'une; et ce principe de bon sens rappelé par la Sacrée Congrégation des Indulgences, il ne faut pas le perdre de vue. Cependant, il ne s'ensuit pas que les différentes pratiques auxquelles est attachée l'indulgence soient inutiles pour le moribond; loin de là, elles le mettent de plus en plus

SECTION VII

Oraisons jaculatoires et prières avec seulement une indulgence partielle « toties quoties », sauf quelques numéros.

À LA SAINTE TRINITÉ

AU DIEU UNIQUE EN TROIS PERSONNES.

196 (631)

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

En se signant: Indulg. 100 jrs; avec de l'eau bénite, 300 jrs.

(S. P. A., 10 fév. 1935.)

197 (2)

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées: les cieux et la terre sont remplis de votre gloire. (*Missel Romain.*)

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 23 mars 1936.)

198 (5)

Mon Dieu et mon tout!

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 15 juin 1935.)

199 (8)

Que le Nom du Seigneur soit béni!

Indulg. 500 jrs, si, en entendant des blasphèmes contre Dieu, on récite dévotement cette prière. (S. P. A., 9 déc. 1932.)

200 (9)

Mon Dieu, je vous rends grâces de tout ce que vous m'avez donné, de tout ce que vous m'avez retiré. Que votre volonté soit faite.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 22 mai 1934.)

201 (10)

Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité.

Indulg. 300 jrs. (Pie X, 16 mai 1908.)

---

dans les dispositions requises pour obtenir pleinement cette indulgence. Il pourra très bien arriver, en effet, que le mourant n'ayant pas gagné l'indulgence, à tel titre, pour n'avoir pas rempli certaines conditions avec toute l'exactitude prescrite, la gagne à un autre titre, l'invocation du Saint Nom de Jésus, par exemple, ou la récitation du Salve Regina. (Père J. Harpin, Dominicain.)

202 (12)

***a*) Ô Très Sainte Trinité, je Vous adore habitant par votre grâce en mon âme.**

***b*) Ô Très Sainte Trinité, habitant en mon âme par votre grâce, faites que je Vous aime de plus en plus.**

***c*) Ô Très Sainte Trinité, habitant en mon âme par votre grâce, de plus en plus sanctifiez-moi.**

***d*) Demeurez avec moi, Seigneur, et soyez ma vraie joie.**

Indulg. 300 jrs, pour chacune de ces invocations.

(S. P. A., 23 oct. 1928.)

203 (13)

Mon Dieu, répandez vos bénédictions et vos miséricordes sur toutes les personnes et sur les âmes du purgatoire pour lesquelles, par charité, par reconnaissance ou par amitié, je dois et je veux prier. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs. (Bref, 13 déc. 1922.)

204 (14)

Ô Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. (*Luc, XVIII, 13.*)

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 23 mars 1936.)

205 (15)

Ô Dieu, Vous êtes tout-puissant, faites-moi saint. (*St Alph.-M. de Liguori.*)

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 12 fév. 1934.)

206 (22)

De mes ennemis, Seigneur, délivrez-moi. (*Ps. LVIII, 2.*)

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 22 nov. 1934.)

207 (29)

Mon Dieu, je vous aime.

Indulg. 300 jrs. (Bref, 30 déc. 1919.)

208 (30)

Ô Bienheureuse Trinité, Dieu unique, je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime, je vous adore, ayez pitié de moi maintenant et à l'heure de ma mort et sauvez-moi.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 2 juin 1921.)

209 (6)

Mon Dieu, faites que je vous aime, et que la seule récompense de mon amour soit que je vous aime toujours davantage.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 23 mars 1936.)

210 (33)

Je vous adore, ô Dieu, je m'anéantis devant votre Majesté. Vous seul êtes l'Etre, la Vie, la Vérité, la Beauté, la Bonté. Je vous glorifie, je vous loue, je vous remercie et je vous aime, tout incapable et indigne que je suis, en union avec votre cher Fils, Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Frère, dans la miséricorde de son Cœur et par ses mérites infinis. Je veux vous servir, vous plaire, vous obéir et vous aimer toujours, avec Marie immaculée, Mère de Dieu et la nôtre, aimant aussi et servant mon prochain pour votre amour.

C'est pourquoi, donnez-moi votre Saint-Esprit, qui m'éclaire, me corrige et me guide dans la voie de vos commandements et en toute perfection, en attendant le bonheur du ciel, où nous vous glorifierons à jamais. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs, une fois le jour seulement.

(S. P. A., 18 avril 1933.)

211 (38)

Seigneur tout-puissant, qui permettez le mal pour en tirer le bien, écoutez nos humbles prières par lesquelles nous vous demandons de vous rester fidèles jusqu'à la mort, nous conformant toujours à votre sainte volonté.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 29 mars 1936.)

212 (40)

Toute-puissance du Père, venez en aide à ma fragilité et tirez-moi de l'abîme de ma misère. Sagesse du Fils, dirigez toutes mes pensées, mes paroles et mes actions. Amour du Saint-Esprit, soyez le principe de toutes les opérations de mon âme, afin qu'elles soient toujours conformes au bon plaisir divin.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 12 sept. 1936.)

213 (32)

Très Sainte Trinité, un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, nous nous prosternons devant votre divine Majesté et, avec l'humilité la plus profonde, nous vous demandons le pardon de nos péchés.

Père tout-puissant, nous vous adorons; de tout cœur nous vous remercions, car vous nous avez donné votre Fils unique pour Sauveur, et vous nous l'avez laissé dans le Très Saint Sacrement jusqu'à la fin des siècles, en même temps que, dans ce mystère de foi et de charité, vous nous révélez les merveilles de son Sacré Cœur. Gloire soit au Père, etc.

Verbe divin, très aimable Sauveur, présent dans le Saint **Sacrement, nous vous adorons; du plus profond de notre âme nous vous remercions, car, pour nous, vous vous êtes fait homme; pour notre rédemption vous vous êtes fait prêtre et victime sur l'autel de la Croix, et maintenant, dans l'excès d'amour de votre Cœur adorable, vous renouvelez continuellement ce sacrifice sur nos autels. Divin Prêtre, divine Victime, accordez-nous que nous honorions dignement votre saint sacrifice dans l'Eucharistie, en union avec les hommages que vous rendent votre très sainte Mère et votre Église tout entière, l'Église triomphante, l'Église souffrante et l'Église militante. Nous nous offrons à vous sans réserve. Vous voulez que nous nous immolions avec vous: accueillez donc notre offrande, unissez-la à votre sacrifice et bénissez-nous. Gloire soit au Père, etc.**

Esprit-Saint, divin Consolateur, nous vous adorons; de tout notre cœur nous vous remercions, car, avec la plus grande **charité, vous avez accompli pour nous l'ineffable mystère de l'Incarnation du Verbe divin et vous nous permettez à tous, dans la très sainte Eucharistie, de participer de nouveau et toujours davantage à ce bienfait divin. Par ce chef-d'œuvre de l'amour du Cœur de Jésus, nous vous en conjurons, accordez-nous votre grâce, ainsi qu'à tous les pauvres pécheurs. Esprit-Saint, répandez vos dons sur nous et sur toutes les âmes rachetées par le Sang de Jésus-Christ; répandez-les surabondamment sur la sainte Église, Épouse de Jésus-Christ et notre Mère, sur le Pape, son chef visible, sur tous les cardinaux, évêques et pasteurs des âmes, sur tous les prêtres et ministres du sanctuaire. Gloire soit au Père, etc.**

Indulg. 3 ans. (S. P. A., 9 déc. 1932.)

214 (50)

À DIEU LE PÈRE.

Ô Père des miséricordes, source de tout bien, je vous en supplie très humblement par le très sacré Cœur de Jésus, votre Fils bien-aimé, notre Seigneur et Rédempteur, Cœur embrasé du plus ardent amour pour vous et en qui vous mettez toujours vos complaisances, daignez m'accorder la grâce d'une foi vive,

d'une espérance ferme et d'une ardente charité pour vous et pour mon prochain; faites en outre, par votre grâce, que je regrette sincèrement tous mes péchés, avec le ferme propos de ne plus vous offenser à l'avenir, afin que je puisse toujours vivre selon votre bon plaisir, accomplir votre très sainte volonté avec courage et générosité dans votre amour, jusqu'à la fin de ma vie. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 23 mars 1936.)

À DIEU LE FILS, JÉSUS-CHRIST.

215 (57)

Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus tout.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 28 juil. 1932.)

216 (59)

Ô mon Jésus, qui êtes la charité même, faites descendre dans mon cœur le feu divin qui consume les saints et les transforme en vous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 8 mai 1935.)

217 (60)

Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, lumière du monde, je vous adore, je vis pour vous, je meurs pour vous. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 20 sept. 1933.)

218 (62)

Ô Jésus, vie éternelle dans le sein du Père, vie des âmes faites à votre ressemblance, au nom de votre amour, faites connaître, révélez votre Cœur!

Indulg. 300 jrs.

(S.-O., 8 juil. 1915.)

219 (63)

Ô Jésus, ami des petits enfants, bénissez les petits enfants du monde entier.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 27 juin 1932.)

220 (65)

Bénis soient Jésus-Christ et sa très pure Mère!

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 8 nov. 1921.)

221 (66)

Jésus, pour votre amour, avec vous et pour vous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 3 juil. 1936.)

222 (67)

Ô Jésus, Fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous!

Ô Jésus, Fils de la Vierge Marie, ayez pitié de nous!

Ô Jésus, Roi et centre de tous les cœurs, faites que la paix se fasse dans votre royaume.

Indulg. 300 jrs pour les trois invocations réunies.

(S. P. A., 14 mars 1923.)

223 (68)

Ô Jésus, j'adhère à vous de tout cœur!

Indulg. 300 jrs.

(Bref, 10 juin 1923.)

224 (72)

Ô Jésus, faites que je sois vôtre, tout vôtre, toujours vôtre.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 9 déc. 1936.)

225 (81)

Ô Jésus, Fils de la glorieuse Vierge Marie et Fils unique du Dieu vivant, je vous adore et je vous reconnais pour mon Dieu, le seul vrai Dieu, unique et infiniment parfait, qui a créé de rien tout ce qui est hors de lui, et qui le conserve et le gouverne avec une infinie sagesse, une souveraine bonté, une puissance suprême; et je vous demande, au nom des mystères accomplis dans votre Humanité sainte, de me purifier dans votre Sang de tous mes péchés passés, de répandre sur moi l'abondance de votre Esprit-Saint, avec sa grâce, ses vertus, ses dons; de faire que je vous croie, que je vous espère, que je vous aime, que je travaille, par chacun de mes actes, à vous mériter; et de vous donner un jour à moi, dans la splendeur de votre gloire, au milieu de l'assemblée de vos Saints. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs, une fois le jour.

(S. P. A., 8 sept. 1933.)

226 (83)

Seigneur Jésus, je m'unis à votre sacrifice perpétuel, incessant, universel. Je m'offre à vous pour tous les jours de ma vie et pour chaque instant du jour, selon votre très sainte et très

adorable volonté. Vous avez été la victime de mon salut, je veux être la victime de votre amour. Agréez mon désir, acceptez mon offrande, exaucez ma prière: que je vive d'amour, que je meure d'amour et que le dernier battement de mon cœur soit un acte du plus parfait amour.

Indulg. 500 jrs, une fois le jour.

(S. P. A., 17 déc. 1932.)

227 (86)

Ô Jésus, notre Sauveur, donnez-nous votre bénédiction, délivrez-nous de la mort éternelle, assistez la sainte Église, donnez la paix aux nations, délivrez les âmes qui souffrent dans le purgatoire.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 15 fév. 1933.)

À JÉSUS AU SAINT SACREMENT.

228 (125)

PRIÈRE EN FAVEUR DES PREMIERS COMMUNIANTS.

Ô Jésus, qui nous avez aimés jusqu'aux ineffables excès de l'Eucharistie, enflammez-nous d'un zèle ardent pour procurer votre gloire, en préparant dignement les enfants qui doivent s'approcher pour la première fois de votre table sainte. Préservez, ô Cœur Eucharistique de Jésus, ces jeunes âmes des atteintes du mal, affermissez leur foi, augmentez leur amour, et ornez-les de toutes les vertus qui les rendront dignes de vous recevoir. Ainsi soit-il. Saint Jean-Baptiste, Précurseur du Messie, préparez la voie à Jésus dans le cœur des enfants. Saint Tharsicius, protégez les enfants de la première Communion.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 16 avr. 1936.)

229 (106)

***a*) Salut, victime salutaire, offerte pour moi et pour tout le genre humain sur le gibet de la croix. *b*) Salut, Sang précieux coulant des plaies de N. S. J.-C. crucifié, et lavant les péchés du monde entier. *c*) Souvenez-vous, Seigneur, de votre créature que vous avez rachetée par votre Précieux Sang.**

Indulg. 500 jrs, pour chacune de ces prières, récitées même séparément au moment de l'élévation.

(S. P. A., 25 fév. 1933.)

230 (155)

Mon Dieu! Je crois fermement que vous êtes réellement et corporellement présent au saint Sacrement de l'autel! Je vous y adore du plus profond de mon cœur, et je révère votre sainte présence avec toute l'humilité qui m'est possible. Ô mon âme, quelle consolation d'avoir toujours Jésus-Christ avec nous, de pouvoir lui parler cœur à cœur avec confiance. Faites, Seigneur, qu'après avoir adoré ici-bas votre sainte Majesté dans cet admirable Sacrement, je la puisse adorer éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 22 janv. 1935.)

231 (161)

À JÉSUS CRUCIFIÉ.

Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix.

Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 2 fév. 1934.)

AUX SAINTES PLAIES.

232 (169)

Ô bon Jésus, cachez-moi dans vos Plaies.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 21 déc. 1936.)

233 (173)

Faites, Seigneur Jésus-Christ, que nous qui honorons pieusement vos Plaies sacrées, les ayons fixées dans nos cœurs par une vie sainte et vertueuse. Cinq Gloria Patri.

Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 12 déc. 1936.)

234 (176)

À JÉSUS DANS SA FLAGELLATION.

Mon divin Sauveur, qu'êtes-vous devenu, lorsque, par amour pour les âmes, vous vous êtes laissé attacher à la colonne? Ah! comme s'est accompli à la lettre l'oracle du prophète, que de la tête aux pieds votre corps ne serait qu'une plaie, si bien que nul ne pourrait vous reconnaître! quelle confusion pour vous, lorsqu'on vous arracha les vêtements! quels déchirements sous une grêle de coups multipliés sans mesure! quel torrent de sang s'échappa de vos veines rompues. Mais bien plus que l'injustice du gouverneur romain et la cruauté des soldats, ce sont mes fautes qui vous ont flagellé. Ô funestes plaisirs qui

vous ont causé tant de douleurs! ô dureté de mon cœur, qui a continué de vous offenser, lorsque je savais que vous souffriez à cause de moi!

Mais à partir de ce jour il n'en sera plus ainsi. Uni à vous par des liens éternels, attaché à la colonne avec vous, jusqu'à la fin de ma vie je m'efforcerai de satisfaire à votre justice offensée. Par la colonne à laquelle vous avez été attaché, par les fouets qui ont déchiré votre chair innocente; par le sang que vous avez répandu avec profusion, pitié, Seigneur, pitié pour ce misérable! délivrez-le aujourd'hui des embûches du tentateur; daignez l'en préserver à tout jamais, et, au terme de cet exil, recevez-le dans le séjour éternel. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

235 (178)

À LA SAINTE FACE.

(Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.)

Ô Jésus, qui dans votre cruelle passion êtes devenu « l'opprobre des hommes et l'homme de douleurs », je vénère votre divin Visage, sur lequel brillaient la beauté et la douceur de la divinité, maintenant devenu pour moi comme le visage d'un « lépreux »! Mais sous ces traits défigurés, je reconnais votre amour infini, et je me consume du désir de vous aimer et de vous faire aimer de tous les hommes. Les larmes qui coulèrent si abondamment de vos yeux m'apparaissent comme des perles précieuses, que j'aime à recueillir afin d'acheter avec leur valeur infinie les âmes des pauvres pécheurs. Ô Jésus, dont le Visage est la seule beauté qui ravit mon cœur, j'accepte de ne pas voir ici-bas la douceur de votre regard, de ne pas sentir l'inexprimable baiser de votre bouche; mais je vous supplie d'imprimer en moi votre divine ressemblance, de m'embraser de votre amour, afin qu'il me consume rapidement, et que j'arrive bientôt à voir votre glorieux Visage dans le ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 5 avr. 1931.)

EN L'HONNEUR DU PRÉCIEUX SANG.

236 (184)

Nous vous supplions de secourir vos serviteurs que vous avez rachetés par votre Sang précieux. (*De l'Hymne Ambrosienne.*)

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 23 mars 1933.)

237 (187)

Ô Sang très précieux de vie éternelle, prix et rançon de tout l'univers, breuvage et bain salutaire de nos âmes, qui défendez continuellement la cause des hommes auprès du trône de la suprême Miséricorde! Je vous adore profondément, et je voudrais, autant que cela m'est possible, vous dédommager des injures et des outrages que vous recevez sans cesse des hommes, et particulièrement de ceux qui portent l'audace et la témérité jusqu'à proférer des blasphèmes contre vous. Et qui ne bénira ce Sang d'une valeur infinie? qui ne se sentira enflammé d'amour envers Jésus qui l'a répandu? Que serais-je moi-même, si je n'avais été racheté par ce Sang divin? Qui donc en a tiré des veines de mon Seigneur jusqu'à la dernière goutte? Ah! certainement, ç'a été l'amour. O amour immense, qui nous avez donné un baume si salutaire. Ô baume inestimable, jailli de la source d'un amour infini, faites, de grâce, faites que tous les cœurs, que toutes les langues puissent vous louer, vous exalter et vous remercier, à présent et à jamais, et jusqu'au jour de l'éternité. Ainsi soit-il. (*Trad. Béringer, n° 394, éd. 1925.*)

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 25 juin 1932.)

238 (192)

AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 10 mars 1933.)

239 (197)

Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive!

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 6 juil. 1906.)

240 (198)

Divin Cœur de Jésus, convertissez les pécheurs, sauvez les mourants, délivrez les saintes âmes du purgatoire.

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 5 nov. 1906.)

241 (199)

Cœur Sacré de Jésus, je crois à votre amour pour moi.

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 18 juil. 1908.)

242 (200)

Gloire, amour, reconnaissance au Sacré Cœur de Jésus.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 15 nov. 1927.)

243 (202)

Doux Cœur de Jésus, ayez pitié de nous et de nos frères égarés.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 7 mai 1934.)

244 (203)

Tout pour vous, Cœur Sacré de Jésus.
Indulg. 300 jrs.

(S.-O., 26 nov. 1908.)

245 (204)

Cœur Sacré de Jésus, soyez connu, soyez aimé, soyez imité!
Indulg. 300 jrs, une fois le jour.

(S. P. A., 15 mars 1918.)

246 (206)

Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 13 janv. 1920.)

247 (208)

Sacré Cœur de Jésus, fortifié par un ange dans votre agonie, fortifiez-nous dans notre agonie.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 9 sept. 1936.)

248 (209)

Cœur de Jésus, faites que je vous aime et que je vous fasse aimer.
Indulg. 300 jrs.

(Benoît XV, 18 janv. 1927.)

AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS.

249 (235)

Cœur Eucharistique de Jésus, qui brûlez d'amour pour nous, embrasez nos cœurs d'amour pour vous!
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 25 mars 1933.)

250 (237)

Béni soit le très sacré Cœur Eucharistique de Jésus!

Indulg. 300 jrs.

(S. C. des Indulg., 12 juin 1905.)

251 (238)

Cœur Eucharistique de Jésus, modèle du cœur sacerdotal, ayez pitié de nous.

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 11 sept. 1907.)

252 (239)

Cœur Eucharistique de Jésus, ayez pitié de nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. C. des Indulg., 26 déc. 1907.)

253 (240)

Loués et bénis soient le Sacré Cœur et le Précieux Sang de Jésus dans le très Saint Sacrement de l'autel.

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 26 août 1908.)

254 (241)

Loué soit le Cœur Sacré de Jésus au Saint Sacrement.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 12 mai 1935.)

255 (242)

Cœur Eucharistique de Jésus, augmentez en nous la foi, l'espérance et la charité.

Indulg. 300 jrs.

(Benoît XV, 17 avril 1917.)

256 (243)

Cœur Eucharistique de Jésus, foyer de la divine charité, donnez la paix au monde.

Indulg. 300 jrs.

(Pie XI, 17 mai 1922.)

257 (244)

Je vous adore, ô très sacré Cœur Eucharistique de Jésus.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 23 août 1922.)

258 (245)

Amour, honneur et gloire au Cœur Eucharistique de Jésus.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 10 mai 1924.)

259 (247)

INVOCATIONS ET ACTE D'OBLATION.

Cœur Eucharistique de Jésus, doux compagnon de notre exil, je vous adore... Cœur Eucharistique de Jésus, Cœur solitaire — Cœur humilié — Cœur délaissé — Cœur oublié — Cœur méprisé — Cœur outragé — Cœur méconnu des hommes — Cœur aimant nos cœurs — Cœur suppliant qu'on l'aime — Cœur patient à nous attendre — Cœur pressé de nous exaucer — Cœur désirant qu'on le prie — Cœur foyer de nouvelles grâces — Cœur silencieux voulant parler aux âmes — Cœur, doux refuge de la vie cachée — Cœur maître des secrets de l'union divine — Cœur de Celui qui dort, mais qui veille toujours — Cœur Eucharistique de Jésus, ayez pitié de nous. Jésus-Hostie, je veux vous consoler; je m'unis à vous, je m'immole avec vous, je m'anéantis devant vous. Je veux m'oublier pour penser à vous, être oublié et méprisé pour l'amour de vous, n'être compris, n'être aimé que de vous. Je me tairai pour vous entendre et me quitterai pour me perdre en vous.

Faites que je soulage ainsi votre soif de mon salut, votre soif ardente de ma sainteté, et que purifié je vous donne un pur et véritable amour. Je ne veux plus lasser votre attente, prenez-moi, je me donne à vous. Je vous remets toutes mes œuvres, mon esprit pour l'éclairer, mon cœur pour le diriger, ma volonté pour la fixer, ma misère pour la secourir, mon âme et mon corps pour les nourrir.

Cœur Eucharistique de mon Jésus, dont le Sang est la vie de mon âme, que je ne vive plus, mais vivez seul en moi. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 8 nov. 1934.)

260 (249)

AMENDE HONORABLE AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS.

Cœur Eucharistique de mon Dieu, qui respirez et palpitez sous le voile des saintes espèces, je vous adore. Touché d'un nouvel amour devant l'infini bienfait de la divine Eucharistie, et pénétré du repentir de mes ingratitudes, je m'anéantis humilié dans l'abîme de ma misère, que j'abandonne à l'abîme plus grand encore de vos miséricordes. Vous m'aviez choisi dès ma jeunesse, vous n'aviez pas dédaigné mon infirmité; descendant en mon chétif cœur, vous étiez venu le convier à un mutuel amour, me donnant le bonheur et la paix; et moi, j'ai tout perdu parce que j'ai été infidèle, ô Seigneur Jésus. J'ai laissé s'égarer mon esprit, s'attiédir mon cœur; je me suis écouté moi-même et vous ai oublié.

Vous vouliez être mon guide, mon conseil, le protecteur de ma vie, et moi, laissant les passions éteindre ce doux attrait, je l'ai perdu de vue et vous ai oublié. Dans les salutaires douleurs de l'épreuve, dans la joie des consolations, dans mes embarras et tous mes besoins, au lieu d'aller à vous, j'ai cherché la créature et vous ai oublié. Je vous ai oublié dans les tabernacles abandonnés, où languit votre amour, dans les églises des cités, où l'on vous insulte, dans les cœurs indifférents, sacrilèges, et dans mon propre et coupable cœur, ô Jésus, même en allant vous recevoir et après vous avoir reçu.

Cœur Eucharistique de mon Sauveur, délices de ma première Communion et des jours de ma fidélité, je me rends à vous; revenez, revenez! attirez-moi de nouveau, pardonnez-moi cette fois encore, j'expierai tout à force d'amour. Heureux Archange saint Michel, et vous, bien-aimé saint Jean, offrez mon amende honorable et soyez-moi propices. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 18 fév. 1936.)

261 (251)

À JÉSUS-CHRIST ROI.

Jésus, roi et centre de tous les cœurs, par l'avènement de votre règne, donnez-nous la paix.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 23 juin 1923.)

262 (255)

À LA SAINTE FAMILLE.

Jésus, Marie, et vous, ô bon Joseph, bénissez-nous maintenant et à l'heure de notre agonie.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 25 mars 1933.)

AU SAINT-ESPRIT.

263 (259)

Esprit-Saint, Esprit de vérité, venez dans nos cœurs; donnez aux peuples la clarté de votre lumière afin qu'ils Vous plaisent dans l'unité de la foi.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 22 déc. 1932.)

264 (266)

Créateur, Esprit-Saint, daignez venir en aide à l'Église catholique; par votre vertu céleste, soutenez-la et fortifiez-la contre les assauts des ennemis; par votre charité et votre grâce,

renouvelez l'esprit de vos serviteurs qui ont reçu votre onction, afin qu'en Vous ils glorifient le Père et son Fils unique, Jésus-Christ N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 14 oct. 1935.)

265 (260)

Ô Esprit-Saint, doux Hôte de mon âme, demeurez avec moi et faites que je demeure toujours avec vous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 26 avril 1921.)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

266 (270)

Marie, Mère de Dieu et Mère de miséricorde, priez pour nous et pour tous ceux qui sont morts dans le baiser du Seigneur.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 4 juin 1934.).

267 (272)

Notre-Dame de Lourdes (à la Colonne, ou sous d'autres titres autorisés par l'approbation ecclésiastique), priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 15 nov. 1927.)

268 (273)

Ma Mère, préservez-moi du péché mortel. Ave Maria *trois fois*.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 7 janv. 1935.)

269 (274)

Ô Marie, bénissez cette maison, où l'on bénit sans cesse votre Nom. Vive à jamais Marie, l'Immaculée toujours Vierge, bénie entre toutes les femmes, Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ, Reine du Paradis!

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 21 mars 1905.)

270 (275)

Marie, notre espérance, ayez pitié de nous.

Indulg. 300 jrs.

(Pie X, 8 janv. 1906.)

271 (276)

Mère d'amour, de douleur et de miséricorde, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. C. des Indulg., 30 mai 1908.)

272 (277)

Sainte Marie, préservez-nous des peines de l'enfer.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 28 mars 1933.)

273 (278)

Ma Mère, ma confiance.
Indulg. 300 jrs.

(Benoît XV, 27 janv. 1917.)

274 (279)

Vierge Marie, Mère de Jésus, faites-moi saint. (*St Joseph Cottolengo.*)
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 25 mars 1935.)

275 (280)

Mère de la miséricorde, priez pour nous.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 31 mai 1927.)

276 (282)

Ô Marie, faites que je vive en Dieu, avec Dieu et pour Dieu.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 26 avr. 1921.)

277 (285)

Que la Vierge Marie nous bénisse avec son pieux Enfant.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 4 fév. 1935.)

278 (286)

Vous êtes ma Mère, Vierge Marie, défendez-moi afin que jamais je n'offense votre Fils bien-aimé, et faites que toujours et en tout je puisse lui plaire.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 26 oct. 1935.)

279 (306)

RECOURS À MARIE, TRÉSORIÈRE DES GRÂCES ET REFUGE DES PÉCHEURS.

Vierge très sainte, Mère du Verbe incarné, trésorière des grâces et refuge des pauvres pécheurs, nous recourons à votre amour maternel avec une foi vive, et nous vous demandons la grâce de faire toujours la volonté de Dieu et la vôtre. Nous remettons notre cœur dans vos mains très saintes; nous vous demandons le salut de l'âme et la santé du corps, et nous

espérons avec confiance que vous nous exaucerez, ô Mère pleine d'amour. Disons donc avec une foi vive: Ave Maria. (Ave Maria, trois fois.)

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 21 sept. 1935.)

280 (315)

À LA REINE DES ANGES.

Auguste Reine des cieux et Maîtresse des Anges, vous qui avez reçu de Dieu le pouvoir et la mission d'écraser la tête de Satan, nous vous le demandons humblement, envoyez les légions célestes pour que, sous vos ordres, elles poursuivent les démons, les combattent partout, répriment leur audace et les refoulent dans l'abîme. « Qui est comme Dieu? »

Ô bonne et tendre Mère, vous serez toujours notre amour et notre espérance.

Ô divine Mère, envoyez les saints Anges pour me défendre et repousser loin de moi le cruel ennemi. Saints Anges et Archanges, défendez-nous, gardez-nous.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 28 mars 1935.)

281 (316)

PRIÈRE EN RÉPARATION DES INJURES CONTRE LA SAINTE VIERGE.

Vierge bénie, Mère de Dieu, du haut du ciel où vous régnez, daignez abaisser vos regards sur ce pauvre pécheur, votre serviteur. Bien qu'il ait conscience de son indignité, du plus profond de son cœur il vous loue et il vous glorifie comme la plus pure, la plus sainte et la plus belle de toutes les créatures, afin de réparer les outrages dont se rendent coupables envers vous tant de langues impies et blasphématrices. Il bénit votre saint Nom; il bénit vos sublimes privilèges comme la vraie Mère de Dieu, laquelle, toujours Vierge, et conçue sans la tache du péché, avez coopéré à la rédemption du genre humain. Il bénit le Père éternel qui vous a élue entre toutes pour sa Fille; il bénit le Verbe Incarné qui, dans votre sein très pur, a revêtu la nature humaine et a fait de vous sa Mère; il bénit l'Esprit-Saint qui vous a choisie pour son Épouse. Pénétré de reconnaissance, il bénit la très sainte Trinité qui vous a élue et comblée à ce point que votre dignité vous place au-dessus de toutes les créatures.

Vierge sainte, Vierge miséricordieuse, obtenez à ceux qui vous offensent qu'ils rentrent en eux-mêmes et daignez agréer ce pauvre hommage de votre serviteur. Obtenez-lui de votre divin Fils le pardon de ses péchés. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 4 déc. 1934.)

282 (321)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ.

Dans votre conception, ô Vierge Marie, Vous avez été immaculée; priez pour nous, Dieu le Père, dont Vous avez enfanté le Fils Jésus, conçu par l'opération du Saint-Esprit.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 24 avr. 1933.)

283 (322)

Ô Vierge Mère, qui n'avez jamais été souillée de la tache du péché originel, ni d'aucun péché actuel, je vous recommande et vous confie la pureté de mon cœur.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 9 mai 1932.)

284 (323)

Ô Marie, qui êtes entrée dans le monde sans tache, de grâce obtenez-moi de Dieu que je puisse en sortir sans péché.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 16 oct. 1936.)

285 (326)

CONTRE LES TENTATIONS IMPURES.

Ave Maria, etc. Par votre immaculée Conception, ô Marie, purifiez et sanctifiez mon corps et mon âme. (*St Alphonse de Liguori.*)

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 27 mars 1935.)

286 (327)

LOUANGES EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE VIERGE MARIE.

Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous.

Vous êtes la gloire de Jérusalem, Vous êtes la joie d'Israël, Vous êtes l'ornement de votre peuple, vous êtes l'avocate des pécheurs.

Ô Marie, ô Marie, Vierge très prudente, Mère très clémente, priez pour nous, intercédez pour nous auprès de J.-C. N. S.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 19 déc. 1936.)

EN L'HONNEUR DE MARIE, MÈRE DE DOULEURS.

287 (342)

Marie, Mère douloureuse, Mère de tous les chrétiens, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 23 sept. 1935.)

288 (351)

Ô Vierge et Mère très sainte, dont un glaive de douleur a transpercé l'âme dans la Passion de votre divin Fils, et qui, dans sa glorieuse résurrection, avez partagé l'éternelle joie de ce Fils triomphant; obtenez-nous, nous vous en supplions, de nous associer si bien aux épreuves de la sainte Église et aux douleurs du Souverain Pontife, que nous méritions de nous réjouir aussi avec eux des consolations désirées, dans la charité et la paix du même J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 27 fév. 1936.)

À MARIE, REINE DU TRÈS SAINT ROSAIRE.

289 (359)

Reine du très saint Rosaire, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 24 nov. 1933.)

290 (364)

Ô Reine du très saint Rosaire, qui, en ces jours où l'impiété lève orgueilleusement la tête, nous montrez votre puissance avec les trophées de vos antiques victoires, daignez, du haut du ciel où vous trônez, répandant le pardon et la grâce, daignez, dans les rudes épreuves du temps présent, abaisser un regard de bonté sur l'Église de votre divin Fils, sur son Vicaire ici-bas, sur tout le clergé et le peuple fidèle. Hâtez, ô puissante exterminatrice des hérésies, hâtez l'heure de la miséricorde, quoique nos innombrables fautes excitent Dieu chaque jour davantage à devancer l'heure de la justice. Pour moi, le plus misérable de tous les hommes, qui me prosterne à vos pieds, obtenez-moi, je vous en prie, les grâces dont j'ai le plus besoin pour vivre saintement sur la terre, et régner un jour avec les élus du paradis. En attendant, je vous salue avec tous les fidèles du monde entier en vous acclamant: Ô Reine du très saint Rosaire, priez pour nous!

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 29 avr. 1933.)

À NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

291 (370)

Reine, beauté du Carmel, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 8 nov. 1921.)

292 (371)

Vierge bénie, ô pleine de grâces, ô Reine des Saints, combien il m'est doux de vous vénérer sous ce titre de Notre-Dame du Mont-Carmel! Ce nom me rappelle les temps du prophète Elie, lorsque vous apparûtes sur le Carmel sous la figure d'une petite nuée qui alla grandissant au point de se changer en une pluie bienfaisante, symbole des grâces sanctifiantes qui nous viennent de vous.

Déjà dès les temps apostoliques vous avez été honorée sous ce titre mystérieux, et maintenant nous nous réjouissons à la pensée de nous unir à vos premiers serviteurs, avec eux nous vous saluons en vous disant: Ô beauté du Carmel, gloire du Liban, lis très pur, rose mystique du jardin de l'Église!

Cependant, ô Vierge des vierges, souvenez-vous de ma misère et montrez-vous ma mère. Répandez en moi toujours plus vive la lumière de cette foi qui vous a rendue bienheureuse, enflammez-moi de ce céleste amour avec lequel vous aimiez votre Fils, Jésus-Christ. Voici que rempli de misères spirituelles et temporelles, pressé de toutes parts par les douleurs du corps et de l'âme, je me réfugie comme votre enfant à l'ombre de votre protection maternelle.

Mère de Dieu, qui avez tant de pouvoir et d'empire, obtenez-moi de votre Jésus béni les dons célestes: l'humilité, la chasteté, la douceur qui furent la plus belle parure de votre âme immaculée. Obtenez-moi la force dans les tentations et les peines qui souvent me travaillent. Et lorsque s'achèvera, selon la volonté de Dieu, la journée de mon pèlerinage sur cette terre, faites qu'à mon âme soit accordée, par les mérites du Christ et par votre intercession, la gloire du paradis. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 29 avr. 1935.)

293 (375)

À NOTRE-DAME DU CÉNACLE.

Vierge très sainte du Cénacle, ô Marie Immaculée, notre Mère, nous vous en supplions humblement, obtenez-nous les dons du Saint-Esprit, afin qu'unis dans la charité, et persévé-

rant tous ensemble dans la prière, nous puissions, sous votre garde et votre conduite, travailler, par nos soins et nos exemples, au salut des âmes, et mériter ainsi la vie éternelle. Soyez-nous propice, ô Notre-Dame du Cénacle, dans la nécessité présente; venez à notre secours, et, par vos prières obtenez-nous cette grâce que nous sollicitons avec ardeur de la toute-puissance et de la miséricorde divines. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 15 mars 1934.)

294 (382)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE RÉPARATRICE.

Vierge Immaculée, refuge des pécheurs, pour expier les outrages faits à Dieu et réparer les dommages causés aux hommes par le péché, vous avez consenti à la mort de votre divin Fils. Montrez-vous donc toujours bienveillante pour nous, et, maintenant que vous régnez dans la gloire, ne cessez pas, dans votre charité et votre zèle pour les âmes, d'intervenir en notre faveur. Nous voulons être vos enfants; montrez aussi que vous êtes notre Mère. Obtenez-nous de Jésus, notre divin Rédempteur, que nos âmes recueillent le fruit de sa Passion et de sa mort et qu'elles soient délivrées des liens du péché. Puisse Jésus être notre lumière dans les ténèbres, notre force dans la faiblesse, notre secours dans le danger, et qu'après nous avoir fortifiés ici-bas par sa grâce et par son amour, il nous accorde de l'aimer, de le contempler et de le posséder dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 28 avr. 1934.)

295 (383)

À NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT SACREMENT.

Ô Vierge Marie, Notre-Dame du Très Saint Sacrement, gloire du peuple chrétien, joie de l'Église universelle, salut du monde, priez pour nous, et réveillez dans tous les fidèles la dévotion envers la très sainte Eucharistie, afin qu'ils se rendent dignes de communier tous les jours.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 12 déc. 1933.)

296 (390)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE LIBÉRATRICE.

Sainte Marie, notre libératrice, priez pour nous et pour les pauvres âmes du purgatoire.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 23 avr. 1936.)

297 (391)

À NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS.

Mère du Perpétuel Secours, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 4 oct. 1933.)

298 (394)

À NOTRE-DAME DU BON CONSEIL.

Ô très glorieuse Vierge, choisie par le Conseil éternel pour être la Mère du Verbe éternel fait chair, la trésorière des grâces divines et l'avocate des pécheurs, moi, le plus indigne de vos serviteurs, j'ai recours à vous, afin que vous daigniez être mon guide et mon conseil dans cette vallée de larmes. Obtenez-moi, par le très précieux Sang de votre Fils, le pardon de mes péchés, le salut de mon âme et les moyens nécessaires pour y parvenir. Obtenez à la sainte Église le triomphe sur ses ennemis et la propagation du règne de Jésus-Christ par toute la terre. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 29 mai 1933.)

299 (397)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DES ORPHELINS.

Mère des orphelins, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(Bref, 23 fév. 1924.)

300 (398)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE GRÂCE.

Ô vrai trésor de vie et fleuve inépuisable de grâce divine, grande Reine des cieux, très sainte Marie, vous qui par vos vertus ineffables avez plu aux yeux de Dieu et mérité de concevoir dans votre sein virginal l'Auteur même de la vie de la grâce, Jésus-Christ; ô vous, Mère de l'Homme-Dieu et Mère de l'humanité rachetée, Mère aussi de grâce et de vie, de miséricorde et de pardon, tournez vers moi votre regard maternel; jetez un œil de compassion sur mes nombreuses misères spirituelles et corporelles; élevez-moi à l'état de parfaite amitié avec Dieu; et obtenez-moi le don de la persévérance finale. Et puisque votre prière est toute-puissante auprès du Seigneur, ô Marie, permettez que malgré ma misère je vous choisisse pour ma patronne spéciale. Avec l'aide de votre très puissante intercession, je suis sûr d'obtenir de votre divin Fils toutes les grâces qui me sont nécessaires pour servir Dieu fidèlement par les œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde. Vous

vous montrerez ainsi envers moi telle que vous êtes, la Mère de la divine grâce, et moi, après avoir vécu saintement sur la terre en m'aidant des grâces que vous m'avez obtenues, j'aurai le bonheur de vous louer éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 9 oct. 1933.)

À NOTRE-DAME DE « LA SALETTE »

301 (400)

Notre-Dame de « La Salette », Réconciliatrice des pécheurs, priez sans cesse pour nous qui avons recours à vous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 12 déc. 1933.)

302 (401)

Souvenez-vous, ô Notre-Dame de « La Salette », véritable Mère de douleurs, des larmes que vous avez versées pour moi sur le Calvaire; souvenez-vous aussi de la peine que vous prenez toujours pour moi, afin de me soustraire à la justice de Dieu, et voyez si, après avoir tant fait pour votre enfant, vous pouvez maintenant l'abandonner. Ranimé par cette consolante pensée, je viens me jeter à vos pieds, malgré mes infidélités et mes ingratitudes. Ne repoussez pas ma prière, ô Vierge Réconciliatrice, mais convertissez-moi, faites-moi la grâce d'aimer Jésus par-dessus tout, et de vous consoler vous-même par une vie sainte, pour que je puisse un jour vous voir au ciel. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 12 déc. 1933.)

303 (402)

À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, REINE DES APÔTRES.

Reine des apôtres, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 20 nov. 1930.)

304 (395)

À MARIE, REINE DE LA PAIX.

Reine immaculée de la paix, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(Bref, 9 fév. 1924.)

AUX SAINTS ANGES.

305 (407)

À SAINT MICHEL.

Saint Michel, premier défenseur de la royauté du Christ, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs. (Bref, 11 janv. 1927.)

À L'ANGE QUI A CONSOLÉ LE SAUVEUR.

306 (417)

Ange qui avez été le consolateur de Notre Seigneur Jésus-Christ, venez aussi nous consoler, venez et ne tardez point.

Indulg. 300 jrs. (Pie X, 15 déc. 1910.)

307 (418)

Je vous salue, ô saint Ange consolateur de mon Jésus agonisant et je loue avec vous la Très Sainte Trinité de vous avoir choisi entre tous, pour consoler et fortifier Celui qui est la consolation et la force de tous les affligés.

Par cet honneur que vous avez eu, et par l'obéissance, l'humilité et l'amour, avec lesquels vous avez secouru la sainte Humanité de mon Sauveur Jésus, qui succombait de douleur à la vue des péchés du monde, et spécialement des miens, je vous supplie de m'obtenir la contrition parfaite de mes péchés; daignez me consoler dans l'affliction qui m'opprime à cette heure et dans toutes celles qui pourraient m'atteindre dans la suite, et particulièrement quand je serai à l'agonie. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 24 sept. 1935.)

EN L'HONNEUR DE QUELQUES SAINTS ET SAINTES.

À SAINT JOSEPH.

308 (422)

Ô saint Joseph, père nourricier de Notre Seigneur Jésus-Christ et véritable Époux de la Vierge Marie, priez pour nous!

Indulg. 300 jrs, une fois le jour.

(Léon XIII, 15 mai 1891.)

309 (439)

Ô Joseph, père virginal de Jésus, très pur Époux de la Vierge Marie, intercédez chaque jour pour nous auprès de Jésus, Fils de Dieu, afin que, protégé par la puissance de sa grâce, nous combattions victorieusement dans la vie et qu'après la mort nous recevions de lui la couronne. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 23 mai 1931.)

310 (440)

À SAINT JOSEPH, MODÈLE DE TOUS CEUX QUI TRAVAILLENT.

Glorieux saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail, obtenez-moi la grâce de travailler en esprit de pénitence, pour l'expiation de mes nombreux péchés; de travailler en conscience, mettant le culte du devoir au-dessus de mes inclinations; de travailler avec reconnaissance et joie, regardant comme un honneur d'employer et de développer, par le travail, les dons reçus de Dieu; de travailler avec ordre, paix, modération et patience, sans jamais reculer devant la lassitude et les difficultés; de travailler surtout avec pureté d'intention et avec détachement de moi-même, ayant sans cesse devant les yeux la mort et le compte que je devrai rendre du temps perdu, des talents inutilisés, du bien omis et des vaines complaisances dans le succès, si funestes à l'œuvre de Dieu. Tout pour Jésus, tout par Marie, tout à votre imitation, ô Patriarche Joseph! Telle sera ma devise à la vie et à la mort. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 28 mars 1933.)

311 (452)

À SAINT JOACHIM.

Ô saint Joachim, époux de sainte Anne, père de l'auguste Vierge, accordez ici-bas à vos serviteurs le secours du salut.

Indulg. 300 jrs, une fois le jour.

(Pie X, 16 juin 1906.)

312 (497)

À SAINT BLAISE, ÉVÊQUE ET MARTYR.

Ô glorieux saint Blaise, qui, par votre martyre, avez laissé à l'Église un illustre témoignage de votre foi, obtenez-nous de conserver ce don divin et de défendre par nos paroles et nos actes, sans aucun respect humain, la vérité de cette foi, tant combattue et dénigrée aujourd'hui. Et vous, qui avez miraculeusement sauvé un enfant sur le point d'expirer, étouffé par une arête de poisson, obtenez-nous d'éprouver l'efficacité de votre puissante intercession contre tous les maux de gorge; obtenez-nous la grâce de la mortification chrétienne, par la fidèle observance des préceptes de l'Église, et gardez-nous de l'offense de Dieu. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 20 mars 1936.)

313 (521)

À SAINTE MARGUERITE DE CORTONE.

Ô glorieuse sainte Marguerite, véritable perle précieuse que Dieu a arrachée avec tant d'amour des mains du voleur infernal qui vous possédait, pour donner à tous les pécheurs, dans votre admirable conversion, votre sainte vie et votre mort très précieuse, une efficace impulsion à abandonner le péché, par la pratique du bien et par la fuite du mal avec toutes ses occasions prochaines; à nous, vos dévots serviteurs, du haut de la gloire où vous ont élevée vos larmes et vos pénitences, obtenez la grâce de la sincère conversion du cœur, de la vraie douleur de nos fautes, et après une sainte vie, passée à votre exemple dans l'amour de Jésus crucifié pour nous, une bonne mort, et la couronne de gloire dans le sein de l'éternelle béatitude. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 26 janv. 1932.)

314 (531)

À SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS.

Ô sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des Missions, priez pour nous.

Indulg. 100 jrs.

(Bref, 9 juil. 1928.)

315 (530)

À SAINTE JEANNE D'ARC.

Sainte Jeanne d'Arc, apôtre de la royauté du Christ, priez pour nous.

Indulg. 300 jrs.

(Bref, 11 janv. 1927.)

DEUXIÈME PARTIE

Pour tous les fidèles du Christ

Pieux Exercices Indulgenciés

DEUXIÈME PARTIE

POUR TOUS LES FIDÈLES.

« La seule pratique de gagner les indulgences est une route assurée pour parvenir à la sainteté. »

SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE.

SECTION I

Pieux exercices avec indulgence plénière « toties quoties » et ayant en plus d'autres indulgences soit plénières, soit partielles.

316 (360)

LA RÉCITATION DU CHAPELET.

1. *À ceux qui auront récité avec un esprit recueilli la troisième partie du rosaire devant le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie exposé publiquement ou même simplement renfermé au tabernacle, il est concédé*: Indulg. plén. « toties quoties » aux cond. de la conf. et de la com.

(Bref, 4 sept. 1927.)

2. *En dehors de ce cas, il est concédé*: Indulg. 5 ans.

3. *Pour le chapelet récité en commun, soit publiquement, soit en leur particulier, il est concédé*: Indulg. 10 ans, une fois le jour. Plén. le dernier dimanche de chaque mois. Cond.: conf., com. et visite d'une église quelconque ou d'un oratoire public, s'ils ont récité la troisième partie du rosaire au moins trois fois chaque semaine.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

Note. — 1. Les dizaines peuvent être séparées les unes des autres, pourvu que la récitation du chapelet soit complète le même jour; mais on ne peut pas intervertir l'ordre des mystères dans le même chapelet. (S. C. des Indulg., 8 juil. 1908.)

2. Si, pour la récitation du rosaire, les fidèles ont coutume de se servir d'un chapelet bénit par un religieux quelconque de l'Ordre des Prêcheurs, ou par un autre prêtre revêtu du pouvoir, outre les indulgences précitées, ils peuvent en acquérir d'autres. (S. C. des Indulg., 29 août 1899.)

317 (164)

CHEMIN DE LA CROIX.

Aux fidèles qui, d'un cœur contrit, soit individuellement, soit en groupe, accompliront le pieux exercice du Chemin de la Croix, là où il est légitimement érigé, en se conformant aux prescriptions du Saint-Siège, il est concédé:

a) Une indulgence plénière « toties quoties »;

b) Une autre indulgence également plénière, s'ils s'approchent de la sainte table, soit le jour même où ils s'acquittent de ce pieux exercice, soit dans le mois qui suivra dix exercices du Chemin de la Croix;

c) Une indulgence partielle de dix ans pour chaque station, au cas où, après avoir commencé l'exercice, ils ne l'achèveraient pas pour une cause raisonnable (visite survenant à l'improviste, service demandé, fatigue, etc.). (*Revue des Communautés Religieuses,* mars-avril 1932.)

Note. — De courtes interruptions qui ne détruisent pas l'unité de ce pieux exercice n'empêchent point le gain des indulgences. Ces interruptions peuvent même être assez longues, si elles ne sont pas causées par des occupations profanes, mais par d'autres pratiques pieuses. On pourra, par exemple, après avoir parcouru quelques stations, entendre la sainte messe, se confesser et communier, sans être obligé de recommencer le Chemin de la Croix.

Voici quelques autres règles pratiques:

1. On doit visiter l'une après l'autre chaque station; par conséquent, aller réellement d'une station à l'autre à moins d'un indult particulier permettant aux fidèles de rester à leur place, comme c'est le cas pour les églises des Pères du Saint-Sacrement et pour celles des Dames de l'Adoration perpétuelle. Tout en restant à leur place, les fidèles doivent faire une génuflexion à chaque station.

2. Lorsqu'on fait cet exercice en particulier, il n'est pas nécessaire de dire des prières vocales. Il suffit de méditer, même brièvement, la Passion du Sauveur. Pour ce qui regarde la considération de la Passion, on doit, chacun selon sa capacité, méditer la Passion de N. S. pendant l'exercice du Chemin de la Croix. Une considération spéciale sur chacune des quatorze stations n'est pas nécessaire. Celui qui se contenterait de méditer pendant tout l'exercice sur le mystère d'une seule station gagnerait les indulgences. Il suffit donc de méditer en général sur la Passion. Quant aux personnes simples, peu exercées à méditer, il suffit qu'elles sachent que les croix et les tableaux représentent les saints lieux, où le Fils de Dieu a enduré de si cruelles souffrances pour nous, et que, par cette pensée, elles excitent dans leur cœur, autant qu'elles le peuvent, des sentiments de compassion pour le Sauveur souffrant.

3. Si le mouvement d'une station à l'autre pendant un exercice solennel du Chemin de la Croix peut causer du désordre, il faut, d'après l'avis même de la Sacrée Congrégation des Indulgences, suivre la méthode proposée par saint Léonard de Port-Maurice: « Que chaque fidèle reste à sa place et que le prêtre seul, avec deux servants ou chantres, aille d'une station à l'autre et qu'à chacune d'elles, il récite les prières particulières d'usage, auxquelles répond tout le peuple. » On conseille cependant aux fidèles, comme le dit saint Léonard, de se tourner du moins vers chacune des stations, de s'agenouiller et de se lever chaque fois avec le prêtre.
D'après une déclaration de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 27 fév. 1901 et du 7 mai 1902, cette manière de faire le Chemin de la Croix peut s'observer dans les chapelles des communautés religieuses en raison du manque de place — de telle sorte qu'une seule personne parcoure les stations et, à chaque station, récite les prières. Le 14 décembre 1917, la S. P. A. a déclaré formellement que, dans l'exercice public du Chemin de la Croix, les fidèles n'ont point à aller d'une station à l'autre; mais qu'à chacune des stations, ils se lèvent et s'agenouillent ou, s'ils sont debout, fassent la génuflexion. (Voir Béringer, 1925, t. 1, pp. 376 et suivantes.)

Pour les personnes empêchées.

a) *Aux infirmes, navigateurs, prisonniers, aux chrétiens habitant chez les infidèles ou à ceux qui sont dans une légitime impossibilité de faire le Chemin de la Croix, il est permis de gagner les mêmes indulgences citées plus haut par la récitation de vingt Pater, Ave, Gloria (soit quatorze pour correspondre aux quatorze stations; cinq en l'honneur des Plaies du Sauveur, et un aux intentions du Saint Père) devant un crucifix bénit à cet effet par un Père Franciscain ou par un autre prêtre muni de ce pouvoir. Que si pour une cause raisonnable ils n'ont pu réciter tous les Pater, Ave et Gloria requis pour l'indulgence plénière, ils peuvent gagner* une indulgence partielle de 10 ans pour chaque série de Pater, Ave et Gloria récitée.

Note. — Rien n'oblige à réciter ces prières en latin (c. 934, § 2).

b) *Pour les malades.*

Aux malades qui ne peuvent accomplir sans grave inconvénient, ou sans grande difficulté, le pieux exercice du Chemin de la Croix, ni dans sa forme ordinaire, ni dans la forme autorisée par Clément XIV le 26 janvier 1773, c'est-à-dire par la récitation de vingt Pater, Ave et Gloria, est accordé le pouvoir de gagner les mêmes indulgences, en baisant ou même simplement en regardant, avec affection et d'un cœur contrit, un crucifix bénit dans ce but, présenté par un prêtre ou par une autre personne, et en récitant s'ils le peuvent une courte prière ou une oraison jaculatoire, en souvenir de la Passion et de la Mort de N. S. J.-C.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

Note. — Faut-il donc nécessairement une personne autre que le malade, ou ne peut-il pas se contenter de regarder son propre crucifix? Cela semble suffire, mais il faut que le crucifix ait été « bénit à cet effet». Parmi les crucifix « bénits à cet effet », nous pensons que l'intention du Saint Père est de comprendre ceux qui étaient bénits pour qu'on gagnât les indulgences en récitant vingt Pater, etc. Le pape décide qu'à l'avenir, devant ces crucifix, les indulgences seront gagnées plus facilement par les malades qui ne pourraient réciter de longues prières. (E. J., *Revue des Com. rel.*, juillet-août 1931, p. 114.)

Décret nouveau.

Les indulgences attachées à la récitation du rosaire et aux crucifix pour le Chemin de la Croix pourront être gagnées, même si on ne tient pas en main le rosaire ou le crucifix, en étant empêché par un travail manuel ou une autre cause raisonnable, à la condition cependant qu'on les porte sur soi. (Voir: *Preces et Pia Opera*, pp. XVI et s., note 2, b.)

(S. P. A., 9 nov. 1933.)

SECTION II

Exercice de piété avec indulgence plénière une fois le jour.

318 (547a 1°)

POUR LES FIDÈLES QUI ONT FAIT LE « VŒU HÉROÏQUE ».

Aux fidèles qui feront l'acte de charité en faveur des âmes du purgatoire, il est concédé: Une indulgence plénière, applicable aux seuls défunts, pour chaque communion moyennant la confession, la visite d'une église ou d'un oratoire public et une prière pour le Saint Père.

(S. P. A., 26 janv. 1932.)

Note. — Il peut se faire qu'à différents titres on ait droit à d'autres indulgences plénières ou partielles; alors ces indulgences s'ajouteraient à celle plus haut mentionnée. Ce nouveau recueil ne signale point les indulgences attachées aux pieuses associations ou confréries; cependant, pour l'utilité d'un grand nombre, mentionnons, en passant, le privilège propre aux membres de l'Apostolat de la Prière, savoir: une indulgence plénière à tout associé, chaque fois qu'il communie en esprit de réparation, même s'il le fait tous les jours, selon un décret de S. S. Benoît XV, 1er juil. 1921.

SECTION III

Pieux exercices avec indulgence plénière, une fois la semaine.

319 (121)

VISITE AU SAINT SACREMENT.

Indulg. de 10 ans pour chaque visite au Saint Sacrement. Conditions: six Pater, Ave et Gloria, dont un aux intentions du Saint Père; plénière une fois par semaine pour ceux qui auront fait cette visite chaque jour de la semaine. Cond.: conf., com.

(S. P. A., 3 juin 1932.)

320 (122)

VISITE EN ESPRIT.

Les fidèles légitimement empêchés de visiter effectivement le Saint Sacrement et qui feront cette visite « en esprit », en récitant cinq Pater, Ave et Gloria en l'honneur du Christ Eucharistique, et un autre Pater, Ave et Gloria aux intentions du Saint Père, gagneront: Indulg. 5 ans « toties quoties ». Plén. aux cond. ord. s'ils ont été fidèles à cet exercice chaque jour de la semaine.

(S. P. A., 12 avril 1935.)

321 (547 2°)

POUR LES FIDÈLES QUI ONT FAIT LE « VŒU HÉROÏQUE ».

Indulgence plénière à n'importe quel lundi de l'année, s'ils entendent la messe pour les âmes du purgatoire, ayant rempli les conditions ordinaires. S'ils sont empêchés de faire la sainte communion et d'entendre la messe, les Ordinaires du lieu ont faculté de déléguer à des confesseurs approuvés la permission de changer ces conditions en d'autres œuvres pieuses. Ce qui s'applique aussi au n° 318.

(S. P. A., 26 janv. 1932.)

322 (139)

L'HEURE SAINTE (1)

Les fidèles qui en public, pendant une heure entière, feront quelque pieuse pratique, méditation, prière vocale, etc., « en mémoire de la Passion et de la Mort du Sauveur ou en mémoire de l'amour qui l'a porté à instituer la divine Eucharistie », dans une église ou un oratoire public ou semi-public (pour ceux qui en ont le légitime usage) peuvent gagner: Une indulgence plénière, moyennant la confession, la communion, et une prière pour le Saint Père. Indulgence de 10 ans, s'ils ne remplissent pas ces dernières conditions et que d'un cœur contrit ils fassent cette « Heure sainte » en public ou privément.

(S. P. A., 21 mars 1933.)

(1) D'après Béringer (voir page 350, t. I, 1925), cette « Heure sainte » diffère de celle de la « Confrérie de l'Heure Sainte » inspirée par une apparition dont sainte Marguerite-Marie Alacoque fut favorisée, qui consiste à passer une heure en prière dans la nuit du jeudi au vendredi pour prendre quelque part à l'agonie de Jésus au jardin des Oliviers, apaiser la colère de Dieu et obtenir des grâces pour les pécheurs. Celle-ci ne se fait que le jeudi; l'autre peut se faire n'importe quand. Les membres de l'Apostolat de la Prière peuvent gagner chaque semaine une indulgence plénière en faisant l'heure sainte suivant l'usage de cette pieuse association. Elle peut se faire privément depuis le coucher du soleil jeudi soir, au lever du soleil vendredi matin. Un membre de l'Apostolat de la Prière, en faisant cette heure sainte et en plus celle ci-haut mentionnée, propre à tous les fidèles, aurait donc droit à deux indulgences plénières.

SECTION IV

Exercices de piété avec indulgence partielle chaque fois et plénière mensuelle aux conditions ordinaires. Les numéros 332, 336 et 338 sont particuliers; voir chacun d'eux.

a) EXERCICES DEVANT LES SAINTES IMAGES.

323 (166)

DEVANT UN CRUCIFIX.

Aux fidèles qui le vendredi, devant une image de Jésus Crucifié, réciteront dévotement sept Pater, Ave et Gloria, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. mens. aux cond. ord. pourvu qu'ils aient fait cet exercice tous les vendredis du mois. (S. P. A., 10 mars 1933.)

324 (216)

DEVANT UNE IMAGE DU SACRÉ CŒUR.

Aux fidèles qui devant une image du Sacré Cœur de Jésus réciteront dévotement un Pater, Ave et Gloria, avec l'invocation: **Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus,** *il est concédé*: Indulg. 500 jrs chaque fois. Plén. mens aux cond. ord. (S. P. A., 10 mars 1933.)

325 (297)

DEVANT UNE IMAGE DE LA SAINTE VIERGE.

Aux fidèles qui devant une image de la B. V. Marie réciteront dévotement trois Ave Maria avec l'invocation: **Sainte Mère de Dieu, priez pour moi,** *il est concédé*: Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 24 mai 1936.)

326 (431)

DEVANT UNE IMAGE DE SAINT JOSEPH.

Aux fidèles qui devant une image de saint Joseph réciteront dévotement un Pater, Ave et Gloria avec l'invocation: **Saint Joseph, priez pour moi,** *il est concédé*: Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 12 oct. 1936.)

327 (457d)

DEVANT UNE IMAGE DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

Aux fidèles qui devant une image de saint Louis de Gonzague réciteront dévotement un Pater, Ave et Gloria avec l'invocation: **Saint Louis, priez pour moi,** *il est concédé*: Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 25 sept. 1936.)

328 (486d)

DEVANT UNE IMAGE DE SAINT JEAN BERCHMANS.

Aux fidèles qui devant une image de saint Jean Berchmans réciteront dévotement un Pater, Ave et Gloria avec l'invocation: **Saint Jean, priez pour moi,** *il est concédé:* Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 sept. 1936.)

329 (504b)

DEVANT UNE IMAGE DE SAINT GABRIEL DE LA VIERGE DES DOULEURS.

Aux fidèles qui devant l'image de saint Gabriel de la Vierge des Douleurs réciteront dévotement un Pater, Ave et Gloria avec l'invocation: **Saint Gabriel, priez pour moi,** *il est concédé:* Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 sept. 1936.)

330 (528)

DEVANT UNE IMAGE DE SAINTE MARGUERITE-MARIE.

Aux fidèles qui devant une image de sainte Marguerite-Marie Alacoque réciteront dévotement trois Gloria Patri avec l'invocation: **Sainte Marguerite, priez pour moi,** *il est concédé:* Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 26 nov. 1936.)

331 (532a)

DEVANT UNE IMAGE DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS.

Aux fidèles qui devant une image de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus réciteront dévotement trois Gloria Patri avec l'invocation: **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, priez pour moi,** *il est concédé:* Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 30 sept. 1935.)

332 (638b)

EXERCICE D'ACTIONS DE GRÂCES POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

Aux fidèles qui se proposeront de faire un exercice d'action de grâces pour les biens accordés par Dieu au genre humain, selon la formule approuvée par l'autorité ecclésiastique pour chaque jour (du dimanche au samedi), il est concédé: Indulg. 300 jours, chacun des jours de la semaine; plénière aux conditions ordinaires s'ils ont fait cet exercice pendant quatre semaines consécutives.

(S.-O., 6 mai 1909.)

On pourrait se servir, par exemple:

Le dimanche, du psaume 150, du Te Deum ou du Cantique de Zacharie;

Le lundi, des psaumes 17, 39, 102;

Le mardi, du Cantique des trois enfants, ou des psaumes 102, *114, 148;*

Le mercredi, des psaumes 8, 32, 33;

Le jeudi, des psaumes 22, 110, ou de la prière d'action de grâces, voir n° 183.

Le vendredi, de la prière d'action de grâces à la Sainte Trinité, voir n° 213.

Le samedi, des psaumes 112, 125, 144, ou du Cantique Magnificat.

333
INDULGENCES DES SIX PATER, AVE ET GLORIA.

Aux personnes qui jouissent d'un privilège particulier, à raison par exemple, de leur inscription dans telle ou telle pieuse association, en particulier pour le port du scapulaire bleu de l'Immaculée Conception, par un décret du 22 avril 1933 il est dorénavant concédé seulement: Indulg. 10 ans chaque fois que d'un cœur contrit et avec dévotion, ils réciteront les prières susdites aux intentions du Saint Père. Plén. mens. aux cond. ord. Toutes concessions et tous privilèges antérieurs à ce sujet sont abrogés. (Voir *Revue des Com. Relig.*, juillet-août 1933.)

(S. P. A., 22 mai 1933.)

Note. — Il faut observer que tous les fidèles ne peuvent pas gagner les indulgences ci-dessus mentionnées pour la récitation des six Pater, Ave et Gloria. Nous avons cru bon cependant de les mentionner ici, pour l'utilité d'un très grand nombre qui à plus d'un titre peuvent les gagner.

334 (641)
POUR L'ORAISON MENTALE.

Aux fidèles qui au moins pendant un quart d'heure feront oraison mentale, il est concédé: Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 19 juin 1933.)

335 (643)
L'ASSISTANCE AU PRÔNE.

Aux fidèles qui le dimanche ou les fêtes solennelles assisteront dévotement et attentivement à l'explication de l'Évangile qui a lieu à la messe, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. aux cond. ord. deux fois par mois, s'ils ont assisté deux fois à l'explication de l'Évangile tel qu'il a été dit plus haut.

(S. P. A., 8 nov. 1931.)

336 (145)
NEUVAINE DE RÉPARATION.

Aux fidèles qui, chacun des neuf jours consécutifs à leur choix, en réparation des outrages des hommes envers le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, méditeront ou réciteront quelques prières, il est concédé: Indulg. 7 ans. Chaque fois qu'ils assisteront à la messe durant cette neuvaine: Indulg. 10 ans. Plénière à la fin de la neuvaine aux cond. ord. (S. P. A., 21 mai 1933.)

337 (165)
MÉDITATION SUR LA PASSION LE VENDREDI.

Aux fidèles qui pendant l'année, le vendredi, en mémoire du « divin Agonisant », feront au moins un quart d'heure de méditation sur les souffrances du Sauveur ou sur les saintes paroles du Rédempteur mourant ou bien réciteront des psaumes, des hymnes, etc., il est concédé: Indulg. 7 ans chaque vendredi. Plén. mens. aux cond. ord. s'ils ont fait ce pieux exercice tous les vendredis du mois.

(S. P. A., 8 sept. 1932.)

338 (220)
PIEUX EXERCICE POUR LE PREMIER VENDREDI DU MOIS.

Aux fidèles qui le premier vendredi du mois font la sainte Communion et un pieux exercice en public en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. de la conf. et d'une prière pour le Souverain Pontife.

S'ils ont communié, ce vendredi-là, mais que pour une cause légitime, ils n'ont pas pu assister à l'exercice public, ils pourront gagner la même indulg. plén. *s'ils récitent privément quelques prières de réparation contre les injures faites au Sacré Cœur,* moyennant: confession, visite d'une église ou d'un oratoire public et prières pour le Souverain Pontife.

Les fidèles qui les autres vendredis de l'année réciteront quelques prières en l'honneur du Sacré Cœur, comme il a été dit plus haut, pourront gagner: Indulg. 7 ans une fois chaque vendredi.

(S. P. A., 1er juin 1934.)

339 (168)
EN L'HONNEUR DES CINQ PLAIES DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Aux fidèles qui en mémoire des cinq Plaies de Notre Seigneur réciteront cinq Pater, Ave et Gloria avec cette prière: **Sainte Mère de Dieu, daignez graver en mon cœur les Plaies de Jésus Crucifié,** *il est concédé*: Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 9 juil. 1934.)

SECTION V

Exercices de piété avec indulgences plénière et partielle une fois l'an, à des jours déterminés.

EXERCICES D'ACTIONS DE GRÂCES POUR LE PREMIER ET LE DERNIER JOUR DE L'ANNÉE.

340 (637b)

HYMNE AMBROSIENNE.

À ceux qui le dernier jour de l'année chanteront cette hymne dans une église, ou oratoire public ou semi-public (pour ceux qui en ont l'usage légitime), en action de grâces pour tous les bienfaits reçus au cours de l'année, il est concédé: Indulg. 10 ans. Plénière, *moyennant conf., com. et prières pour le Saint Père.*

En tout autre temps de l'année, voir n° 501.

(S. P. A., 10 août 1936.)

341 (638a)

Aux fidèles qui, publiquement et en action de grâces à la Sainte Trinité pour les bienfaits reçus, consacreront à la prière la dernière demi-heure de l'année qui s'achève et la première demi-heure de l'année qui commence, et qui prieront aux intentions du Saint Père, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plénière, en ajoutant la confession et la communion. *S'ils font cet exercice privément*: Indulg. 7 ans. Plénière aux cond. ord. *Là où cet exercice se fait publiquement, l'indulgence plénière ne peut être gagnée que par ceux qui sont légitimement empêchés de le faire publiquement.*

(S. P. A., 9 déc. 1932.)

342 (634)

POUR LE PREMIER JOUR DE L'ANNÉE.

Aux fidèles qui, le premier jour de l'année, assistent au chant de l'hymne « Veni Creator », dans leur église ou dans des oratoires publics ou semi-publics (pour ceux qui en ont l'usage légitime), en demandant le secours divin pour toute l'année, il est concédé: Indulg. 10 ans. Plénière aux conditions de la confession, de la communion et des prières pour le Souverain Pontife.

(S. P. A., 10 août 1936.)

343 (99)

POUR L'ASSISTANCE À LA MESSE DE MINUIT.

a) *Aux fidèles qui, pour rendre grâces à Dieu le Père pour les bienfaits accordés au genre humain par l'Incarnation du Verbe, assisteront à la « messe de minuit » le jour de la fête de la Nativité du Seigneur, il est concédé*: Indulg. 10 ans. Plén. moyennant conf., com. et prières pour le Saint Père. (S. P. A., 2 avr. 1936.)

POUR L'ASSISTANCE AUX MATINES OU AUX LAUDES.

b) *Aux fidèles qui en la fête de la Nativité du Seigneur assistent aux Matines ou aux Laudes et prennent part au chant des psaumes ou des leçons, ou bien font une lecture pieuse ou une méditation ou récitent des prières ayant rapport à l'Incarnation du Verbe, il est concédé*: Indulg. 10 ans.

(S. P. A., 2 avr. 1936.)

344 (100)

NEUVAINE DE PRIÈRES AVANT LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR.

Aux fidèles qui sous forme de neuvaine feront en public de pieux exercices en l'honneur de Jésus Enfant avant la fête de la Nativité du Seigneur, il est concédé: Indulg. 10 ans, chaque jour. Plénière s'ils ont assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine. *Cond.: com. et prières aux intentions du Souverain Pontife. À ceux qui durant ce même temps feront cette neuvaine privément, en se proposant de faire de pieux exercices ou des prières, neuf jours consécutifs, il est concédé*: Indulg. 7 ans, une fois chaque jour. Plénière aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. Là où se fait en public la neuvaine préparatoire à la fête de Noël, on ne pourra gagner cette indulgence plénière que si pour une cause légitime, on n'a pas pu assister aux exercices publics.

(S. P. A., 21 fév. 1933.)

345 (96)

VISITE D'UNE ÉGLISE AVEC INDULGENCE PLÉNIÈRE.

En la fête du Saint Nom de Jésus. Visite d'une église ou d'un oratoire public ou semi-public (pour ceux qui en ont l'usage légitime). Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 17 mai 1927.)

346 (217)

En la fête du Sacré Cœur de Jésus. Visite d'une église ou d'un oratoire public où se célèbre la fête. Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 4 nov. 1934.)

347 (457a)

En la fête de saint Louis de Gonzague. Visite d'une église où se célèbre la fête (21 juin). Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 15 avril 1937.)

348 (463a)

En la fête de saint Stanislas Kostka. Visite d'une église ou d'un oratoire public ou semi-public (pour ceux qui en ont le légitime usage) où se célèbre la fête (13 nov.) Indulg. plén. Cond.: *conf., com. et prières pour le Saint Père.*

(S. P. A., 12 oct. 1935.)

349 (477b)

En la fête de saint François d'Assise ou l'un des sept jours qui suivent immédiatement. Visite d'une église ou d'un oratoire public où se célèbre la fête (4 oct.). Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 20 oct. 1933.)

350 (486b)

En la fête de saint Jean Berchmans (13 août). Visite d'une église où se célèbre la fête. Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 25 sept. 1936.)

351 (504a)

En la fête de saint Gabriel de la Vierge des Douleurs. Visite d'une église où se célèbre cette fête (27 fév.). Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 25 sept. 1936.)

352 (532b)

En la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Visite d'une église où se célèbre cette fête (3 oct.) Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 30 sept. 1935.)

353 (159)

EXERCICES PARTICULIERS POUR LA SEMAINE SAINTE.

Aux fidèles qui le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi de la Semaine Sainte, à l'office appelé « Ténèbres », participent aux chants des psaumes et des leçons, ou les suivent, selon leurs moyens, par une lecture pieuse ou une méditation sur la Passion de Notre Seigneur ou des prières, il est concédé: Indulg. 10 ans, chacun de ces jours. Plén., s'ils ont assisté à l'office les trois jours, et moyennant conf., com. et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 16 mars 1935.)

354 (165)

MÉDITATION SUR LA PASSION LE VENDREDI SAINT.

Aux fidèles qui le jour du Vendredi Saint, soit en public, soit privément, durant trois heures consécutives, méditeront sur les tourments et la mort du Rédempteur du monde, ou bien sur

ses sept dernières paroles sur la Croix, ou bien encore réciteront des hymnes, des psaumes ou autres prières vocales, il est concédé: Indulg. plén. Cond.: conf., com. le Jeudi Saint ou dans la semaine pascale et prières pour le Saint Père.

(S. P. A., 8 sept. 1932.)

SECTION VI

Exercices en l'honneur: 1. de la Sainte Trinité; 2. du Saint Nom de Jésus; 3. du Saint Sacrement; 4. du Précieux Sang; 5. du Sacré Cœur; 6. du Christ-Roi; 7. du Saint-Esprit; 8. de la B. Vierge Marie; 9. des Anges et des Saints.

1. — EN L'HONNEUR DE LA SAINTE TRINITÉ.

355 (34)

Trois Gloria Patri, le matin, le midi et le soir en action de grâces à la Sainte Trinité pour tous les dons et privilèges dont Elle a daigné gratifier la très sainte Vierge Marie. Indulg. 500 jrs, chaque fois qu'on récite ces trois Gloria Patri. Plén. mens. aux cond. ord. si tous les jours pendant un mois on dit pieusement cette triple louange.

(S. P. A., 23 mars 1936.)

356 (35)

Neuvaine à la Sainte Trinité. Indulg. 7 ans une fois chaque jour de la neuvaine. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

2. — EN L'HONNEUR DU SAINT NOM DE JÉSUS.

357 (94)

Aux fidèles qui durant tout le mois de janvier rendent quelque hommage de dévotion en l'honneur du Saint Nom de Jésus, il est concédé: Indulg. 7 ans, une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord., si l'exercice de piété a été fait chaque jour du mois de janvier.

(S. P. A., 2 janv. 1933.)

358 (95)

En récitant le Gloria Patri avec l'oraison jaculatoire: **Que le très saint Nom de Jésus soit loué sans fin,** *cinq fois, on gagnera*: Indulg. 300 jrs « toties quoties ».

(Pie X, 26 nov. 1906.)

3. — EN L'HONNEUR DU SAINT SACREMENT.

359 (115)

Chaque fois qu'en entendant sonner le moment de la consécration à la messe, on récite, là où on se trouve, quelque prière: Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 25 fév. 1933.)

360 (116)

Pour les fidèles qui accompagnent pieusement le très Saint Sacrement porté en viatique, chez un malade: Indulg. 7 ans s'ils l'accompagnent avec une lumière; 5 ans s'ils l'accompagnent sans lumière; 3 ans pour ceux qui, légitimement empêchés, enverront une autre personne avec une lumière; 100 jrs pour ceux qui, empêchés d'accompagner le très Saint Sacrement, récitent un Pater et un Ave.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

361 (117)

Pour ceux qui accompagnent, avec ou sans lumière, le Saint Sacrement, lorsqu'on le porte solennellement aux malades: Indulg. plénière s'ils ajoutent la confession, la communion et une prière pour le Saint Père.

(S. P. A., 25 sept. 1933.)

362 (118)

VISITES AU « SÉPULCRE » LE JEUDI SAINT.

Aux fidèles qui, le Jeudi Saint et les premières heures du Vendredi Saint, visiteront dévotement le Saint Sacrement au Reposoir ou Sépulcre — comme on dit communément — en récitant chaque fois cinq Pater, Ave et Gloria en action de grâces pour l'institution de la Sainte Eucharistie, et un autre Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife, il est concédé: Indulg. 15 ans à chaque visite. Plénière, une fois chaque jour moyennant la confession et la communion.

(S. P. A., 20 mai 1935.)

Note. — On peut gagner les mêmes indulgences dans les régions où c'est l'usage approuvé par l'Eglise Romaine, d'exposer à l'adoration des fidèles le Saint Sacrement pendant la Semaine Sainte, même au delà des Jeudi et Vendredi Saints. (S. P. A., 20 mars 1936.)

363 (119)

a) *Aux fidèles qui faisant la génuflexion simple devant le Très Saint Sacrement au tabernacle, récitent cette oraison jaculatoire ou toute autre semblable*: **Jésus, mon Dieu, je vous adore ici présent dans le Sacrement de votre amour**: Indulg. 300 jrs.

b) *Aux fidèles qui font la prostration devant l'auguste Sacrement exposé et qui récitent la même invocation ou toute autre semblable*: Indulg. 500 jrs.

c) *Aux fidèles qui, passant devant une église ou un oratoire où le Saint Sacrement est conservé, expriment leur respect par quelque marque extérieure.* Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 25 fév. 1933.)

364 (120)

***Aux fidèles qui à leur entrée dans l'église, avant tout acte de piété, se rendent à l'autel où l'on conserve le Saint Sacrement et l'y adorent, même peu de temps*:** Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 15 juin 1923.)

365 (123)

***Aux fidèles qui assistent aux processions du Saint Sacrement organisées soit à l'intérieur des églises, soit au dehors*:** Indulg. 5 ans. Plén. moyennant: conf., com. et prières aux intentions du Saint Père.

(S. P. A., 10 juil. 1936.)

366 (140)

« QUARANTE HEURES »

a) *L'exposition solennelle du Saint Sacrement proprement dite des « Quarante Heures » est celle qui est faite conformément à l'Instruction du Pape Clément VIII « Graves et diuturnæ », appelée de son nom « Clémentine », promulguée la première fois pour Rome le 25 novembre 1592, et répandue ensuite en nombre d'endroits. Selon la teneur de cette Instruction, qu'on observe encore rigoureusement à Rome, on expose à la vénération des fidèles le Saint Sacrement vers le milieu d'un jour, qui compte pour le premier, jusqu'au milieu du troisième jour sans interruption même pendant la nuit. Pendant cette exposition, il y a*: Indulg. 15 ans pour chaque visite (cinq Pater, Ave et Gloria, plus un autre Pater, Ave et Gloria aux intentions du Saint Père). Plénière, une fois le jour, chacun des jours de l'exposition, à ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront alors le Saint Sacrement. Tout autel au temps de l'exposition est privilégié.

b) *Là où, au jugement de l'Ordinaire, l'exposition solennelle ne peut se faire conformément à l'Instruction Clémentine, elle a lieu de cette façon, qu'on peut appeler « ad instar »: le Saint Sacrement est exposé à une heure fixée, le matin ou vers midi, adoré ce même jour et le jour suivant; le troisième jour, vers midi ou vers le soir, le Saint Sacrement est retiré, alors même que l'adoration ne se continue point pendant ces deux nuits.* Mêmes indulgences et même privilège aux mêmes conditions que plus haut (a).

c) *Là où le Saint Sacrement est constamment exposé dans l'ostensoir au moins durant un mois, même avec interruption pendant la nuit, à chaque visite faite comme il est mentionné plus haut* (a): Indulg. 15 ans. Plénière une fois chaque semaine

moyennant conf. et com. Privilège de l'autel privilégié, n'importe quel jour.

d) *Là où le Saint Sacrement est exposé publiquement à l'adoration, s'il n'y a pas d'indulgences fixées à gagner, à chaque visite*: Indulg. 10 ans.

(S. P. A., 24 juil. 1933.)

367 (141)

NEUVAINE DE PRIÈRES AVANT LA FÊTE-DIEU.

Tous les fidèles qui assistent dévotement à la neuvaine faite immédiatement avant la Fête-Dieu, en public, pourront gagner: Indulg. 10 ans chaque jour. Plén. à ceux qui ont assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine. Cond.: conf., com. et prières aux intentions du Saint Père.

Ceux qui, en particulier, avant la Fête-Dieu, récitent quelques prières ou accomplissent d'autres actes de dévotion envers le Saint Sacrement, avec la volonté de continuer ces prières ou ces actes durant neuf jours consécutifs, pourront gagner: Indulg. 7 ans, chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. *Là où il y a une neuvaine faite en public, seuls peuvent gagner cette indulgence plénière ceux qui sont légitimement empêchés d'assister aux exercices publics.*

(S. P. A., 25 fév. 1933.)

368 (142)

FÊTE ET OCTAVE DU SAINT CORPS DU CHRIST.

a) *Aux fidèles qui le jour de la Fête-Dieu ou pendant l'octave feront une visite (cinq Pater, Ave et Gloria, plus un autre Pater, Ave et Gloria aux intentions du Saint Père), il est concédé*: Indulg. plén. une fois le jour, si on y ajoute la conf. et la com.

b) *À ceux qui en la Fête-Dieu assistent à Matines ou à Laudes et prennent part au chant des psaumes ou des leçons, ou font durant ce temps une lecture pieuse ou une méditation ou récitent des prières en rapport avec le Saint Sacrement de l'Eucharistie, il est concédé*: Indulg. 10 ans.

(S. P. A., 16 juin 1933.)

369 (143)

TRIDUUM SOLENNEL DE PRIÈRES DANS L'OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU.

Aux fidèles qui assistent au triduum solennel, qui doit se faire dans les églises cathédrales et paroissiales, selon la teneur de la lettre de la S. Congrégation des Indulgences du 10 avril 1907, les vendredi, samedi et dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu ou en tout autre temps de l'année et en d'autres jours de la semaine (S. Cong. des Indulg., 8 avril 1908), selon le jugement de l'Ordinaire:

1. Indulg. 10 ans chaque jour du triduum;

2. Indulg. plén. à la fin du triduum, pourvu qu'ils y aient assisté chaque jour. Cond.: conf. et com.;

3. Indulg. plén. à ceux qui, l'un des jours du triduum, dans une église, prennent part à la communion générale, si, en plus, ils se sont confessés et ont prié aux intentions du Saint Père.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

370 (144)

Aux fidèles qui feront dire une messe en réparation des outrages des hommes envers le Saint Sacrement de l'Eucharistie: Indulg. plén. aux cond. ord.

(Pie X, 19 nov. 1907.)

371 (146)

MOIS EUCHARISTIQUE.

Aux fidèles qui durant un mois de l'année réciteront avec dévotion des prières ou feront quelques actes de piété en l'honneur du Saint Sacrement de l'Eucharistie, il est concédé: Indulg. 7 ans, une fois chaque jour du mois. Plén. aux cond. ord., s'ils font chaque jour durant un mois ce pieux exercice.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

372 (147)

JOURS EUCHARISTIQUES.

Aux fidèles qui au jour dit « Jour Eucharistique », alors que le Saint Sacrement est exposé pour la journée à l'adoration publique, feront une visite au Saint Sacrement (cinq Pater, Ave et Gloria, en plus un autre Pater, Ave et Gloria aux intentions du Saint Père), il est concédé: Indulg. 15 ans. Plén. une fois; cond.: conf. et com.

(S. P. A., 10 avr. 1934.)

4. — EN L'HONNEUR DU PRÉCIEUX SANG.

373 (186)

MOIS DE JUILLET.

Aux fidèles qui prennent part aux pieux exercices publics en l'honneur du Précieux Sang durant le mois de juillet, il est concédé: Indulg. 10 ans chaque jour du mois. Plén. aux conditions de la conf., de la com. et d'une prière pour le Saint Père, si au moins pendant dix jours ils ont assisté aux exercices publics.

Ceux qui, en particulier, récitent quelques prières ou accomplissent d'autres actes de dévotion envers le Précieux Sang pendant ce mois, peuvent gagner: Indulg. 7 ans une fois chaque jour.

Plénière aux cond. ord. s'ils ont fait ces pieux exercices tous les jours du mois. Là où se font publiquement les exercices en l'honneur du Précieux Sang, ils pourront gagner cette indulg. plén. seulement s'ils n'ont pas pu pour cause légitime assister aux exercices publics.

(S. P. A., 12 mai 1931.)

5. — EN L'HONNEUR DU SACRÉ CŒUR.

374 (218)

NEUVAINE AVANT LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Aux fidèles qui assistent dévotement à la neuvaine publique faite immédiatement avant la fête du Sacré Cœur, ou à un autre temps de l'année, il est concédé: Indulg. 10 ans une fois le jour. Plén. aux conditions de la conf., de la com. et d'une prière aux intentions du Saint Père, pourvu qu'ils aient au moins cinq fois, assisté à la neuvaine publique.

Ceux qui en particulier récitent durant cette neuvaine quelques prières ou accomplissent d'autres actes de dévotion envers le Sacré Cœur avec la volonté de continuer ces prières ou ces actes durant neuf jours consécutifs, pourront gagner: Indulg. 7 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de cette neuvaine privée. Là où il y a une neuvaine faite en public, seuls peuvent gagner cette indulgence plénière ceux qui sont légitimement empêchés d'assister aux exercices publics.

(S. P. A., 22 fév. 1935.)

375 (221)

MOIS DE JUIN CONSACRÉ AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Aux fidèles qui durant le mois de juin (ou un autre mois au jugement prudent de l'Ordinaire) participeront aux exercices publics en l'honneur du Sacré Cœur, il est concédé: Indulg. 10 ans une fois chaque jour du mois. Plén. aux cond. de la conf., de la com. et d'une prière aux intentions du Saint Père, s'ils ont assisté aux exercices publics au moins dix fois au cours du mois.

Ceux qui, en particulier, récitent durant ce mois quelques prières ou accomplissent d'autres actes de dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus peuvent gagner: Indulg. 7 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin du mois, s'ils ont fait privément ces actes de dévotion tous les jours du mois. Là où se font des exercices publics en ce mois, seuls peuvent gagner cette indulgence plénière, ceux qui sont légitimement empêchés d'assister aux exercices publics.

(S. P. A., 1er mars 1933.)

Si le mois du Sacré Cœur se fait solennellement, c'est-à-dire s'il y a, chaque jour, une prédication en l'honneur du Sacré Cœur, ou du moins, des Exercices spirituels (retraite) de deux exercices au moins par jour durant huit jours, et cela dans des églises ou des oratoires publics ou semi-publics (pour ceux qui peuvent en user légitimement), alors sont accordées:

Indulg. plén. pour chaque visite faite le dernier jour du mois (six Pater, Ave et Gloria) pour tous ceux qui au moins dix fois ont assisté aux prédications ou prié, ou pris part aux Exercices spirituels. Cond.: conf. et com.

2. *a*) Indulg. 500 jrs pour chaque œuvre faite pour participer à cette célébration ou la propager; *b*) Indulg. plén. pour toutes les personnes qui contribuent à cette solennité du Cœur de Jésus, chaque fois qu'elles communient dans ce mois. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières pour le Souverain Pontife.

3. La faveur de l'autel privilégié, le dernier jour du mois, pour les prédicateurs du mois du Sacré Cœur et pour les recteurs des églises et oratoires où ont eu lieu ces Exercices publics.

(S. P. A., 5 juil. 1930.)

376 (222)

Exercice des cinq vendredis qui précèdent immédiatement la fête du Sacré Cœur de Jésus. Indulg. plén. pour la communion de chacun de ces vendredis. Cond.: conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prière pour le Souverain Pontife.

(S. P. A., 26 avr. 1930.)

6. — EN L'HONNEUR DU CHRIST-ROI.

377 (252)

Aux fidèles qui assistent à la neuvaine ou au triduum public fait immédiatement avant la fête du Christ-Roi, il est concédé: Indulg. 10 ans chaque jour. Plén. aux conditions de la conf., de la com., d'une prière pour le Saint Père et pourvu qu'ils aient assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine.

Ceux qui en particulier récitent durant cette neuvaine ou ce triduum quelques prières à Jésus-Christ Roi neuf ou trois jours consécutifs, pourront gagner: Indulg. 7 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine ou du triduum. Là où il y a des exercices publics, seuls peuvent gagner cette indulgence plénière ceux qui sont légitimement empêchés d'assister aux exercices publics.

(S. P. A., 21 nov. 1936.)

7. — EN L'HONNEUR DU SAINT-ESPRIT.

378 (263)

PIEUX EXERCICE AVANT LA FÊTE DE LA PENTECÔTE.

Aux fidèles qui immédiatement avant la Pentecôte, en l'honneur du Saint-Esprit, prendront part à la neuvaine publique, il est concédé: Indulg. 10 ans chaque jour. Plén. aux cond. de la conf., de la com., d'une prière pour le Saint Père, pourvu qu'ils aient assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine.

Ceux qui en particulier récitent durant cette neuvaine quelques prières au Saint-Esprit avec la volonté de continuer ces prières neuf jours consécutifs, pourront gagner: Indulg. 7 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. Là où il y a des exercices publics, seuls peuvent gagner cette indulg. plén. ceux qui pour une cause légitime n'ont pu assister aux exercices publics. (S. P. A., 12 mars 1934.)

8. — EN L'HONNEUR DE LA B. V. MARIE.

379 (295)

EXERCICES DU MOIS DE MAI.

Aux fidèles qui suivront les exercices publics du mois de mai, il est concédé: Indulg. 7 ans chaque jour du mois. Plén. aux conditions de la conf., de la com., d'une prière pour le Saint Père, pourvu qu'ils aient assisté au moins dix fois aux exercices publics du mois.

Ceux qui en particulier récitent durant ce mois quelques prières ou accomplissent d'autres actes de dévotion, pourront gagner: Indulg. 5 ans, une fois chaque jour du mois. Plén. aux cond. ord. à la fin du mois. Là où il y a des exercices publics, seuls peuvent gagner cette indulg. plén. ceux qui pour une cause légitime n'ont pu assister aux exercices publics. (S. P. A., 28 mars 1933.)

380 (296)

SEPT NEUVAINES EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE POUR N'IMPORTE QUELLE ÉPOQUE DE L'ANNÉE.

Ces neuvaines en l'honneur des principaux mystères, qui sont l'objet des fêtes de la très sainte Vierge peuvent se faire à n'importe quelle époque de l'année en récitant telles prières que l'on préférera, avec la volonté de continuer ces prières neuf jours consécutifs. Ces mystères sont: 1. *la Nativité de Marie, 8 sept.*; 2. *la Présentation de la T. S. Vierge, 21 nov.*; 3. *l'Annonciation, 25 mars*; 4. *la Visitation, 2 juillet*; 5. *l'Expectation, 18 déc.*; 6. *la Purification, 2 fév.*; 7. *l'Assomption, 15 août.* Indulg. 5 ans une fois chaque jour. Plén. à la fin de la neuvaine, aux cond. ord.

(S. P. A., 16 déc. 1935.)

EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

381 (329)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui suivent les exercices publics de la neuvaine qui a lieu avant l'Immaculée Conception, il est concédé: Indulg. 7 ans, chaque jour. Plén. aux cond. de la confession, d'une prière pour le Saint Père, pourvu qu'ils aient assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine.

Ceux qui en particulier, durant ce même temps, récitent quelques prières à l'Immaculée Conception, avec la volonté de les continuer neuf jours consécutifs, pourront gagner: Indulg. 5 ans, une fois chaque jour. Plén. à la fin de cette neuvaine privée, aux cond. ord. Là où il y a des exercices publics, seuls peuvent gagner cette indulg. plén. ceux qui sont légitimement empêchés d'assister à la neuvaine publique.

(S. P. A., 18 mai 1935.)

382 (331)

LES SEPT DIMANCHES EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Aux fidèles qui à chacun de sept dimanches consécutifs, feront quelques prières en l'honneur de l'Immaculée Conception, il est concédé: Indulg. plén. chaque dimanche aux cond. ordinaires.

(S. P. A., 4 mai 1936.)

383 (332)

EXERCICE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE.

Aux fidèles qui durant le mois de décembre feront quelque pieux exercice en l'honneur de la B. V. M. Immaculée, il est concédé: Indulg. 5 ans une fois chaque jour du mois. Plén. aux cond. ord. si on a fait ces pieux exercices tous les jours du mois.

(S. P. A., 24 avril 1933.)

384 (333)

DOUZE PREMIERS SAMEDIS OU DIMANCHES.

Aux fidèles qui, le premier samedi, ou le premier dimanche de douze mois consécutifs, consacrent quelque temps à la prière vocale ou mentale en l'honneur de la Vierge Immaculée, il est concédé: Indulg. plén. chacun de ces jours aux cond. ord.

(S. P. A., 15 nov. 1927.)

385 (334)

DOUZE SAMEDIS AVANT LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

De la même manière et aux mêmes conditions que le numéro précédent. Indulg. plén. aux cond. ord. chacun de ces douze samedis consécutifs.

(S.-O., 26 nov. 1908.)

386 (335)

EN RÉPARATION.

Pour un exercice de réparation contre les outrages faits au saint Nom de Marie et à ses privilèges, le premier samedi de chaque mois. a) Indulg. plén. pour chaque samedi aux cond. ord.

(S.-O., 13 juin 1912.)

b) Si, en plus, une fois dans sa vie, on a, le premier samedi de huit mois consécutifs, rempli les conditions ci-dessus, on pourra gagner l'indulg. plén. à l'article de la mort; cond.: conf., com. ou du moins une contrition sincère, l'invocation du Nom de Jésus, de bouche ou de cœur, et l'acceptation chrétienne, de la main du Seigneur, de la mort, châtiment du péché.

(Benoît XV, 17 nov. 1920.)

EN L'HONNEUR DE LA VIERGE DES DOULEURS.

387 (345)

PIEUX EXERCICES, LE VENDREDI SAINT ET LES AUTRES VENDREDIS.

Aux fidèles qui, à partir de 3 heures, dans l'après-midi du Vendredi Saint, jusqu'au Samedi Saint à midi, en public ou en particulier, font quelques prières ou quelques méditations (durant quelqu'espace de temps[1]*) pour compatir aux douleurs de Marie, il est concédé:* Indulg. plén. aux cond. ord.

On pourra faire les mêmes exercices chaque semaine depuis 3 heures de l'après-midi du vendredi jusqu'à midi du dimanche suivant. Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord., si on a fait ces pieux exercices chaque semaine durant un mois.

(S. P. A., 16 juin 1931.)

388 (346)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui feront quelque prière en l'honneur de la Vierge des Douleurs, à n'importe quel temps de l'année, avec la volonté de continuer ces pieux exercices neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. 5 ans une fois chaque jour. Plén. à la fin de la neuvaine aux cond. ord. (S. P. A., 31 juil. 1935.)

---

(1) Une heure, ou tout au moins, une demi-heure, d'après Béringer.

389 (347)

MOIS DE SEPTEMBRE.

Aux fidèles qui, durant le mois de septembre, feront quelques prières ou autres actes de dévotion en l'honneur de la B. V. Marie, Mère des Douleurs, il est concédé: Indulg. 5 ans, une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord., s'ils ont fait ces pieux exercices tous les jours du mois.

(S. P. A., 12 nov. 1936.)

390 (348)

EXERCICE DES SEPT VENDREDIS AVANT LA FÊTE DE N.-D. DES SEPT DOULEURS

Aux fidèles qui, chacun des sept vendredis qui précèdent immédiatement les fêtes de N.-D. des Sept Douleurs (15 sept.) et le vendredi de la Passion réciteront en son honneur sept Pater, Ave et Gloria, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. à chacun de ces vendredis, aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

EN L'HONNEUR DU CŒUR TRÈS PUR DE MARIE.

391 (354)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui, à n'importe quel temps de l'année, feront quelques prières, ou œuvres de piété, en l'honneur du Cœur très pur de Marie, se proposant de les continuer neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. 5 ans, une fois chaque jour. Plén. à la fin de la neuvaine, aux cond. ord.

(S. P. A., 29 avril 1933.)

392 (355)

MOIS D'AOÛT.

Pieux exercices ou prières, en l'honneur du Cœur immaculé de la B. V. Marie, tous les jours du mois. Indulg. 5 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin du mois, si on a fait ces pieux exercices tous les jours du mois.

(S. P. A., 2 juin 1935.)

EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE.

393 (361)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui à n'importe quel temps de l'année feront quelques prières en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire avec la volonté de les continuer neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. 5 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine.

(S. P. A., 29 juin 1932.)

394 (362)

LES QUINZE SAMEDIS OU DIMANCHES, EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT ROSAIRE.

Aux fidèles qui se seront proposé de faire quelques pieux exercices en l'honneur de la B. V. Marie du très saint Rosaire, durant quinze samedis, sans interruption (ou, s'il y a eu empêchement, durant autant de dimanches respectifs qui suivent immédiatement), s'ils ont récité dévotement au moins la troisième partie du rosaire, ou s'ils ont médité d'une autre manière les mystères du rosaire, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. chacun de ces samedis ou de ces dimanches.

(S. P. A., 3 août 1936.)

395 (363)

MOIS D'OCTOBRE.

Aux fidèles qui pendant le mois d'octobre réciteront au moins la troisième partie du rosaire, soit en public, soit privément, il est concédé: Indulg. 7 ans, chaque jour. Plén. s'ils ont fait les exercices mentionnés plus haut le jour de la fête de la B. V. Marie du très saint Rosaire et durant toute l'octave, moyennant: conf., com. et visite d'une église ou d'un oratoire public. Une autre indulg. plén. si après l'octave de la fête du saint Rosaire ils ont durant dix jours au moins, récité le tiers du rosaire. Cond.: conf., com. et visite d'une église ou d'un oratoire public.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

396 (393)

EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL.

a) *Lorsque, douze dimanches consécutifs (ou en cas d'empêchement, douze samedis précédant ces dimanches), dans des églises ou oratoires publics, on prend part aux exercices de piété qui s'y font en public en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil, on peut gagner*: Indulg. 7 ans. Plén. à la fin de ces douze dimanches, moyennant: conf., com. et prières aux intentions du Saint Père.

b) *Lorsque le premier dimanche du mois (ou en cas d'empêchement, le samedi qui précède ce dimanche) on prend part à quelque exercice public de dévotion dans une église ou un oratoire public, on gagne chaque fois, nonobstant l'indulgence ci-dessus mentionnée pour la fin des exercices des douze dimanches*: Indulg. 7 ans. Plénière aux conditions de la conf., de la com. et d'une prière pour le Saint Père.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

EN L'HONNEUR DES ANGES ET DES SAINTS.

397 (409) (412) (413) (416)

NEUVAINES EN L'HONNEUR DES SAINTS ARCHANGES MICHEL, GABRIEL, RAPHAËL ET DU SAINT ANGE GARDIEN.

En n'importe quel temps de l'année, on peut faire ces quatre neuvaines, en récitant des prières à son choix et en se proposant de poursuivre ces pieuses pratiques durant neuf jours consécutifs. Indulg. 5 ans une fois chaque jour de la neuvaine. Plén. aux cond. ord. à la fin de chacune de ces neuvaines.

(S. P. A., 9 fév. 1933.) (S. P. A., 2 juin 1933.)
(S. P. A., 6 mai 1933.) (S. P. A., 9 janv. 1931.)

À SAINT JEAN-BAPTISTE.

398 (419)

NEUVAINE.

Neuvaine aux mêmes conditions que pour celles des saints Archanges et Anges ci-dessus mentionnées. Indulg. 5 ans chaque jour. Plén. à la fin de la neuvaine.

(S. P. A., 6 mai 1934.)

PIEUX EXERCICES EN L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH.

399 (427)

LES SEPT DIMANCHES DE SAINT JOSEPH.

À chacun de ces sept dimanches consécutifs (qui peuvent se faire en n'importe quel temps de l'année), pour la récitation des prières en l'honneur des Sept Douleurs et des Sept Allégresses (voir n° 150); ou bien en cas d'empêchement, de sept Pater, Ave et Gloria récités dévotement, il est concédé: Indulg. 5 ans. Plén. aux cond. ord.

(S. P. A., 23 mai 1936.)

400 (428)

MOIS DE MARS.

Aux fidèles qui durant le mois de mars, ou bien, en cas d'empêchement, durant un autre mois de l'année, assisteront aux pieux exercices publics en l'honneur de saint Joseph, il est concédé: Indulg. 7 ans chaque jour du mois. Plén. s'ils ont assisté au moins dix fois aux exercices publics de la neuvaine, aux cond. de la conf., de la com. et d'une prière pour le Saint Père.

On pourra encore, durant le mois de mars, faire en l'honneur de saint Joseph quelques prières en particulier. Indulg. 5 ans. une fois chaque jour. Plénière aux conditions ordinaires à la fin du mois si on fait ce pieux exercice privé tous les jours du mois. Là où se font des exercices publics, seuls peuvent gagner cette indulgence plénière ceux qui pour cause légitime n'ont pas pu assister à l'exercice public. (S. P. A., 21 nov. 1933.)

Note. — On peut gagner ces mêmes indulgences en commençant ce pieux exercice d'un mois, de manière à le terminer à la fête même du saint. (19 mars.) (S. C. des Indulg., 18 juil. 1877.)

401 (429)

NEUVAINE.

Pour l'assistance aux pieux exercices publics de la neuvaine avant la fête de saint Joseph, il est concédé: Indulg. 7 ans chaque jour. Plén. aux cond. de la conf., de la com., d'une prière pour le Saint Père, si on a assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine.

On pourra encore faire cette même neuvaine en particulier. Indulg. 5 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. et seulement si on n'a pas pu assister aux exercices publics de la neuvaine là où elle a lieu. (S. P. A., 4 mars 1935.)

402 (430)

EXERCICE DU PREMIER MERCREDI DU MOIS.

Aux fidèles qui le premier mercredi de chaque mois font quelque pieux exercice en l'honneur de saint Joseph, il est concédé: Indulg. 5 ans. Plén. aux cond. ord. (S. P. A., 13 mai 1933.)

EN L'HONNEUR DES SAINTS APÔTRES PIERRE ET PAUL.

403 (443)

NEUVAINE PUBLIQUE PRÉCÉDANT LEUR FÊTE.

Indulg. 5 ans chaque jour. Plén. aux cond. de la conf., de la com., d'une prière pour le Saint Père, si on a assisté au moins cinq fois aux exercices publics de la neuvaine.

On peut aussi faire privément cette neuvaine en récitant quelques prières en l'honneur des saints Apôtres Pierre et Paul, avec l'intention de les continuer neuf jours consécutifs: Indulg. 3 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. Cependant, là où se font des exercices publics, seuls peuvent gagner cette indulg. plén. ceux qui pour une cause légitime n'ont pas pu assister à la neuvaine publique.

(S. P. A., 12 juin 1932.)

EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE.

404 (455a)

EXERCICE DE CHAQUE MARDI.

Aux fidèles qui, le mardi de chaque semaine, feront dévotement quelques prières en l'honneur de sainte Anne, il est concédé chaque fois: Indulg. 7 ans. Plén. aux cond. ord.

Si l'on a fait de même neuf mardis consécutifs, on pourra gagner à la fin de ces neuf mardis encore une autre indulg. plén. aux cond. ord. (S. P. A., 18 mars 1932.)

405 (455b)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui en l'honneur de sainte Anne feront quelques prières avec l'intention de les continuer neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. 7 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. (S. P. A., 18 mars 1932.)

EN L'HONNEUR DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

406 (457b)

EXERCICE DES SIX DIMANCHES.

Aux fidèles qui feront, en l'honneur de saint Louis de Gonzague, quelques pieux exercices ou des prières vocales ou quelques méditations, à chacun des six[1] *dimanches qui précèdent immédiatement la fête du saint (21 juin) ou à chacun de six autres dimanches consécutifs de l'année, au choix des fidèles, il est concédé*: Indulg. plén. à chacun de ces dimanches, aux cond. ord.

(S. C. des Indulg., 7 janv. 1740.)

407 (457c)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui feront, en l'honneur de saint Louis de Gonzague, une neuvaine de prières immédiatement avant sa fête, il est concédé: Indulg. 500 jrs, une fois le jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. (S. P. A., 25 sept. 1936.)

(1) En souvenir des six années que le saint passa dans la vie religieuse.

EN L'HONNEUR DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

408 (459)

EXERCICE DES DIX DIMANCHES.

Lorsque, durant dix dimanches consécutifs, avant la fête de saint Ignace ou dans le cours de l'année, au choix des fidèles, on fait de pieuses méditations, ou des prières vocales, ou d'autres œuvres de piété, en l'honneur de ce même saint, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. chacun des dix dimanches.

(S. C. des Indulg., 10 déc. 1841.)

EN L'HONNEUR DE SAINT STANISLAS KOSTKA.

409 (463b)

EXERCICE DES DIX DIMANCHES.

Aux fidèles qui feront quelques exercices de dévotion, de pieuses supplications, en l'honneur de saint Stanislas Kostka, à chacun des dix dimanches consécutifs qui précèdent immédiatement sa fête, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. chacun de ces dimanches. (S. P. A., 12 oct. 1935.)

410 (463c)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui, durant les neuf jours qui précèdent la fête de saint Stanislas Kostka, feront, en son honneur, quelque prière, il est concédé: Indulg. 500 jrs, une fois le jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine. (S. P. A., 20 juil. 1933.)

EN L'HONNEUR DE SAINT CAMILLE DE LELLIS.

411 (468)

PIEUX EXERCICE DES SEPT DIMANCHES.

Aux fidèles qui, en l'honneur de saint Camille de Lellis, feront quelques prières le dimanche, se proposant de les continuer durant sept dimanches consécutifs, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ordinaires. (S. P. A., 20 juil. 1933.)

EN L'HONNEUR DE SAINT PAUL DE LA CROIX.

412 (470)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui feront, en l'honneur de saint Paul de la Croix, quelque prière durant neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. 3 ans chaque jour. Plén. à la fin de la neuvaine aux cond. ordinaires. (S. P. A., 2 mars 1935.)

EN L'HONNEUR DE SAINT VINCENT DE PAUL.

413 (474)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui feront quelques prières en l'honneur de saint Vincent de Paul, se proposant de continuer ces actes de dévotion neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. **à la fin de la neuvaine.**

(S. P. A., 15 oct. 1936.)

EN L'HONNEUR DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

414 (477a)

POUR LES SACRÉS STIGMATES.

Aux fidèles qui feront de pieuses méditations ou des prières vocales ou d'autres œuvres de piété, en l'honneur des sacrés stigmates de saint François d'Assise, les cinq dimanches consécutifs qui précèdent immédiatement cette fête des stigmates (17 septembre), ou bien cinq autres dimanches consécutifs de l'année, à leur choix, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. à chacun des cinq dimanches.

(S. C. des Indulg., 21 nov. 1885.)

415 (477c)

NEUVAINE ET MOIS.

Aux fidèles qui, en l'honneur de saint François, feront quelques prières ou quelques exercices de piété en se proposant de les continuer soit neuf jours consécutifs, soit tout un mois, il est concédé: Indulg. 3 ans une fois chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin des exercices, soit des neuf jours consécutifs, soit du mois entier.

(S. P. A., 20 oct. 1933.)

EN L'HONNEUR DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

416 (479)

EXERCICE DES SIX DIMANCHES.

Aux fidèles qui, en l'honneur de saint Thomas d'Aquin, feront quelques pieuses méditations, ou des prières vocales ou d'autres œuvres de piété, le jour du dimanche, avec l'intention de continuer ces pieux exercices six dimanches consécutifs, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. chacun de ces dimanches.

(S. C. des Indulg., 21 août 1886.)

EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN BERCHMANS.

417 (486a)

EXERCICE DES CINQ DIMANCHES.

Aux fidèles qui, à chacun des cinq dimanches qui précèdent immédiatement la fête de saint Jean Berchmans, feront quelques prières en son honneur, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. aux cond. ord. chacun de ces dimanches.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

418 (486c)

NEUVAINE.

Aux fidèles qui feront quelques prières en l'honneur de saint Jean Berchmans, pendant les neuf jours qui précèdent immédiatement sa fête, il est concédé: Indulg. 500 jrs, chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine.

(S. P. A., 25 sept. 1936.)

EN L'HONNEUR DE SAINT ANTOINE DE PADOUE.

419 (490a)

Exercice des trente Pater, Ave et Gloria pieusement récités en son honneur. Indulg. 300 jrs, une fois le jour.

(S. P. A., 18 nov. 1935.)

420 (490b)

LES TREIZE MARDIS OU DIMANCHES.

Aux fidèles qui feront une pieuse méditation ou des prières vocales ou autres exercices de piété en l'honneur de saint Antoine, le mardi ou le dimanche, avec l'intention de continuer ces pieux exercices treize mardis ou dimanches consécutifs, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. chacun de ces mardis ou dimanches.

(Bref, 1er mars 1898.)

EN L'HONNEUR DE SAINT DOMINIQUE.

421 (501)

EXERCICE DES QUINZE MARDIS.

Aux fidèles qui le mardi de chaque semaine feront quelques méditations ou quelques prières en l'honneur de saint Dominique, avec l'intention de continuer ces pieux exercices quinze mardis consécutifs, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. chacun de ces mardis.

(S. P. A., 20 mai 1935.)

SECTION VII

ŒUVRES DE ZÈLE.

422 (144)

ENVERS LE SAINT SACREMENT.

Aux fidèles qui feront dire une messe, en réparation des outrages des hommes envers le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Indulg. plén. aux cond. ord.

(Pie X, 19 nov. 1907.)

423 (125)

PRÉPARATION À LA PREMIÈRE COMMUNION.

Aux fidèles qui emploient au moins une demi-heure à enseigner aux enfants qui se préparent à la première Communion. Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 16 avril 1936.)

424 (644)

ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME.

Aux fidèles qui pendant environ une demi-heure, mais pas moins de vingt minutes, travailleront à enseigner ou à apprendre la doctrine chrétienne, il est concédé: Indulg. 100 jrs. Indulg. plén. aux cond. ord., deux fois dans le mois, si, au moins deux fois au cours du mois, ils ont fait l'œuvre indiquée plus haut.

(Bref, 12 mars 1930.)

425 (561)

EN VUE D'OBTENIR DES VOCATIONS SACERDOTALES.

Aux fidèles qui devant le Saint Sacrement prieront au moins une demi-heure, dans n'importe quelle église ou oratoire public, pour obtenir des vocations sacerdotales, moyennant confession et communion, il est concédé: Indulg. plén.

(S. P. A., 24 juin 1936.)

426 (562)

POUR OBTENIR DES VOCATIONS RELIGIEUSES.

Aux fidèles qui réciteront pieusement toute prière approuvée par l'autorité ecclésiastique pour obtenir des vocations religieuses ou sacerdotales, il est concédé: Indulg. 7 ans. Plén. aux cond. ord. pourvu que la prière soit récitée tous les jours du mois.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

427 (563)

POUR LES MISSIONS CHEZ LES INFIDÈLES.

Aux fidèles qui seront venus en aide aux Missions, soit par des dons, soit par des travaux manuels, ou qui auront exhorté les autres à faire de même, chaque fois qu'ils réciteront dévotement la prière: **Jésus, notre voie et notre vie, ayez pitié de nous,** *il est concédé*: Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 2 juin 1933.)

428 (564)

LA SAINTE COMMUNION POUR LES MISSIONS.

Aux fidèles qui, au moins une fois dans le mois, recevront la sainte Eucharistie et qui réciteront quelques prières pour les Missions, il est concédé: Indulg. plén. moyennant confession et visite d'une église ou d'un oratoire public.

(S. P. A., 6 juin 1923.)

429 (565)

JOUR POUR LES MISSIONS.

a) *Aux fidèles qui, l'avant-dernier dimanche d'octobre ou un autre fixé par l'Ordinaire du lieu, suivant la règle de la Congrégation des Rites, en date du 14 avril 1926, auront pris part à une fonction sacrée célébrée pour les Missions, et auront prié pour la conversion des infidèles, il est concédé*: Indulg. 7 ans. *A ceux qui s'étant confessés et ayant communié, auront prié, comme il est indiqué ci-dessus, il est concédé* une indulgence plénière.

b) *Aux fidèles qui, là où le « jour pour les Missions » n'est pas célébré, visiteront, le dernier dimanche d'octobre, une église ou un oratoire public et prieront pour la conversion des infidèles, il est concédé*: Indulg. 7 ans. Plén. moyennant conf. et com.

(S. P. A., 25 mars 1936.)

430 (616)

PRIÈRE POUR LES CLERCS FAISANT LE SERVICE MILITAIRE.

Aux fidèles qui diront dévotement, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, cinq Pater, Ave et Gloria, pour la conservation, dans la pureté et la sainteté de vie, des clercs faisant le service militaire, il est concédé: Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 12 nov. 1934.)

431 (621)

VISITE DES MALADES.

A tous les fidèles qui visitent les hôpitaux, pour exercer envers les malades les œuvres de charité chrétienne, il est concédé: Indulg. 7 ans.

(S. P. A., 16 fév. 1932.)

TROISIÈME PARTIE

1. ***Pour les fidèles défunts.***

2. ***Divers.***

TROISIÈME PARTIE

1. EN FAVEUR DES DÉFUNTS. — 2. DIVERS.

« Gertrude, soyez en repos : votre charité envers les âmes du purgatoire m'a été si agréable, qu'après votre mort, vous serez exempte du purgatoire, et je vous ferai accompagner en paradis par toutes les âmes bienheureuses que vos prières ont délivrées. » (*Notre Seigneur à sainte Gertrude sur le point de mourir, s'affligeant de n'avoir rien fait pour elle-même et d'avoir appliqué entièrement le mérite de ses bonnes œuvres aux âmes du purgatoire.*)

1. EN FAVEUR DES DÉFUNTS.

432 (536)

Requiem æternam dona eis Domine ; et lux perpetua luceat eis. Requiescant in pace. Amen.

« Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière sans fin brille pour eux. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il. »

Indulg. 300 jrs, applicable seulement aux défunts.

(S. P. A., 17 mai, 1927.)

433 (537)

Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam. « Seigneur, doux Jésus, donnez-leur le repos éternel. »

Indulg. 300 jrs, applicable seulement aux défunts.

(S.-O., 18 mars 1909.)

434 (538)

OFFICE DES DÉFUNTS.

a) *Matines avec Laudes* : Indulg. 7 ans ; b) *Un nocturne avec Laudes* : Indulg. 5 ans ; c) *Vêpres* : Indulg. 5 ans ; d) *Matines ; ou bien, au moins un nocturne avec Laudes, chaque jour pendant un mois* : Indulg. plén. aux cond. ord.

Les mêmes indulgences sont accordées aux fidèles qui participent aux chants des psaumes et des leçons, ou les suivent, selon leurs moyens, par une lecture pieuse ou une méditation ou des prières.

(S. P. A., 15 juin 1936.)

PSAUMES ET SÉQUENCE.

435 (539)

Aux fidèles qui réciteront le psaume 129: « **De profundis** », *ou un Pater et un Ave avec le verset « Requiem æternam », etc., en faveur des défunts, il est concédé*: Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 29 mai 1933.)

436 (540)

Psaume 50: « **Miserere mei, Deus** », *en faveur des âmes du purgatoire*. Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 9 mars 1934.)

437 (541)

Séquence: « **Dies iræ, dies illa** ». Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord. (S. P. A., 9 mars 1934.)

438 (542)

PIEUX EXERCICE.

Aux fidèles qui en faveur des âmes du purgatoire feront quelques prières en n'importe quel temps de l'année, avec l'intention de continuer ce pieux exercice sept ou neuf jours consécutifs, il est concédé: Indulg. 3 ans chaque jour. Plén. aux cond. ord. à la fin de la septaine ou de la neuvaine. (S. P. A., 28 mai 1933.)

439 (543)

MOIS DE NOVEMBRE.

a) *Aux fidèles qui durant le mois de novembre feront quelques prières ou tout autre pieux exercice en faveur des défunts, il est concédé*: Indulg. 3 ans, une fois chaque jour du mois. Plén. aux cond. ord. si chaque jour, durant le mois, ils ont fait cet exercice de piété.

b) *A ceux qui, durant le même mois, feront dévotement des exercices en faveur des âmes, dans une église ou un oratoire public, il est concédé*: Indulg. 7 ans, une fois chaque jour. Plén. s'ils ont fait le même exercice au moins quinze jours, en ajoutant la conf., la com. et des prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 30 oct. 1932.)

440 (544)

Indulgence plénière « toties quoties » du 2 novembre.

Aux fidèles qui le 2 novembre visiteront une église ou un oratoire public ou semi-public (pour ceux qui en ont l'usage légitime), en priant pour les défunts (six Pater, Ave et Gloria sont requis), il est concédé: Indulg. plénière « toties quoties » applicable seulement aux défunts.

(S. P. A., 5 juil. 1930.)

Note. — S'il arrive que des fidèles soient empêchés de gagner cette indulgence le 2 novembre un décret de la Sacrée Pénitencerie du 2 janvier 1939 (A.A.S. XXXI, 1939 p. 23). permet de gagner cette indulg. plén. « toties quoties » aussi bien le dimanche suivant que le 2 novembre lui-même, à condition toutefois de ne la gagner que l'un de ces deux jours.

441 (545)

Autel privilégié.

Toutes les messes célébrées à n'importe quel autel et dites par n'importe quel prêtre, le 2 novembre et durant l'octave de la Commémoration des fidèles défunts, jouissent, pour l'âme seulement pour laquelle elles sont célébrées, de la faveur de l'autel privilégié.

(S. P. A., 31 oct. 1934.)

442 (546)

Visite du cimetière.

Aux fidèles qui durant l'octave de la Commémoration des fidèles défunts, visiteront pieusement et dévotement un cimetière et qui, même seulement mentalement, prieront pour les défunts, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. applicable aux seuls défunts. Cette indulgence peut se gagner chaque jour de l'octave. *A ceux qui à n'importe quel jour de l'année feront la même visite et la même prière, il est concédé*: Indulg. 7 ans, applicable seulement aux défunts.

(S. P. A., 31 oct. 1934.)

443 (547)

ACTE HÉROÏQUE DE CHARITÉ.

a) *Aux fidèles qui feront l'acte en faveur des âmes du purgatoire, il est concédé*: Indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, 1° chaque fois qu'ils communient, moyennant conf., visite d'une église ou d'un oratoire public et prières aux intentions du Saint Père, 2° à n'importe quel lundi de l'année, s'ils entendent la messe pour les âmes, aux conditions ordinaires. S'ils sont empêchés de faire la sainte communion et d'entendre la messe, les Ordinaires du lieu ont faculté de déléguer à des confesseurs approuvés la permission de changer ces conditions en d'autres œuvres pieuses.

b) *Les prêtres qui feront l'acte héroïque jouiront de l'indult de l'autel privilégié chaque jour de l'année.*

(S. P. A., 26 janv. 1932.)

Note. — L'acte, que l'on nomme aussi improprement: « vœu héroïque », consiste en l'offrande spontanée, faite par les fidèles à la divine Majesté en faveur des âmes du purgatoire, de toutes leurs œuvres satisfactoires pendant la vie et de tous les suffrages qui peuvent leur être appliqués après leur mort. Beaucoup de fidèles, dévots serviteurs de Marie, ont adopté la louable pratique, introduite, ou au moins propagée, à la fin du dernier siècle par le P. Gaspar Olïden, théatin, de déposer ces œuvres et

ces suffrages entre les mains de la très sainte Vierge, afin qu'elle les distribue à celles de ces saintes âmes qu'elle veut délivrer plus tôt des peines du purgatoire. Ce vœu n'oblige pas sous peine de péché; aucune formule spéciale n'est requise. Un acte de volonté et l'offrande de cœur suffisent pour donner droit aux indulgences et aux privilèges. Par cette offrande, on ne cède que le fruit spécial et personnel de chaque œuvre; et par suite, cette donation n'empêche pas les prêtres d'offrir la sainte messe à telle ou telle intention; elle n'empêche pas non plus les fidèles de prier pour eux-mêmes, pour leurs parents et d'accomplir leurs pratiques ordinaires de piété et de dévotion. Seulement tout ce qu'il y a de satisfactoire dans les œuvres que l'on fait est appliqué ou donné par ce vœu, aux âmes du purgatoire. Les fruits de mérite et d'impétration nous restent toujours, le mérite ne pouvant se communiquer à autrui, et les fruits d'impétration pour nous ou pour les autres étant différents et indépendants du mérite satisfactoire. « Tout ce que nous donnons par charité aux âmes des défunts », dit saint Ambroise, « se change en grâces pour nous, et, après notre mort nous en retrouverons le mérite cent fois doublé. » Cet acte héroïque a été accompli par le vénérable Ximénès, d'après le conseil de la Ste Vierge elle-même; il a été fait également par une foule d'autres personnages illustres en dignité, en doctrine et en sainteté. (Béringer, éd. 1890, pp. 320 et ss.)

444 (548)

PRIÈRES POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE EN FAVEUR DES DÉFUNTS.

Dimanche. Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par le Sang précieux que votre Fils Jésus a versé au Jardin des Oliviers, délivrez les âmes du purgatoire et, en particulier, les plus délaissées de toutes; introduisez-les dans votre gloire pour vous louer et vous bénir dans l'éternité. Ainsi soit-il. Pater, Ave et verset Requiem, etc.

Lundi. Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par le Sang précieux que votre Fils Jésus a versé dans sa cruelle flagellation, délivrez les âmes du purgatoire et, en particulier, celle qui est le plus près d'entrer dans votre gloire afin qu'elle commence bientôt à vous louer et à vous bénir dans l'éternité. Ainsi soit-il. Pater, Ave, verset Requiem, etc.

Mardi. Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par le Sang précieux que votre Fils Jésus a versé dans le couronnement d'épines, délivrez les âmes du purgatoire et, en particulier, celle qui devrait, la dernière, sortir de ces souffrances, afin qu'elle ne doive point attendre si longtemps pour vous louer et vous bénir dans votre gloire pour l'éternité. Ainsi soit-il. Pater, Ave et verset Requiem, etc.

Mercredi. Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par le Sang précieux que votre Fils Jésus a versé en portant la croix dans les rues de Jérusalem, délivrez les âmes du

purgatoire et, en particulier, celle qui est, devant vous, la plus riche en mérites, afin qu'élevée très haut dans la gloire qu'elle attend, elle vous loue et vous bénisse dans l'éternité. Ainsi soit-il. Pater, Ave, verset Requiem, etc.

Jeudi. **Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par la Chair et le Sang de votre divin Fils Jésus, que lui-même, la veille de sa douloureuse Passion, il a donnés en nourriture et en breuvage à ses Apôtres, et qu'il a laissés à son Église tout entière comme un sacrifice perpétuel et l'aliment vivifiant de ses fidèles, délivrez les âmes du purgatoire, et, tout particulièrement, celle qui a le plus de dévotion à ce mystère, afin qu'avec votre divin Fils et l'Esprit-Saint elle vous loue éternellement dans votre gloire. Ainsi soit-il. Pater, Ave et verset Requiem, etc.**

Vendredi. **Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par le Sang précieux que votre divin Fils Jésus a, en ce jour, sur l'arbre de la croix, versé de ses mains et de ses pieds, délivrez les âmes du purgatoire et, en particulier, celle pour laquelle je suis tenu de prier davantage, afin que ce ne soit point par ma faute qu'elle n'entre pas aussitôt dans votre gloire pour vous louer et vous bénir éternellement. Ainsi soit-il. Pater, Ave, verset Requiem, etc.**

Samedi. **Seigneur, Dieu tout-puissant, je vous en conjure par le Sang précieux que, sous les yeux et à la très grande douleur de sa Mère, votre divin Fils Jésus a versé de son Cœur, délivrez les âmes du purgatoire et, particulièrement, celle qui avait le plus de dévotion à Notre-Dame, afin qu'elle commence bientôt, dans votre gloire, à vous louer et à vous bénir en elle et elle en vous pour l'éternité. Ainsi soit-il. Pater, Ave, verset Requiem, etc.**

Indulg. 500 jrs pour chaque prière.

(S. P. A., 26 janv. 1932.)

445 (551)

« Domine Jesu Christe, Rex gloriæ », *etc. (offertoire à la messe des défunts)*. Indulg. 3 ans chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 sept. 1935.)

446 (552)

Oraison pour le repos de l'âme d'un père ou d'une mère. **« Deus, qui nos patrem et matrem honorare præcepisti »**, *etc. (voir la*

traduction au missel). Indulg. 3 ans chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 sept. 1935.)

Note. — S'il ne s'agit que du père seulement, dire: *animae patris mei ejusque peccata dimitte; meque cum.* — S'il s'agit de la mère seulement, dire: *animae matris meae ejusque peccata dimitte; meque eam.*

447 (553)

Oraison pour les évêques et prêtres défunts. « **Deus, qui inter apostolicos sacerdotes, famulos tuos pontificali** », *etc. (voir la traduction au missel).* Indulg. 3 ans chaque fois. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 oct. 1936.)

448 (554)

Oraison pour un défunt et pour une défunte: « **Inclina, Domine, aurem tuam ad preces nostras** », *etc. (voir traduction au missel)*, « **Quæsumus Domine, pro tua pietate miserere animæ famulæ tuæ** », *etc.* Indulg. 500 jrs pour chaque oraison. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 24 juin 1936.)

---

2. DIVERS.

449

BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE PAR RADIO.

Par un décret de la S. Pénitencerie du 15 juin 1939 (A. S. S., XXX, 1930, p. 277), il est permis dorénavant de gagner, aux conditions ordinaires, l'indulgence plénière attachée à la Bénédiction que donne le Souverain Pontife, par radio, en certaines circonstances solennelles, « Urbi et Orbi ».

450 (556)

CONGRÈS EUCHARISTIQUES.

Indulgences accordées pour le temps d'un congrès international, national, régional ou diocésain. a) *Là où le congrès a lieu, aussi longtemps qu'il durera*: 1° Indulg. plén. aux cond. ord., une fois seulement; 2° Indulg. plén., si les fidèles prennent part à la fête eucharistique solennelle qui termine le congrès, pourvu qu'ils se confessent et qu'ils communient; 3° Indulg. plén. aux cond. ord. si les fidèles présents reçoivent pieusement la Bénédiction papale solennelle; 4° Indulgence de 15 ans, s'ils visitent le Saint Sacrement exposé publiquement à la dévotion, tel que dit plus haut, voir n° 319 (six Pater, Ave et Gloria) ; 5° Indulgence

de 7 ans, s'ils sont présents à n'importe quelle cérémonie sacrée fixée par les modérateurs ou organisateurs du congrès; pareillement, s'ils assistent à n'importe quelle assemblée du congrès; 6° Indulgence de 100 jours, pour toute œuvre pieuse faite en esprit de pénitence, pour obtenir la réalisation des buts du congrès.

b) *En dehors du lieu du congrès.* L'indulgence plénière peut être gagnée une seule fois, à partir du jour du congrès publiquement indiqué ou annoncé jusqu'au dernier jour plein (minuit) du congrès, dans tout l'univers, si le congrès est international; autrement, dans toute la nation, région ou diocèse respectivement, aux conditions ordinaires en ajoutant une prière, dans une église quelconque ou un oratoire public, pour le succès du congrès. Indulg. 300 jrs, chaque fois que les fidèles feront une prière ou une bonne œuvre ou, et cela même le congrès fini, une aumône en faveur du congrès.

(S. P. A., 12 juin 1933.)

451 (557)

Indulgences pour les congrès qui se tiennent dans les doyennés et autres assemblées moins nombreuses encore de paroisses et dans la paroisse. Les mêmes indulgences indiquées plus haut pour les congrès majeurs sont concédées pareillement pour ceux-ci (excepté l'indulgence de la Bénédiction papale). Cependant, ces indulgences ne peuvent être gagnées en dehors du lieu du congrès, si ce n'est dans les limites du vicariat forain, du doyenné, ou des paroisses respectives.

(Bref, 7 mars 1924.)

452 (648)

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.

Dans toutes les églises franciscaines ou autres jouissant de ce privilège: Dans tous les sanctuaires qui ne sont pas à une distance de trois kilomètres [1] de la « Portioncule » (ou d'une église franciscaine), seuls les habitants de la maison à laquelle l'église ou l'oratoire appartient, peuvent gagner l'indulgence de la Portioncule, et cela seulement si (physiquement et moralement) ils sont empêchés de visiter le sanctuaire. Alors que, pour un motif spécial, cette indulgence a été accordée à un oratoire semi-public, elle ne peut être gagnée que par les personnes appartenant à cette communauté ou par une catégorie particulière de fidèles auxquels cet oratoire appartient.

Les Ordinaires du lieu, les curés ou recteurs des oratoires ainsi privilégiés peuvent, pour un motif légitime, fixer à la place du 2 août, quand il n'est pas un dimanche, le dimanche suivant pour

(1) Un mille et 9 dixièmes.

le gain de l'indulgence. Les conditions pour gagner les indulgences sont: la confession, la communion, la visite du sanctuaire, et à chaque visite, au moins six Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife.

Indulg. plén. à chaque visite, les conditions ci-haut mentionnées étant remplies. (Cfr. Act. Ap. Sedis, vol. XVI, page 345.)

(S. P. A., 10 juil. 1924.)

PRIÈRES POUR LE SOUVERAIN PONTIFE.

453 (605)

Invocation.

Seigneur, couvrez de la protection de votre divin Cœur notre Très Saint Père le Pape: Soyez sa lumière, sa force et sa consolation.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 19 juin 1933.)

454 (606)

Jour consacré au Souverain Pontife.

Aux fidèles qui assisteront dévotement aux cérémonies sacrées qui ont lieu, chaque année, le jour consacré au Saint Père, soit pour célébrer solennellement les louanges du Pontificat Romain et les bienfaits innombrables qui en découlent dans tout l'univers, soit pour rendre des actions de grâces à Dieu de la conservation de la vie du Suprême Modérateur de l'Église et en même temps demander à Dieu le secours nécessaire pour gouverner l'Église au milieu de tant de difficultés, il est concédé: Indulg. 10 ans, en ajoutant une prière aux intentions du Souverain Pontife. Plénière, s'ils se sont confessés antérieurement, s'ils ont communié et prié aux mêmes intentions. (S. P. A., 29 déc. 1933.)

455 (607)

Prière.

℣. Oremus pro Pontifice nostro, N.

℟. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus. (*ex Brev. Rom.*) Pater, Ave.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 oct. 1931.)

456 (609)

Oraison.

« Deus omnium fidelium pastor et rector, famulum tuum N... », *etc. (Voir au Missel.)* Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 22 nov. 1934.)

457 (610)

Oraison.

« Omnipotens sempiterne Deus, miserere famulo tuo Pontifice nostro N. », *etc.* Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 mars 1935.)

PRIÈRES POUR LA SANCTIFICATION DU CLERGÉ.

458 (611)

Invocation.

Jésus, Sauveur du monde, sanctifiez vos prêtres et vos lévites.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 12 avril 1937.)

459 (612)

Jour consacré à la sanctification du clergé.

Aux fidèles qui, le premier jeudi ou le premier samedi de chaque mois, le Jeudi Saint, à la fête de la B. V. M. Reine des Apôtres, ou à la fête des SS. Apôtres, dans une église ou un oratoire public ou semi-public pour ceux qui en ont le légitime usage, prieront publiquement ou privément et offriront à Dieu la sainte Messe et la sainte Communion et qui, au cours de la journée, offriront toutes leurs prières et bonnes œuvres, pour les prêtres et les lévites de l'Église, afin que N. S., le Prêtre Souverain et éternel, les sanctifie et en fasse des prêtres selon son cœur, il est concédé: Indulg. plén. Cond.: conf. et prières pour le Saint Père. Indulg. 7 ans les autres jours de l'année.

(S. P. A., 12 avril 1937.)

460 (613)

Acte d'offrande.

Ô Jésus, anéanti dans l'Eucharistie pour être le foyer d'amour de l'Église catholique et la force des âmes, nous vous offrons nos prières, nos actions, nos souffrances, pour vos prêtres, et afin que chaque jour s'étende davantage le règne de votre Sacré Cœur.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 8 avril 1919.)

461 (614)

Prière.

Ô Jésus, Pontife éternel, divin Sacrificateur, Vous qui dans un incomparable élan d'amour pour les hommes, vos frères, avez laissé jaillir de votre sacré Cœur, le Sacerdoce chrétien, daignez continuer à verser dans vos prêtres les flots vivifiants de l'Amour infini.

Vivez en eux, transformez-les en vous; rendez-les, par votre grâce, les instruments de vos miséricordes; agissez en eux et par eux, et faites, qu'après s'être tout revêtus de vous par la fidèle imitation de vos adorables vertus, ils opèrent en votre nom et par la force de votre esprit, les œuvres que Vous avez accomplies Vous-même pour le salut du monde.

Divin Rédempteur des âmes, voyez combien grande est la multitude de ceux qui dorment encore dans les ténèbres de l'erreur; comptez le nombre de ces brebis infidèles qui côtoient les précipices; considérez la foule des pauvres, des affamés, des ignorants et des faibles qui gémissent dans l'abandon.

Revenez vers nous par vos prêtres; revivez véritablement en eux; agissez par eux et passez de nouveau à travers le monde, enseignant, pardonnant, consolant, sacrifiant, renouant les liens sacrés de l'Amour entre le Cœur de Dieu et le cœur de l'homme. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 17 mai 1927.)

462 (629)

ASSISTANCE À LA PREMIÈRE MESSE D'UN PRÊTRE.

a) *Aux fidèles qui assisteront dévotement à la première messe d'un nouveau prêtre, il est concédé*: 1° Indulg. 7 ans; 2° Plén. s'ils sont parents du nouveau prêtre, jusqu'au 3ᵉ degré inclusivement, pourvu qu'ils se soient confessés, qu'ils aient communié et prié aux intentions du Souverain Pontife.

b) *À ceux qui baiseront pieusement les mains d'un nouveau prêtre, soit au jour de l'ordination sacerdotale, soit au jour de la première messe, il est concédé*: Indulg. 100 jrs.

(S. P. A., 29 déc. 1934.)

463 (627)

POUR LES SERVANTS DE MESSE.

Aux fidèles qui serviront la messe d'un prêtre, il est concédé: Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 13 mai 1937.)

464 (124)

PREMIÈRE COMMUNION ET ASSISTANCE.

À ceux qui s'approchent pour la première fois de la sainte table et à ceux qui assistent à la cérémonie de la première communion: Indulg. plén. aux cond. ord.

(S. P. A., 17 mai 1927.)

465 (632)

RÉNOVATION DES PROMESSES DU BAPTÊME.

Aux fidèles qui, à la fin des Missions ou Retraites ou Exercices Spirituels, ou n'importe quand, au cours de l'année, à la fin d'une pieuse cérémonie, dans leur église ou dans d'autres églises, selon la permission de l'Ordinaire et suivant les règles établies par eux, renouvelleront solennellement leurs promesses du baptême, il est concédé: Indulg. plén. aux conditions de la conf., de la com. et d'une prière pour le Souverain Pontife.

(S. P. A., 21 juin 1927.)

466 (639)

RÉCITATION DES PSAUMES.

Aux fidèles qui réciteront pieusement les Psaumes Graduels ou les Sept Psaumes de la Pénitence, il est concédé: Indulg. 7 ans.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

467 (640)

LITANIES DES SAINTS.

Aux fidèles qui réciteront dévotement les Litanies des Saints, il est concédé: Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 10 juil. 1935.)

468 (642)

EXERCICES SPIRITUELS.

a) *Aux fidèles qui feront ensemble les Exercices Spirituels, il est concédé*: Indulg. plén. aux cond. ord.

b) *À ceux qui assisteront ensemble à la retraite du mois, il est concédé*: Indulg. 10 ans.

(S. P. A., 26 juin 1937.)

469 (645)

LECTURE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Aux fidèles qui au moins pendant un quart d'heure liront les livres de l'Écriture Sainte avec le grand respect dû à la parole divine, et par manière de lecture spirituelle, il est concédé: Indulg. 300 jrs chaque fois.

(S. P. A., 22 mars 1932.)

470 (588)

LA CROIX EN SOUVENIR DES MISSIONS.

Aux fidèles qui visiteront pieusement les croix érigées en souvenir des missions, il est concédé: Indulg. plén. aux cond. ord. le jour de l'érection ou de la bénédiction de la croix, au jour anniversaire de la bénédiction ou de l'érection, au jour de l'Inven-

tion (3 mai) ou de l'Exaltation de la Sainte Croix (14 sept.), ou l'un des sept jours suivants.

Aux fidèles qui salueront par quelque signe extérieur de dévotion cette croix et qui réciteront un Pater, Ave et Gloria en souvenir de la Passion, il est concédé: Indulg. 5 ans.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

Note. — La croix érigée doit être d'une matière solide et décorative; elle doit adhérer à une place déterminée ou être soutenue fermement par la base; elle doit être bénite par le prêtre qui aura fait les sermons de la mission et pour cela, il faudra le consentement de l'Ordinaire.

471 (630)

BAISER DE L'ANNEAU DU SOUVERAIN PONTIFE, D'UN CARDINAL OU D'UN ÉVÊQUE.

A tous les fidèles qui, avec dévotion, baisent l'anneau du Souverain Pontife, il est concédé: Indulg. 300 jrs; b) *d'un cardinal*: Indulg. 100 jrs; c) *d'un patriarche, d'un archevêque ou d'un évêque*: Indulg. 50 jrs.

(S. P. A., 29 déc. 1934.)

472 (631)

SIGNE DE CROIX.

Il est concédé aux fidèles qui se signent dévotement, en disant: **Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.** Indulg. 100 jrs; avec eau bénite: 300 jrs.

(S. P. A., 10 fév. 1935.)

473 (626)

INDULGENCES DE « TERRE SAINTE ».

Tout fidèle qui conserve par devers lui ou dans sa maison une croix, un rosaire, un chapelet, une statuette, une médaille ou un autre objet de piété ayant touché les Lieux Saints de Palestine et les reliques qui s'y trouvent, gagne les indulgences appelées communément « de Terre Sainte » qui sont les mêmes que les indulgences dites apostoliques. (Voir le numéro suivant.)

474

INDULGENCES APOSTOLIQUES [1] DE SA SAINTETÉ PIE XII.

1. *Pour celui qui a l'habitude de réciter au moins une fois la semaine, la couronne de Notre Seigneur ou l'une des couronnes de la Très Sainte Vierge ou le rosaire, ou du moins la troisième partie du rosaire, ou le petit office de la même B. V. Marie ou au moins les vêpres ou un nocturne avec les laudes de l'office des morts ou les psaumes de la pénitence ou graduels, ou qui a cou-*

(1) Chaque Souverain Pontife au début de son pontificat, détermine quelles seront les indulgences apostoliques. Elles cessent à sa mort.

tume d'accomplir, au moins une fois la semaine, une des œuvres connues sous le nom d'œuvres de miséricorde, ou d'assister à la messe, supposé qu'il remplisse les conditions habituelles de la confession sacramentelle, de la sainte communion et d'une prière à l'intention du Souverain Pontife, indulgence plénière *aux jours suivants: Noël, Épiphanie, Pâques, Ascension, Pentecôte, Sainte Trinité, Fête-Dieu et Fête du Sacré Cœur, Purification, Annonciation, Assomption, Nativité et Immaculée Conception de la B. Vierge Marie; SS. Apôtres Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe et Jacques, Barthélemi, Matthieu, Simon et Jude, Mathias, et la fête de la Toussaint.*

Si quelqu'un ne se confesse pas ou ne reçoit pas la communion, mais prie cependant d'un cœur contrit aux intentions du Souverain Pontife, à chacun des jours indiqués ci-dessus, il gagnera une indulgence partielle de sept années. *Enfin,* une indulgence partielle de trois ans pourra être gagnée chaque fois que l'on accomplira quelqu'une des œuvres de piété ou de charité sus-mentionnées.

2. Indulgence plénière aux fêtes sus-mentionnées *pour les prêtres qui, sauf empêchement légitime, célèbrent habituellement tous les jours, moyennant la confession et une prière aux intentions du Souverain Pontife. Chaque fois qu'ils célèbrent,* une indulgence partielle de cinq ans.

3. *Celui qui est tenu à la récitation de l'Office divin et s'acquitte de cette obligation, gagne* une indulgence plénière *aux mêmes fêtes, moyennant les mêmes conditions de la confession, de la communion et de prières faites aux intentions du Souverain Pontife. Chaque fois qu'on récite l'Office divin, du moins d'un cœur contrit,* indulgence partielle de cinq années.

4. Indulgence partielle de cinq cents jours *si le matin, le midi et le soir, ou dès qu'on le pourra, plus tard, on récite l'Angélus ou au temps pascal le Regina cœli, ou, si l'on ignore ces prières, cinq Ave Maria; de même,* indulgence partielle de cinq cents jours *si, vers la première heure de la nuit, on récite le psaume De profundis, ou, si on l'ignore, un Pater, un Ave et un Requiem. (Le nouveau décret omet la mention du son de la cloche pour la récitation de l'Angélus; il ajoute d'ailleurs explicitement que l'on peut réciter cette prière dès qu'on est libre après le temps normalement fixé. Les indulgences ont été augmentées. Rev. des Com. Rel.)*

5. Même indulgence *si, le vendredi, on pense pieusement pendant quelques instants à la passion et à la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ et si l'on récite trois fois dévotement l'oraison dominicale et la salutation angélique.*

6. Indulgence de trois cents jours *quand on examine sa conscience et qu'on regrette sincèrement ses péchés et qu'on récite dévotement une fois le Pater noster, l'Ave Maria et le Gloria Patri en l'honneur de la Sainte Trinité, ou cinq fois le Gloria Patri en l'honneur des cinq Plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ.*

7. Indulgence plénière à l'article de la mort *quand on recommande dévotement son âme à Dieu et que s'étant confessé et ayant communié, ou du moins étant contrit, on invoque dévotement de bouche, si c'est possible, sinon de cœur, le Très Saint Nom de Jésus, et qu'on accepte patiemment la mort de la main du Seigneur, comme le châtiment du péché.* (*Revue des Communautés Religieuses*, juillet-août 1939.)

475 (101)

NEUVAINE À L'ENFANT JÉSUS (du 16 au 25 de chaque mois).

Père éternel! Je vous offre, pour votre honneur et votre gloire, pour mon salut et celui du monde entier le mystère de la Naissance de notre divin Rédempteur. Gloire au Père, etc.

Père éternel! Je vous offre, pour votre honneur et votre gloire, et pour mon salut éternel, les souffrances de la très Sainte Vierge et de saint Joseph dans le long et pénible voyage de Nazareth à Bethléem, et l'angoisse de leurs cœurs de ne pas trouver où se mettre à couvert, alors qu'était sur le point de naître le Sauveur du monde. Gloire au Père, etc.

Père éternel! Je vous offre, pour votre honneur et votre gloire, et pour mon salut éternel, la crèche où naquit Jésus, la dure paille qui lui servit de lit, le froid qu'il souffrit, les langes qui l'enveloppèrent, les larmes qu'il versa, et ses tendres vagissements. Gloire au Père, etc.

Père éternel! Je vous offre, pour votre honneur et votre gloire, et pour mon salut éternel, la douleur que ressentit le divin Enfant dans son corps délicat lorsqu'il le soumit au cruel couteau de la circoncision; je vous offre le Sang précieux qu'il répandit alors une première fois pour le salut du genre humain. Gloire au Père, etc.

Père éternel! Je vous offre, pour votre honneur et votre gloire, et pour mon salut éternel, l'humilité, la mortification, la patience, la charité, et toutes les vertus de l'Enfant Jésus; et je vous remercie, je vous aime et vous bénis infiniment pour cet ineffable mystère de l'Incarnation du Verbe divin. Gloire au Père, etc.

℣. Le Verbe s'est fait chair;

℟. Et il a habité parmi nous.

Prions. Dieu, dont le Fils unique est apparu dans la substance de notre chair, faites, nous vous en supplions, que, par Celui que nous avons connu extérieurement semblable à nous, nous méritions d'être réformés intérieurement. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 7 ans une fois chaque jour. Plén., aux cond. ord. à la fin de la neuvaine.

(S. P. A., 14 oct. 1934.)

476 (420)

TROIS PRIÈRES POUR UN TRIDUUM EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

I. Ô glorieux saint Jean-Baptiste, le plus grand prophète parmi les enfants de la femme (*Luc. VII, 28*), quoique sanctifié dans le sein maternel et de vie très innocente, vous avez voulu vous retirer dans le désert, pour y pratiquer l'austérité et la pénitence; daignez nous obtenir du Seigneur la grâce d'être détachés, au moins par l'affection du cœur, de tout bien de la terre et de pratiquer la mortification chrétienne, dans le recueillement intérieur et dans l'esprit de la sainte oraison. Pater, Ave, Gloria.

II. Ô Apôtre très zélé qui, sans opérer pour les autres aucun prodige, mais seulement par l'exemple de votre vie pénitente et par l'efficacité de votre parole, avez attiré à vous les foules pour les disposer à recevoir dignement le Messie et à écouter ses doctrines célestes; faites que, à nous aussi soit donné, par l'exemple d'une sainte vie et par l'exercice des bonnes œuvres, d'attirer beaucoup d'âmes à Dieu, surtout celles qui sont enveloppées dans les ténèbres de l'erreur, de l'ignorance et égarées par le vice. Pater, Ave, Gloria.

III. Ô Martyr invincible, qui, pour l'amour de Dieu et pour le salut des âmes, vous êtes opposé avec une fermeté constante et au péril de votre vie, à l'impie Hérode, en lui reprochant ouvertement sa vie perverse et dissolue; obtenez-nous un cœur fort et généreux, afin que, vainqueur de tout respect humain, nous professions ouvertement notre foi et suivions les enseignements de Jésus-Christ notre divin Maître. Pater, Ave, Gloria.

℣. Priez pour nous, saint Jean-Baptiste.
℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de J.-C.

Oraison. Ô Dieu, qui nous avez rendu ce jour vénérable par la commémoraison de la nativité du bienheureux Jean, accor-

dez à votre peuple la grâce des joies spirituelles, et dirigez les âmes de tous les fidèles dans la voie du salut éternel. Par N. S. J.-C.

Indulg. de 3 ans.

Indulg. de 5 ans une fois par jour, si ces oraisons sont récitées avec l'intention de faire les exercices du triduum. Indulg. plén. aux cond. ord. à la fin des exercices du triduum.

(S. P. A., 2 déc. 1933.)

477 (462)

NEUVAINE « DE LA GRÂCE » EN L'HONNEUR DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Saint François-Xavier, très aimable et plein de charité; avec vous, j'adore respectueusement la Majesté divine; et parce que je me réjouis vivement des dons singuliers de la grâce dont elle vous a favorisé en cette vie, et de la gloire qu'elle vous a accordée après votre mort, je lui rends grâces et je vous prie de tout mon cœur de vouloir bien, par votre efficace intercession, m'obtenir la grâce principale de vivre pieusement et de mourir saintement. En outre, je vous demande de m'obtenir (ici l'on exprime la grâce soit spirituelle, soit temporelle que l'on désire). Mais si la grâce que je vous demande humblement ne contribue point à la gloire de Dieu et au plus grand bien de mon âme, je vous en prie, obtenez-moi ce qui est plus utile à l'un et à l'autre. Ainsi soit-il. Pater, Ave et Gloria.

Indulg. 3 ans chaque jour de la neuvaine si l'on récite la prière ci-haut mentionnée. Plén. aux cond. ord. à la fin de la neuvaine (9 jours consécutifs).

(S. P. A., 20 mai 1933.)

Cette neuvaine peut se faire n'importe quand, en particulier ou en public, dans une église quelconque ou un oratoire public. Si on est empêché de réciter la prière, cinq Pater, Ave et Gloria suffisent.

(S. C. des Indulg., 23 mars 1904.)

PRIÈRES POUR DIFFÉRENTS BUTS ET DIFFÉRENTS BESOINS.

478 (617)

Prière pour les éducateurs de l'enfance.

Ô Jésus, ami de l'enfance, Vous qui, dès vos plus tendres années, croissiez visiblement en sagesse et en grâce, devant Dieu et devant les hommes; Vous qui, à l'âge de douze ans, assis dans le Temple au milieu des Docteurs, les écoutiez attentivement, les interrogiez humblement et faisiez leur admiration par la prudence et la sagesse de vos discours; Vous, qui

accueilliez si volontiers les enfants, les bénissiez et disiez à vos disciples: « Laissez-les venir à moi, car à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume des cieux », inspirez-moi, comme Vous inspirâtes à saint Pierre Canisius, modèle et guide du catéchiste parfait, un profond respect et une sainte affection pour l'enfance, un goût et un dévouement prononcés pour lui enseigner la doctrine chrétienne, une aptitude spéciale à lui en faire comprendre les mystères et aimer les beautés. Je vous le demande, ô mon Jésus, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs une fois le jour.

(Pie X, Rescr. Manu Propr., 23 nov. 1906.)

479 (628)

Prières à la fin de la messe.

Trois fois: « **Je vous salue, Marie** »; — « **Salut, ô Reine, Mère de Miséricorde** », etc.

℣. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu. ℟. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de J.-C. Prions: Ô Dieu, notre refuge et notre force, etc. Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, etc.

Aux fidèles qui assisteront dévotement et à genoux à la récitation de ces prières par le prêtre, après une messe privée, il est concédé: Indulg. 10 ans.

(S. P. A., 30 mai 1934.)

Trois fois, ensemble, par le prêtre et les fidèles: **Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.** Indulg. 7 ans.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

480 (646)

Louanges en réparation des blasphèmes.

Dieu soit béni! Béni soit son saint Nom! Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme! Béni soit le Nom de Jésus! Béni soit son Sacré Coeur! Béni soit Jésus dans le très saint Sacrement de l'autel! Bénie soit l'auguste Mère de Dieu, la très sainte Vierge Marie! Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception! Béni soit le Nom de Marie, Vierge et Mère! Béni soit saint Joseph, son très chaste Époux! Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints!

Indulg. 3 ans; 5 ans, récitées publiquement. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 12 déc. 1935.)

481 (647)

SALUTATIONS CHRÉTIENNES.

a) **℣. Loué soit Jésus-Christ! ℟. Dans tous les siècles,** ***ou*** **Ainsi soit-il.**

b) **℣. Loués soient Jésus et Marie. ℟. Aujourd'hui et toujours.**

c) **℣. Vive le Sacré Cœur de Jésus. ℟. Vive le Cœur Immaculé de Marie.**

Chaque fois que deux personnes se salueront par l'une ou l'autre de ces formules ou quelque autre semblable: Indulg. 300 jrs. Plén. aux cond. ord. une fois dans le mois quand on la fait habituellement.

(S. P. A., 5 août 1936.)

482 (134)

Prière pour promouvoir la pratique de la communion quotidienne.

Ô très doux Jésus, vous êtes venu en ce monde pour donner à toutes les âmes la vie de votre grâce; vous avez voulu, pour conserver et fortifier cette vie en elles, être le remède à leurs faiblesses quotidiennes et devenir leur aliment de chaque jour. Nous vous prions donc humblement, par votre Cœur tout brûlant d'amour pour nous, de répandre sur tous votre divin Esprit, pour que ceux qui ont le malheur d'être en état de péché mortel se convertissent à vous et recouvrent la vie de la grâce qu'ils ont perdue; et que ceux qui, par votre grâce, participent déjà à cette vie divine, s'approchent pieusement chaque jour, s'ils le peuvent, de votre sainte table, afin que, par la communion quotidienne, ils reçoivent chaque jour l'antidote qui les préservera des fautes vénielles de chaque jour, qu'ils fortifient chaque jour en eux la vie de votre grâce, et qu'enfin, purifiant ainsi toujours davantage leur âme, ils arrivent à posséder avec vous la vie bienheureuse. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 17 mai 1935.)

483 (570)

Acte d'offrande « au Dieu d'amour » en faveur des Missions.

Ô Dieu d'amour! En toute humilité et confiance, je vous présente le Cœur immaculé de Marie en union avec le Cœur très aimant de notre Seigneur Jésus s'immolant sur la croix au Calvaire et maintenant sur l'autel pour sanctifier et sauver les âmes. M'unissant amoureusement à cette immolation d'un prix infini, je vous livre mon être tout entier, et je vous offre, ô mon Dieu, mes prières et mes souffrances, mes peines et

mes travaux, ma vie et ma mort, pour l'accomplissement, en mon âme, de votre divine volonté, pour la sanctification des missionnaires et de leur clergé indigène, pour la persévérance de leurs néophytes et la conversion des pécheurs et des infidèles de leurs missions.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 5 juin 1933.)

484 (573)

Prière à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en faveur des prêtres, des missionnaires.

Ô sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui avez mérité d'être proclamée PATRONNE DES MISSIONS CATHOLIQUES DU MONDE ENTIER, souvenez-vous du très ardent désir que vous avez manifesté ici-bas de planter la Croix de Jésus-Christ sur tous les rivages et d'annoncer l'Évangile jusqu'à la consommation des siècles; nous vous en supplions, selon votre promesse, aidez les prêtres, les missionnaires, toute l'Église.

Indulg. 300 jrs une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(Bref, 9 juil. 1928.)

Prières pour la conversion des acatholiques.

485 (575)

Daignez rappeler à l'unité de l'Église tous ceux qui sont dans l'erreur, et conduire à la lumière de l'Évangile tous les infidèles; nous vous en supplions, écoutez-nous.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 15 nov. 1927.)

486 (577)

Dieu tout-puissant et éternel, qui sauvez tous les hommes et ne voulez pas qu'aucun périsse, jetez les yeux sur les âmes séduites par les artifices du démon: afin que déposant toute la perversité de l'hérésie, leurs cœurs égarés viennent à résipiscence et retournent à l'unité de votre vérité. Par N. S. J.-C. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 mai 1937.)

487 (578)

Seigneur Jésus, très miséricordieux Sauveur du monde, nous vous demandons en suppliant, par votre sacré Cœur, que toutes les brebis errantes se convertissent à Vous, qui êtes le Pasteur et l'Évêque de nos âmes. Ô vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 5 juin 1933.)

488 (584)

Invocation pour la conversion de la Russie.

Sauveur du monde, sauvez la Russie.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 24 nov. 1924.)

489 (586)

Prière avant les Exercices Spirituels donnés par les prédicateurs des retraites.

Très saint Rédempteur, ô Jésus, notre Maître et notre Roi, c'est à votre divin Cœur, océan d'amour et de bonté, que nous devons le bienfait inappréciable d'une Mission. Touché de compassion à la vue de nos misères et du malheur éternel qui nous menace, Vous avez résolu de nous sauver. Les missionnaires qui vont venir à nous sont vos envoyés: c'est de votre part qu'ils nous dispenseront le pain de la divine parole et nous apporteront la joie du pardon. Faites, ô Seigneur, que, fidèles à votre grâce, nous répondions avec empressement aux prévenances de votre miséricorde. Que la prédication de votre éternelle vérité éclaire vivement nos esprits et touche profondément nos cœurs, afin que nous comprenions nos égarements et en fassions une sincère pénitence. Aux pauvres âmes plongées dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, accordez les lumières de la foi. À ceux qui vous ont contristé par une vie d'iniquités, accordez la grâce d'une vraie conversion. Aux tièdes accordez la ferveur; aux justes, le progrès dans la vertu. Envoyez à tous votre Saint-Esprit et la face de cette paroisse (de ce lieu) sera renouvelée. Et Vous, ô Marie, Vierge Immaculée et Mère du Perpétuel Secours, Vous êtes le refuge et l'avocate des pauvres pécheurs. Plus on est coupable, et plus on a de titres à votre dévouement. C'est pourquoi nous osons en toute confiance implorer votre puissante et maternelle protection. Notre salut est entre vos mains, plaidez notre cause et intercédez pour nous auprès de votre divin Fils. Saint N..., patron de la paroisse de N..., priez pour nous durant les jours bénis de la Mission. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs, une fois par jour pour les habitants de toutes les paroisses, dans le temps de la préparation de la mission, lorsqu'elle a été annoncée par les curés.

(S. P. A., 17 mai 1935.)

Prières pour obtenir une bonne mort.

490 (589)

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie.

Indulg. 7 ans pour chaque invocation. Plén. mens. aux cond ord. pour n'importe quelle de ces invocations.

(S. P. A., 12 oct. 1936.)

491 (590)

D'une mort subite et imprévue, délivrez-nous, Seigneur.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 12 nov. 1935.)

492 (595)

À la Sainte Vierge.

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. Refuge des pécheurs, Mère des agonisants, veuillez ne pas nous abandonner à l'heure de notre mort; mais obtenez-nous une douleur parfaite, une sincère contrition, la rémission de nos péchés, le grâce de recevoir dignement le saint Viatique, et de puiser la force dans le sacrement de l'Extrême-Onction, afin que nous puissions être présentés en toute assurance, devant le trône du Juge équitable, mais plein de miséricorde, notre Dieu et notre Rédempteur. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 7 mars 1932.)

493 (597)

À la Sainte Famille.

Faites, Seigneur Jésus, que nous persévérions dans l'imitation des exemples de votre Sainte Famille, afin qu'à l'heure de notre mort, la glorieuse Vierge, votre Mère, vienne à notre rencontre avec le bienheureux Joseph et que nous soyons trouvés dignes d'être reçus par vous dans les tabernacles éternels. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Postcomm. Ste Famille.*)

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. C. des Indulg., 22 nov. 1934.)

494 (598)

À Jésus.

Ô Jésus, adorant votre dernier soupir, je vous prie de recevoir le mien. Ignorant actuellement si j'aurai le libre usage de mon intelligence quand je quitterai ce monde, je vous offre dès maintenant mon agonie et toutes les douleurs de mon trépas. Vous êtes mon Père et mon Sauveur: je remets mon âme entre vos mains. Je désire que mon dernier moment soit uni à celui de votre mort, et que le dernier battement de mon cœur soit un acte de pur amour pour vous. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs, une fois le jour.

(S. P. A., 8 jan. 1931.)

495 (283)

À Marie, Mère de Grâce.

Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, protégez-nous contre nos ennemis et recevez-nous à l'heure de la mort.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 25 sept. 1933.)

EN FAVEUR DES AGONISANTS.

496 (623)

Pieux exercice.

Aux fidèles qui recommandent à Dieu les agonisants du monde entier en vue de leur obtenir une bonne mort, il est concédé:

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 10 avril 1932.)

497 (624)

En l'honneur de saint Joseph pour les agonisants.

Père éternel, par l'amour que vous portez à saint Joseph, choisi par vous entre tous, pour vous représenter sur la terre, ayez pitié de nous et des pauvres agonisants. Pater, Ave et Gloria.

Fils éternel de Dieu, par l'amour que vous portez à saint Joseph, votre fidèle gardien sur la terre, ayez pitié de nous et des pauvres agonisants. Pater, Ave et Gloria.

Esprit-Saint, Dieu éternel, par l'amour que vous portez à saint Joseph, qui a protégé avec tant de sollicitude la très sainte Vierge Marie, votre Épouse bien-aimée, ayez pitié de nous et des pauvres agonisants. Pater, Ave et Gloria.

Indulg. 500 jrs une fois le jour.

(S. P. A., 29 fév. 1931.)

498 (625)

Ô très miséricordieux Jésus, vous qui brûlez d'amour pour les âmes, je vous en supplie, par l'agonie de votre Cœur très saint et par les douleurs de votre Mère immaculée, purifiez dans votre Sang les pécheurs du monde entier qui sont en ce moment à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui. Ainsi soit-il.

Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants.

Indulg. 300 jrs. Plén. mens. aux cond. ord. pour ceux qui réciteront cette prière trois fois le jour, à différents intervalles.

(S. P. A., 15 mai 1933.)

499 (620)

Prière pour nos bienfaiteurs.

Daignez, Seigneur, pour la gloire de votre nom, accorder la vie éternelle à ceux qui nous font du bien. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 17 juin 1933.)

PRIÈRES D'ACTIONS DE GRÂCES.

500 (636)

Nous vous rendons grâces, ô Dieu tout-puissant, pour tous vos bienfaits: ô Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 14 déc. 1934.)

501 (637a)

Hymne Ambrosienne.

« **Te Deum laudamus** », etc. (*en action de grâces pour les bienfaits reçus.*) Indulg. 5 ans.

(S. P. A., 10 août 1936.)

502 (651)

Prière pour la paix.

Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les jours où nous vivons, parce qu'il n'est personne qui combatte efficacement pour nous, si ce n'est vous, ô notre Dieu.

℣. Que la paix règne sur vos remparts. ℟. Et l'abondance dans vos forteresses.

Prions: Ô Dieu, de qui viennent les saints désirs, les bons conseils et les œuvres de justice, accordez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs étant appliqués à la pratique de vos commandements, et nos ennemis ne nous inspirant plus de crainte, nous ayons, sous votre protection, des jours tranquilles. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 avril 1934.)

Invocations pour demander la pureté.

503 (662)

Faites, Seigneur, que mon cœur soit pur, afin que je ne sois point confondu.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 10 oct. 1934.)

504 (663)

Sainte Marie, purifiez mon cœur et mon corps.
Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 15 déc. 1935.)

505 (666)

Prière de saint Thomas d'Aquin pour mener une vie sage.

Dieu de miséricorde, accordez-moi la grâce de désirer avec ardeur, de rechercher avec prudence, de reconnaître avec vérité et d'accomplir avec perfection ce qui vous est agréable, pour la louange et la gloire de votre Nom! Dirigez-moi, ô mon Dieu, dans ma vocation; et ce que vous voulez que je fasse, accordez-moi de le connaître et donnez-moi de l'accomplir comme il le faut et comme il est avantageux pour mon âme.

Accordez-moi, mon Seigneur et mon Dieu, que je ne succombe ni dans le bonheur ni dans l'adversité; que je ne m'élève point dans l'un, que je ne me laisse pas accabler par l'autre. Que rien ne me réjouisse ni me peine que ce qui conduit à vous ou éloigne de vous. Que je ne cherche point à plaire ou à déplaire, sinon à vous.

Seigneur, que tout ce qui passe soit sans prix à mes yeux; que tout ce qui est éternel me soit cher. Que toute joie sans vous me pèse; qu'en dehors de vous je ne désire rien. Que tout travail pour vous, Seigneur, me soit un plaisir; que tout repos sans vous me soit un ennui. Donnez-moi, ô mon Dieu, de diriger mon cœur vers vous et, dans mes fautes, un regret constant avec le propos de m'amender.

Rendez-moi, mon Seigneur et mon Dieu, obéissant sans contradiction, pauvre sans abattement, chaste sans souillure, patient sans murmure, humble sans fiction, joyeux sans dissipation, grave sans importunité, agile sans légèreté, pénétré de votre sainte crainte sans désespoir, vrai sans duplicité; que je fasse le bien sans présomption; que je reprenne le prochain sans arrogance, que je l'édifie par ma parole et mon exemple sans dissimulation.

Donnez-moi, mon Seigneur et mon Dieu, un cœur vigilant, que nulle pensée curieuse ne détourne de vous; donnez un cœur noble, que nulle affection indigne ne ravale; donnez un cœur droit, que nulle intention moins loyale ne fasse dévier; donnez un cœur ferme, que nulle tribulation ne brise; donnez un cœur libre, que nulle inclination violente n'assujettisse.

Accordez-moi, mon Seigneur et mon Dieu, une intelligence qui vous connaisse, un zèle qui vous cherche, une sagesse qui

vous trouve, une manière de vivre qui vous plaise, une persévérance qui s'appuie sur vous avec abandon, une confiance qui vous embrasse comme mon dernier but. Donnez-moi d'être affligé ici-bas par la pénitence, d'user en cette vie de vos bienfaits par votre grâce, de jouir de vos joies dans la patrie par la gloire. Vous qui étant Dieu vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Indulg. 3 ans une fois le jour. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 31 juil. 1936.)

506 (667)

Prière contre les persécuteurs de l'Église.

Daignez abaisser les ennemis de la sainte Église, nous vous en supplions, écoutez-nous.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 1er sept. 1936.)

507 (558)

Ô Marie, Reine du clergé, priez pour nous, obtenez-nous de nombreux et de saints prêtres.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 16 janv. 1923.)

508a (559)

Seigneur, envoyez à votre Église de saints prêtres et des religieux fervents.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 27 juil. 1923.)

508b (571)

Prière pour les Missions.

Formule composée par Pie XI.

Ô Jésus, notre très aimable Sauveur, qui avez racheté le monde au prix de votre Sang très précieux, jetez un regard miséricordieux sur l'humanité déchue, encore plongée en grande partie dans les ténèbres de l'erreur et assise à l'ombre de la mort, et faites resplendir sur elle la pleine lumière de la vérité.

Multipliez, Seigneur, les Apôtres de votre Évangile; enflammez, fécondez et bénissez par votre grâce leur zèle et leurs fatigues, afin que par leur apostolat tous les infidèles Vous connaissent et se retournent vers Vous, leur Créateur et leur Rédempteur. Ramenez à votre bercail les brebis égarées et les âmes rebelles au sein de votre unique et véritable Église.

Hâtez, ô très aimable Sauveur, l'heureux avènement de votre règne sur la terre; attirez tous les hommes à votre Cœur très doux, afin que tous participent aux incomparables bienfaits de votre Rédemption dans l'éternelle félicité du Paradis. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 9 juil. 1931.)

509 (655)

CONSÉCRATION DES FAMILLES AU SACRÉ CŒUR.

Formule composée par Pie X.

Cœur sacré de Jésus, vous qui avez manifesté à sainte Marguerite-Marie le désir de régner sur les familles chrétiennes, nous venons aujourd'hui proclamer votre royauté absolue sur la nôtre. Nous voulons vivre désormais de votre vie; nous voulons faire fleurir, dans notre sein, les vertus auxquelles vous avez promis la paix ici-bas; nous voulons bannir loin de nous l'esprit mondain que vous avez maudit.

Vous régnerez sur nos intelligences par la simplicité de notre foi; vous régnerez sur nos cœurs par l'amour sans réserve dont ils brûleront pour vous et dont nous entretiendrons la flamme par la réception fréquente de votre divine Eucharistie.

Daignez, ô divin Cœur, présider nos réunions, bénir nos entreprises spirituelles et temporelles, écarter nos soucis, sanctifier nos joies, soulager nos peines! Si jamais l'un ou l'autre d'entre nous avait le malheur de vous affliger, rappelez-lui ô Cœur de Jésus, que vous êtes bon et miséricordieux pour le pécheur pénitent. Et quand sonnera l'heure de la séparation, quand la mort viendra jeter le deuil au milieu de nous, nous serons tous, et ceux qui partent et ceux qui restent, soumis à vos décrets éternels. Nous nous consolerons par la pensée qu'un jour viendra où toute la famille, réunie au ciel, pourra chanter à jamais vos gloires et vos bienfaits.

Daigne le Cœur immaculé de Marie, daigne le glorieux patriarche saint Joseph vous présenter cette consécration et nous la rappeler tous les jours de notre vie!

Vive le Cœur de Jésus notre Roi et notre Père!

Tous les membres de la famille, la première fois que se fait cette consécration, gagnent, s'ils récitent cette consécration devant une image du Sacré Cœur, une indulgence de 7 ans. Plén. aux cond. ord.

Le jour où, dans l'année, ils renouvellent cette consécration: Indulg. de 3 ans. Plén. aux cond. ord.

(S. P. A., 18 mars 1932.)

Note: Ces mêmes indulgences peuvent être gagnées par tous les membres des instituts (communautés, paroisses, collèges, écoles, etc.) lorsqu'ils font cette consécration, ou qu'ils la renouvellent, pourvu qu'ils se servent, pour cela, d'une formule approuvée par l'Ordinaire. (S. P. A., 30 déc. 1923.)

510a (656)

CONSÉCRATION À LA SAINTE FAMILLE.

Ô Jésus, notre très aimable Rédempteur qui, étant envoyé du ciel pour éclairer le monde par votre doctrine et vos exemples, avez passé la plus grande partie de votre vie mortelle dans l'humble demeure de Nazareth, soumis à Marie et à Joseph, et avez consacré cette Famille, qui devait servir d'exemple à toutes les familles chrétiennes, daignez accepter avec bonté notre demeure qui se dévoue tout entière à vous.

Protégez-la, gardez-la, affermissez-y votre sainte crainte, avec la paix et la concorde de la charité chrétienne; afin qu'elle devienne semblable au modèle divin de votre Famille et que tous ses membres sans exception participent à son bonheur éternel.

Ô Marie, Mère très aimante de Jésus-Christ, et aussi notre **Mère, faites par votre affection et votre clémence que Jésus accepte cette consécration que nous lui faisons et qu'il nous prodigue ses bienfaits et ses bénédictions.**

Ô Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, secourez-nous par vos prières dans toutes les nécessités de notre âme et de notre corps, afin qu'avec vous et avec la Bienheureuse Vierge Marie, nous puissions louer éternellement Jésus-Christ notre divin Rédempteur.

Trois Pater, Ave, Gloria.

Indulg. 500 jrs. Plén. aux cond. ord.

(S. P. A., 20 oct. 1935.)

510b

INDULGENCE « TOTIES QUOTIES », DU 16 JUILLET.

Rappelons qu'une indulgence plénière « toties quoties » est concédée au 16 juillet, depuis la veille, à midi, jusqu'à minuit le 16, aux chapelles du Carmel. (Léon XIII, 16 mai 1893.)

Là où il n'y a pas d'église du Carmel, les tertiaires séculiers du Carmel peuvent gagner ces indulgences dans leur propre église paroissiale (A. S. S., 18 sept. 1903), et les confrères

du saint Scapulaire, en visitant une église ou chapelle, où la confrérie est canoniquement érigée.

Enfin Benoît XV, par rescrit du 6 juillet 1920, a permis que toutes les religieuses de tous les ordres et de toutes les congrégations puissent gagner cette indulgence dans leur propre église ou chapelle. Depuis, cette indulgence a été étendue aux pensionnaires, élèves, malades, vieillards, employés, demeurant dans ces mêmes maisons religieuses. (Sommaire des indulgences de l'Ordre du Carmel.)

Indulg. plén. à chaque visite. Cond.: conf., com. et six Pater, Ave et Gloria à chaque visite, aux intentions du Saint Père.

QUATRIÈME PARTIE

Pour certaines catégories de personnes :

les candidats au sacerdoce ;

les clercs, les prêtres ;

les religieux, les religieuses.

QUATRIÈME PARTIE

POUR CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNES.

« La seule pratique de gagner les indulgences est une route assurée pour parvenir à la sainteté. »

SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE.

511 (671)

Invocation pour les candidats au sacerdoce:

O bone Jesu, fac ut evadam sacerdos secundum Cor tuum.

Indulg. 300 jrs.

(Bref, 11 fév. 1924.)

512 (672)

Prière pour les clercs, les séminaristes, etc., avant de revêtir le surplis:

Indue me, Domine, novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. Amen.

Indulg. 300 jrs pour tous les clercs de tous Ordres et tous ceux qui sont élévés dans les séminaires et autres institutions analogues, en vue de servir l'Église, chaque fois qu'en se revêtant du surplis, ils font le signe de la croix.

(S. C. des Indulg., 1er déc. 1907.)

513 (673)

Cor Jesu, caritatis victima, fac me tibi hostiam viventem, sanctam, Deo placentem.

Indulg. 300 jrs. (S. P. A., 13 mai 1937.)

514 (675)

Prière au divin Sauveur à l'usage des prêtres et de ceux qui sont dans les Ordres majeurs.

Jesu dilectissime, qui ex singulari benevolentia me præ millenis hominibus ad tui sequelam et ad eximiam Sacerdotii dignitatem vocasti, largire mihi, precor, opem tuam divinam ad officia mea rite obeunda. Oro, te, Domine Jesu, ut resuscites hodie et semper in me gratiam tuam, quæ fuit in me per impositionem manuum episcopalium. O potentissime animarum medice, sana me taliter, ne revolvar in vitia; et cuncta peccata fugiam tibique usque ad mortem placere possim. Amen.

Indulg. 500 jrs, une fois le jour.

(S. P. A., 19 juin 1933.)

515 (676)

PRIÈRE POUR CONSERVER LA CHASTETÉ.

À l'usage de tous ceux qui ont reçu les Ordres majeurs:

Domine Jesu Christe, sponse animæ meæ, deliciæ cordis mei, imo cor meum et anima mea, ante conspectum tuum genibus me provolvo, ac maximo animi ardore te oro atque obtestor, ut mihi des servare fidem a me tibi solemniter datam in receptione Subdiaconatus. Ideo, o dulcissime Jesu, abnegem omnem impietatem, sim semper alienus a carnalibus desideriis et terrenis concupiscentiis, quæ militant adversus animam, et castitatem te adjuvante intemerate servem.

O sanctissima et immaculata Maria, Virgo virginum et Mater nostra amantissima, munda in dies cor meum et animam meam, impetra mihi timorem Domini et singularem mei diffidentiam.

Sancte Joseph, custos virginitatis Mariæ, custodi animam meam ab omni peccato.

Omnes sanctæ Virgines divinum Agnum quocumque sequentes, estote mei peccatoris semper sollicitæ, ne cogitatione, verbo aut opere delinquam et a castissimo Corde Jesu unquam discedam. Amen.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 4 mai 1932.)

516 (680)

PRIÈRE DE SAINT ANSELME AVANT LA PRÉDICATION.

Da mihi, Domine, et mitissimam et sapientem eloquentiam, qua nesciam inflari et de tuis bonis super fratres extolli. Pone, quæso, in ore meo verbum consolationis et ædificationis et exhortationis per Spiritum Sanctum tuum, ut et bonos valeam ad meliora exhortari, et eos, qui adverse gradiuntur, ad tuæ rectitudinis lineam revocare verbo et exemplo. Sint verba, quæ dederis servo tuo, tamquam acutissima jacula et ardentes sagittæ, quæ penetrent et incendant mentes audientium ad timorem et amorem tuum. Amen.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 13 juil. 1934.)

517 (681)

INVOCATION POUR LES PRÊTRES AFIN DE MENER UNE VIE SAINTE.

O bone Jesu, fac ut sim sacerdos secundum Cor tuum.

Indulg. 300 jrs.

(Bref, 11 fév. 1924.)

518 (682)

ORAISON.

« Omnipotens et misericors Deus, humilitatis meæ preces benignus intende... » *(du Missel Romain, oraison du célébrant pour lui-même).* Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. ord.

(S. P. A., 15 nov. 1936.)

519 (683)

ORAISON.

Adjuvet nos gratia tua, omnipotens Deus, ut qui officium sacerdotale suscepimus, digne ac devote tibi in omni puritate et conscientia bona famulari valeamus. Et si non possumus in tanta innocentia vitæ conversari, ut debemus, concede nobis tamen digne flere mala, quæ gessimus, et in spiritu humilitatis ac bonæ voluntatis proposito tibi ferventius de cetero deservire. Per Christum Dominum nostrum. Amen. *(De Imit. Chr., l. IV, c. XI, n. 7.)*

Indulg. 500 jrs. (S. P. A., 15 nov. 1936.)

520 (685)

a) PRIÈRE AVANT LEUR CONFESSION.

Suscipe confessionem meam, piissime ac clementissime Domine Jesu Christe, unica spes salutis animæ meæ; et da mihi, sacerdoti tuo, obsecro, contritionem cordis et lacrimas oculis meis, ut defleam diebus ac noctibus omnes negligentias meas cum humilitate et puritate cordis. Domine Deus meus, suscipe preces meas. Salvator mundi, Jesu bone, qui te crucis morti dedisti, ut peccatores salvos faceres, respice me miserum peccatorem invocantem Nomen tuum, et noli sic attendere malum meum, ut obliviscaris bonum tuum; et si commisi unde me damnare potes, tu non amisisti unde salvare soles. Parce ergo mihi, qui es salvator meus et miserere peccatrici animæ meæ. Solve vincula ejus, sana vulnera. Emitte igitur, piissime Domine, meritis purissimæ et immaculatæ semper Virginis Genitricis tuæ, Mariæ, quam tuis præsertim sacerdotibus in Matrem reliquisti, et Sanctorum tuorum, lucem tuam, veritatem tuam in animam meam, quæ omnes defectus meos in veritate mihi ostendat, de quibus confiteri me oportet, atque juvet et doceat ipsos plene et contrito corde explicare: Qui vivis et regnas Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.

b) PRIÈRE APRÈS LEUR CONFESSION.

Sit tibi, Domine, obsecro, meritis beatæ semper Virginis Genitricis tuæ Mariæ et omnium Sanctorum grata et accepta ista confessio mea; et quidquid mihi defuit nunc et alias de

sufficientia contritionis, de puritate et integritate confessionis, suppleat pietas et misericordia tua et secundum illam digneris me habere plenius et perfectius absolutum in cælo: Qui vivis et regnas Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 18 sept., 1936.)

521 (686)

FORMULE DE CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR POUR LES PRÊTRES.

Domine Jesu, Redemptor noster amantissime et Sacerdos in æternum, nos supplices tuos, quos appellare amicos et sacerdotii tui participes facere dignatus es, propitius respice. Tui sumus; tui perpetuo esse volumus: ideo sacratissimo Cordi tuo, quod tamquam unicum salutis perfugium laboranti humano generi ostendisti, dedicamus nos hodie totos et addicimus. Tu, qui sacerdotibus, Cordis tui cultoribus, uberes divini ministerii fructus promisisti, fac nos, quæsumus, idoneos in vinea tua operarios, vere humiles et mites, spiritu devotionis et patientiæ plenos, ita flagrantes amore tui, ut eumdem caritatis ignem in animis fidelium excitare et fovere non cessemus. Nostra igitur corda incendio tuo Cordis innova, ut jam nihil aliud studeamus, quam tuam promovere gloriam et animas tibi lucrari, quas pretioso Sanguine redemisti. Miserere, Pastor bone, præsertim sacerdotum, fratrum nostrorum, si qui, ambulantes in vanitate sensus sui, te et dilectam Sponsam tuam, Ecclesiam, lacrimabili defectione contristarunt. Concede nobis ad tuum complexum eos reducere, aut certe ipsorum expiare delicta, resarcire damna, et dolorem, quo te afficiunt, amoris nostri consolatione minuere. Sine, denique, te quisque nostrum exoret his Augustini verbis: O dulcis Jesu, vivas Tu in me, et concalescat spiritu meo vivus carbo amoris tui, et excrescat in ignem perfectum; ardeat jugiter in ara cordis mei, ferveat in medullis meis, flagret in absconditis animæ meæ; in die consummationis meæ consummatus inveniar apud te, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus in sæcula sæculorum. Amen.

Indulg. 3 ans. 7 ans dans les conférences mensuelles du clergé. Plén. aux cond. ord. à la fin des Exercices spirituels.

(S. P. A., 24 oct. 1935.)

522 (687)

À SAINT JEAN, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE, PATRON SPÉCIAL DU CLERGÉ.

Congaudemus tibi, beate Joannes, qui, privilegio amoris præcipui, ceteris discipulis altius honoratus es a Christo Jesu: dignus habitus, qui supra pectus ejus in cœna recumberes, et

cui Matrem ipse suam moriturus commendaret. Scimus, id te meruisse propter specialem prærogativam castitatis; quia virgo electus a Domino, virgo in ævum permansisti. Ita, quum fluenta Evangelii de ipso dominici pectoris fonte potasses, uberius et sublimius aliis de Christi divinitate locutus es; quumque de ipso divini Cordis incendio amoris flammam concepisses, non miramur te unum discipulum Jesu patienti adhæsisse individuum comitem, ac deinceps talia scripsisse, ut merito appellatus sis caritatis Apostolus. Decet enimvero nos, qui, divinæ bonitatis munere, ministri Christi sumus et dispensatores mysteriorum Dei, intueri te, tamquam propositum nobis ad imitandum exemplar: decet autem te, quod supplices quæsumus, nobis apud Jesum et Mariam adesse patronum proprium et peculiarem. Fac igitur, ut digne ambulemus vocatione, qua vocati sumus; præsertim, ut ea, qua par est, mentis et corporis puritate, sacerdotalia obeamus munia; incensi studio divinæ gloriæ, intimam familiaritatem sacratissimi Cordis Jesu consequamur, et Virginem sanctissimam, datam de Cruce nobis omnibus post te Matrem, perstudiosae pietatis officiis, quemadmodum Tu fecisti, recreemus. Denique praesta, ut post mortalem vitam inter seniores numeremur, quos vidisti amictos vestimentis albis sedere circa thronum Agni immaculati, qui dignus est accipere honorem, benedictionem et gloriam in sæcula sæculorum. Amen.

Indulg. 300 jrs. Plén. aux cond. ord. en la fête de saint Jean l'Évangéliste.

(Pie X, 22 oct. 1908.)

523 (688)

a) *A tous les prêtres qui après avoir récité dans leur préparation à la sainte messe, les cinq psaumes: 83, 84, 85, 115 et 129, avec l'antienne, les versets et les oraisons tel qu'il est marqué au Missel Romain pour la préparation à la messe, il est concédé:* Indulg. 5 ans. Plén. mens. aux cond. de la conf. et d'une prière pour le Saint Père.

b) *Pour les oraisons de saint Ambroise assignées à chaque jour de la semaine: « Summe Sacerdos », etc.*

Oraison de saint Ambroise: « Ad mensam dulcissimi convivii », etc.

Oraison de la B. V. M.: « O Mater pietatis », etc.

Prières à saint Joseph: « O felicem virum », etc.

Oraison à tous les Anges et Saints: « Angeli, Archangeli », etc.

Au saint en l'honneur duquel on célèbre la messe: « O Sancte N., ecce ego », etc.

Indulg. 3 ans pour n'importe quelle de ces oraisons.

(S. P. A., 8 oct. 1936.)

Note: Pour la prière à saint Thomas d'Aquin: « **Omnipotens sempiterne Deus, ecce accedo...** » Indulg. 3 ans. Plén. mens. aux cond. de la conf., d'une visite et d'une prière aux intentions du Saint Père. (Voir numéro 130 de « Preces » ou au Missel.)

(S. P. A., 10 déc. 1936.)

524 (689)

Pieuse intention avant la messe: «**Ego volo celebrare Missam...**» Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 12 juil. 1935.)

525 (690)

PRIÈRES D'ACTION DE GRÂCES.

a) *Cantique: « Benedicite » et le psaume 150, avec l'antienne, les versets et les oraisons.* Indulg. 5 ans. Plén. mens. moyennant conf. et prières pour le Souverain Pontife.

b) *Oraison de saint Bonaventure: « Transfige, dulcissime Domine », etc. Oraison à la B. V. M.: « O Maria, Virgo et Mater sanctissima », etc.*

Oraison du saint en l'honneur duquel on célèbre la messe: « Sancte N., in cujus honorem », etc. Oraisons de saint Alphonse de Liguori pour chaque jour de la semaine: « Amantissime Jesu », etc. Indulg. 3 ans pour chacune de ces oraisons ou prières.

(S. P. A., 3 oct. 1936.)

Note. — Pour l'oraison de saint Thomas d'Aquin, voir numéro 60.
" Adoro te devote " " 63.
" Anima Christi " " 55.
" Suscipe me " " 26.

526 (691)

Prière après la messe: « **Obsecro te, dulcissime Domine Jesu Christe...** » Indulg. 3 ans.

(S. C. des Indulg., 11 déc. 1846.)

Note: Aux prêtres qui après la messe récitent cette prière à genoux (à moins d'empêchement), il est accordé la rémission des peines temporelles pour toutes les négligences et fautes dont ils se sont rendus coupables, par suite de l'humaine faiblesse, dans la célébration de la messe.

(S.-O., 29 août 1912.)

527 (692)

Autre oraison après la messe: « **O serenissima Virgo et Mater Domini nostri Jesu Christi...** » Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 15 juin 1937.)

528 (693)

ORAISON AVANT D'ENTENDRE LES CONFESSIONS.

Da mihi, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam, ut sciam judicare populum tuum in justitia, et pauperes tuos in judicio. Fac me ita tractare claves regni cælorum, ut nulli aperiam cui claudendum sit, nulli claudam cui aperiendum sit. Sit intentio mea pura, zelus meus sincerus, caritas mea patiens, labor meus fructuosus. Sit in me lenitas nos remissa, asperitas non severa; pauperem ne despiciam, diviti ne aduler. Fac me ad alliciendos peccatores suavem, ad interrogandos prudentem, ad instruendos peritum. Tribue, quæso, ad retrahendos a malo solertiam, ad confirmandos in bono sedulitatem, ad promovendos ad meliora industriam: in responsis maturitatem, in consiliis rectitudinem, in obscuris lumen, in implexis sagacitatem, in arduis victoriam: inutilibus colloquiis ne detinear, pravis ne contaminer: alios salvem, meipsum non perdam. Amen.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 12 mai 1933.)

529 (684)

Pour la célébration d'une première messe. Indulg. plén. moyennant conf. et prières pour le Souverain Potnife.

(S. C. des Indulg., 16 janv. 1886.)

530 (547)

Les prêtres qui ont fait le « vœu héroïque » jouissent du privilège de l'autel privilégié. (Voir numéro 443b.)

(S. P. A., 26 janv. 1932.)

531 (674) (678) (697)

RÉCITATION DE L'OFFICE DIVIN(1) DEVANT LE SAINT SACREMENT.

À tous les clercs dans les Ordres sacrés, et même à tous les clercs depuis la première tonsure, aux novices et étudiants de tous les instituts religieux, qu'ils soient ou non astreints à la récitation de l'Office divin, s'ils récitent dévotement cet Office, même distribué selon les différentes Heures, devant le très Saint Sacrement, soit solennellement exposé, soit renfermé dans le tabernacle:

(1) Il s'agit du grand Office, appelé Bréviaire, et non du petit Office de la Sainte Vierge ou de l'Office de l'Immaculée Conception.

Indulg. plén. Cond.: conf., com. et prières aux intentions du Saint Père.

(S. P. A., 23 oct. 1930 et 31 mars 1937.)

Les mêmes indulgences ont été étendues aux moniales et aux autres pieuses femmes vivant en communauté, tenues par leurs constitutions à la récitation quotidienne de l'Office divin.

(S. P. A., 5 déc. 1930.)

Pour tous ceux-ci qui n'auront récité qu'une partie de l'Office divin devant le Saint Sacrement:

Indulg. 500 jrs pour chaque Heure récitée de la sorte.

(S. P. A., 18 mai 1933.)

Aux clercs dans les Ordres sacrés, qui ont légitimement obtenu la commutation de l'Office en d'autres prières, s'ils récitent dévotement ces mêmes prières devant le Saint Sacrement, comme ci-dessus indiqué:

Indulg. plén. s'ils ajoutent la conf., la com. et prières aux intentions du Souverain Pontife.

(S. P. A., 7 nov. 1932.)

532 (677) (697c)

PRIÈRE AVANT L'OFFICE DIVIN.

« **Aperi, Domine** », *etc. Aux clercs dans les Ordres, aux prêtres, aux moniales et autres pieuses femmes ci-dessus mentionnées qui récitent cette prière avant l'Office*: Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 17 nov. 1933 et 8 janv. 1934.)

533 (679) (697c)

PRIÈRE APRÈS L'OFFICE DIVIN.

« **Sacrosanctæ et individuæ Trinitati** », *etc. Aux mêmes catégories de personnes ci-dessus mentionnées au n°* 532, *qui disent cette prière après l'Office*: Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 1er déc. 1933 et 8 jan. 1934.)

Note: Aux clercs dans les Ordres, aux prêtres, aux moniales et autres pieuses femmes mentionnées ci-dessus, qui après l'Office divin récitent cette prière à genoux, à moins d'empêchement, Léon X a accordé la rémission des fautes, négligences, oublis, commis par fragilité humaine dans la récitation même de l'Office.

(S. C. des Indulg., 26 juil. 1855.)

POUR LES RELIGIEUX ET LES RELIGIEUSES.

534 (694)

Cœur de Jésus, victime de charité, faites-vous de moi une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu.

Aux religieux qui réciteront cette invocation avec l'intention de promouvoir l'observation des vœux de religion, il est concédé: Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 3 fév. 1931.)

535 (695)

Aux religieux de tout ordre et de toute congrégation qui, après avoir célébré la messe ou reçu la sainte communion, renouvelleront, en particulier, leurs vœux de religion, au moins d'un cœur contrit, il est concédé: Indulg. 3 ans.

(S. P. A., 10 avril 1937.)

Note. — Une formule déterminée n'est pas prescrite. (*Revue des Com. Religieuses.* J. Creusen, S.J.)

536 (696)

PRIÈRE POUR DEMANDER UN BON ESPRIT.

Seigneur Jésus, par les mérites et les prières de la Vierge Marie, de saint N. (*nom du saint selon les ordres*) et de tous les saints Fondateurs, répandez sur moi, sur mes frères et sur les religieux du monde entier, l'esprit de foi, de sacrifice, d'oraison, d'humilité, de docilité et de charité. Faites, ô mon Jésus, que cette charité soit vraiment surnaturelle et universelle, intelligente et patiente, joyeuse et fructueuse. Ainsi soit-il.

Indulg. 500 jrs.

(S. P. A., 10 avril 1934.)

537 (700)

PRIÈRE À SAINTE CATHERINE POUR CEUX QUI ENSEIGNENT.

Ô glorieuse sainte Catherine, vierge sage et prudente, qui avez mis la science de Jésus-Christ au-dessus de toute science, obtenez-nous de demeurer inviolablement attachés à la foi catholique et de ne chercher, dans nos études et dans notre enseignement, qu'à étendre en nous et dans les autres le règne de Jésus-Christ Notre Seigneur et de la sainte Église. Ainsi soit-il.

Indulg. 300 jrs.

(S. P. A., 20 oct. 1935.)

AIDE-MÉMOIRE

***ou:* Rappel des principales indulgences qu'on peut gagner au cours de la journée, de la semaine, du mois, de l'année.**

LA JOURNÉE INDULGENCIÉE.

Lever.

PRATIQUES AU RÉVEIL.

(Les chiffres renvoient aux numéros de cette collection.)

1. Signe de la croix, 196.
2. Invocation à Jésus, Marie, Joseph, 100.
3. Invocation à S. Michel et à son bon Ange, 142, 145.
4. Actes de total abandon à la volonté de Dieu, 6, 26, 223.
5. L'*Angélus* ou le *Regina cœli* selon le temps liturgique, 119.

Prière du matin.

6. Offrande de la journée, 23, 28.
7. Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, 189.
8. Prière au Christ-Roi, 1.
9. Litanies du S. Nom de Jésus, 45.
10. Méditation, 334.
11. Prières avant la méditation, 102-104.
12. Après la méditation, 121.

Sainte Messe.

13. Communion en faveur des âmes du purgatoire, 318.
14. Prières avant la communion, 56-59.
15. Prières après la communion, 2, 60, 65.
16. Rénovation des vœux de religion, 535.
17. Acte d'offrande à l'Amour miséricordieux (de Ste Th. de l'E.-J.), 25.
18. Prières au moment de l'élévation, 3, 229.
19. Prière après l'élévation, 53.
20. Invocation en faisant la génuflexion ou la prostration, 41, 363b.
21. Signes extérieurs de respect en passant devant une église, 363c.

Au cours de la journée.

22. Récitation du rosaire, 316.
23. Exercice du Chemin de la croix, 317.
24. Communion spirituelle, 61.
25. Un quart d'heure de lecture de la Sainte Ecriture, 469.
26. Visite au St Sacrement: en cas d'empêchement, visite en esprit ,319, 20.
27. Formule de « bonne intention » avant chaque action, 36.
28. Les six Pater, Ave et Gloria, 333.
29. Oraisons jaculatoires en face des difficultés, 69, 70.
30. Formule d'actions de grâces, 200.
31. Autres prières ou exercices à son choix.

Prière du soir.

32. Litanies de la Ste Vierge, 114.
33. *De Profundis* en faveur des défunts, 435.
34. *Miserere*, 436.
35. Prière à saint Joseph pour demander la pureté, 151.
36. Acte d'abandon entre les mains de Dieu, 12.

Coucher.

37. Souvenez-vous, 123.
38. Prière devant une image du Sacré Cœur, de Marie, de Joseph, 324 et ss.
39. Invocations à Jésus, Marie, Joseph pour obtenir une sainte mort, 90.
40. Acte d'acceptation de la mort, 195.

SEMAINE INDULGENCIÉE.

1. Exercices d'actions de grâces pour chacun des jours de la semaine, 332.
2. Lundi: messe en faveur des défunts, 321.
3. Mardi: exercice de piété en l'honneur de sainte Anne, 404.
4. Mercredi: en l'honneur de saint Joseph, prières des sept allégresses, 150.
5. Jeudi: « Heure sainte », 332.
6. Vendredi: a) méditation sur la Passion, 337; b) les sept *Pater*, *Ave* et *Gloria* devant une image de Jésus crucifié, 323.
7. Samedi: méditation sur les douleurs de Notre-Dame, 387.

MOIS INDULGENCIÉ.

1. Le premier mercredi du mois en l'honneur de S. Joseph, 402.
2. Le premier jeudi du mois, a) pour la sanctification du clergé, 459; b) prière d'adoration et d'action de grâces envers le St Sacrement, 183.

3. Le premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré Cœur, 338.
4. Le premier samedi de chaque mois en l'honneur, a) de l'Immaculée Conception, 384; b) en réparation des injures faites à Marie Immaculée, 386.
5. Neuvaine réparatrice envers le Saint Sacrement, 336.
6. Neuvaine du 16 au 25 en l'honneur de l'Enfant Jésus, 475.
7. Les mystères de la Ste Enfance de Jésus le 25 de chaque mois, 187.

ANNÉE INDULGENCIÉE.

Mois de janvier.

Exercice de supplication, le premier janvier, 342.

En la fête du S. Nom de Jésus, visite d'une église, 345.

Le 24 janvier, commence la neuvaine préparatoire à la Purification, 380.

Entre le 29 janvier et le 5 février commencent les sept dimanches consécutifs et préparatoires à la fête de S. Joseph (19 mars), 399.

Entre le 24 janvier et le 31 commencent les six dimanches en l'honneur de S. Thomas d'Aquin (7 mars), 416.

Mois de février.

Le 27 février: visite d'une église où se célèbre la fête de S. Gabriel de la Vierge des Douleurs, 351.

Mois de mars.

Le 4 mars commence la neuvaine « de la grâce », de S. François Xavier, 477.

Le 15 mars commence la neuvaine en l'honneur de S. Gabriel, Archange (24 mars), 397.

Le 16 mars commence la neuvaine préparatoire à l'Annonciation (25 mars), 380.

Entre le 14 et le 21 mars commencent les treize mardis en l'honneur de S. Antoine de Padoue (13 juin), 420.

Mois d'avril.

Le 19 avril commence la neuvaine en l'honneur de S. Paul de la Croix (28 avril), 412.

Entre le 21 et 28 avril commencent les quinze mardis en l'honneur de S. Dominique (4 août), 421.

Mois de mai.

Entre le 10 et le 17 mai commencent les six dimanches consécutifs et préparatoires à la fête de S. Louis de Gonzague (21 juin), 406.

Entre le 22 et le 29 mai commencent les dix dimanches consécutifs et préparatoires à la fête de S. Ignace (31 juillet), 408.

Entre le 24 et le 31 mai commencent les neuf mardis consécutifs et précédant la fête de Ste Anne (26 juillet), 404.

Entre le 30 mai et le 6 juin commencent les sept dimanches consécutifs et préparatoires à la fête de S. Camille de Lellis (18 juillet), 411.

Pour certaines fêtes mobiles qui sont célébrées soit en mai, soit en juin selon que Pâques est plus ou moins tard:

La neuvaine préparatoire à la Ste Trinité commence le vendredi entre l'octave de l'Ascension et la Pentecôte, 356.

La neuvaine préparatoire à la Pentecôte commence le vendredi après l'Ascension, 378.

La neuvaine préparatoire à la Fête-Dieu commence le mardi de la Pentecôte, 367.

La neuvaine préparatoire à la fête du Sacré Cœur de Jésus (vendredi après l'octave de la Fête-Dieu) commence le mercredi avant la Fête-Dieu, 374.

Le jour de la fête du Sacré Cœur, visite d'une église où se célèbre la fête, 346.

La neuvaine préparatoire à la fête du Cœur très pur de Marie (samedi dans l'octave du Sacré Cœur) commence le jour de la Fête-Dieu, 391.

Mois de juin.

Le 12 juin commence la neuvaine préparatoire à la fête de S. Louis de Gonzague (21 juin), 407.

Le 15 juin commence la neuvaine préparatoire à la fête de S. Jean-Baptiste (24 juin), 398.

Le 20 juin commence la neuvaine préparatoire à la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin), 403.

Le 21 juin visite d'une église où se célèbre la fête de S. Louis de Gonzague, 347.

Le 23 juin commence la neuvaine préparatoire à la fête de la Visitation (2 juillet), 380.

Entre le 24 juin et le 2 juillet commencent les quinze samedis ou dimanches consécutifs et préparatoires à la fête de N.-D. du Rosaire (7 oct.), 394.

Mois de juillet.

Le 17 juillet commence la neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne (26 juillet), 405.

Entre le 9 et le 16 juillet commencent les cinq dimanches consécutifs et préparatoires à la fête de S. Jean Berchmans (13 août), 417.

Entre le 28 juillet et le 4 août commencent les sept vendredis consécutifs avant la fête de N.-D. des Douleurs (15 sept.), 390.

Mois d'août.

Le 4 août commence la neuvaine préparatoire à la fête de S. Jean Berchmans (13 août), 418.
Le 6 août commence la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption de Marie (15 août), 380.
Le 13 août visite d'une église où se célèbre la fête de S. Jean Berchmans, 350.
Le 30 août commence la neuvaine préparatoire à la Nativité de Marie (8 sept.), 380.
Entre le 13 et le 20 août commencent les cinq dimanches consécutifs avant la fête des stigmates de S. François d'Assise (17 septembre), 414.

Mois de septembre.

Entre le 4 et le 11 sept. commencent les dix dimanches en l'honneur de S. Stanislas Kostka (13 nov.), 409.
Le 6 septembre commence la neuvaine préparatoire à la fête de N.-D. des Douleurs (15 sept.), 388.
Le 20 septembre commence la neuvaine préparatoire à la fête de S. Michel (29 sept.), 397.
Le 23 septembre commence la neuvaine préparatoire à la fête des SS. Anges (2 oct.), 397.
Le 25 septembre commence la neuvaine préparatoire à la fête de S. François d'Assise (4 oct.), 415.
Le 28 septembre commence la neuvaine préparatoire à la fête de N.-D. du Rosaire (7 oct.), 393.
Entre le 15 et le 22 sept. commencent les douze samedis consécutifs et précédant la fête de l'Immaculée Conception (8 déc.), 385.

Mois d'octobre.

Le 3 octobre visite d'une église où se célèbre la fête de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, 352.
Le 4 octobre visite d'une église où se célèbre la fête de S. François d'Assise, 349.
Le 15 octobre commence la neuvaine préparatoire à la fête de l'Archange Raphaël (24 oct.), 397.
Neuf jours avant le dernier dimanche d'octobre commence la neuvaine au Christ-Roi, 377.
Le 24 ou le 26 commence la neuvaine ou la septaine en faveur des défunts (2 nov.), 438.
Entre le 20 et le 27 oct. commencent les sept dimanches consécutifs et précédant la fête de l'Immaculée Conception (8 déc.), 382.

Mois de novembre.

Le 4 novembre commence la neuvaine en l'honneur de S. Stanislas Kostka (13 nov.), 410.

Le 12 novembre commence la neuvaine préparatoire à la fête de la Présentation de Marie (21 nov.), 380.

Le 13 novembre visite d'une église où se célèbre la fête de S. Stanislas Kostka, 348.

Le 29 novembre commence la neuvaine préparatoire à l'Immaculée Conception (8 déc.), 381.

Mois de décembre.

Le 16 décembre commence la neuvaine préparatoire à Noël, 344.

Le 31 décembre exercice d'action de grâces pour les bienfaits reçus, 340, 341.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Les chiffres correspondent aux numéros de cette édition.

INDEX

PREMIÈRE PARTIE

POUR TOUS LES FIDÈLES.

Section I

Section II

Section III

Section IV

Section V

Prières avec indulgence partielle; et plénière à des jours fixes aux conditions indiquées à chaque numéro:

En l'honneur du St Sacrement:

DEUXIÈME PARTIE

POUR TOUS LES FIDÈLES.

Section 1

Pieux exercices avec indulgence plénière « toties quoties »; et ayant en plus d'autres indulgences, soit plénières, soit partielles:

Numéros de « Preces et Pia Opera »

Numéros de cette édition

SECTION VI

Exercices en l'honneur: 1. de la Sainte Trinité; 2. du Saint Nom de Jésus; 3. du Saint Sacrement; 4. du Précieux Sang; 5. du Sacré Cœur de Jésus; 6. du Christ-Roi; 7. du Saint-Esprit; 8. de la B. Vierge Marie; 9. des Anges et des Saints.

Section VII

Œuvres de zèle.

Numéros de « Preces et Pia Opera » | Numéros de cette édition

TROISIÈME PARTIE

1. EN FAVEUR DES DÉFUNTS. — 2. DIVERS.

1. En faveur des défunts.

2. Divers.

QUATRIÈME PARTIE

POUR CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNES.

Louange à Dieu ainsi qu'à la Vierge-Mère.

TABLE DE CONCORDANCE

Les chiffres renvoient aux numéros de cette édition ou de "Preces et Pia Opera", reproduits en cet ouvrage.

Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition
1	4	39	26	88	44,190
2	197	40	212	89	45
3	5	42	23	90	46
4	6,188	43	24	91	47
5	198	44	25	94	357
6	209	46	27	95	358
7	8	47	28	96	345
8	199	48	29	98	48
9	200	49	30	99	343
10	201	50	214	100	344
11	7	51	31	101	475
12	202	54	32	102	187
13	203	55	33	103	68
14	204	56	34	105	55
15	205	57	215	106	229
16	9	58	35	107	3
17	10	59	216	109	49
18	11	60	217	110	50
19	12	61	36	111	51
20	13	62	218	112	52
21	14	63	219	113	53
22	206	64	37	114	54
23	15	65	220	115	359
24	16	66	221	116	360
25	17	67	222	117	361
26	18,189	68	223	118	362
28	19	69	39	119	363
29	207	70	38	120	364
30	208	71	40	121	319
31	20	72	224	122	320
32	213	73	42	123	365
33	210	74	41	124	464
34	355	75	184	125	228,423
35	356	77	43	126	56
36	21	81	225	127	57
37	22	83	226	128	58
38	211	86	227	129	59

Les chiffres renvoient aux numéros de cette édition ou de "Preces et Pia Opera", reproduits en cet ouvrage.

Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition
130	523b	176	234	218	374
132	60	178	235	220	338
134	482	180	76	221	375
135	61	182	77	222	376
136	62	183	78	224	186
137	63	184	236	226	96
138	182	185	79	230	95
139	322	186	373	233	97
140	366	187	237	234	98
141	367	188	80	235	249
142	368	191	81	236	99
143	369	192	238	237	250
144	370,422	193	82	238	251
145	336	194	83	239	252
146	371	195	84	240	253
147	372	196	85	241	254
148	183	197	239	242	255
149	64	198	240	243	256
151	65	199	241	244	257
152	66	200	242	245	258
153	67	201	86	247	259
155	230	202	243	249	260
156	69	203	244	251	261
157	70	204	245	252	377
158	71	205	87	253	185
159	353	206	246	254	1
161	72,231	207	88	255	262
162	73	208	247	256	100
163	74	209	248	258	101
164	317	210	89	259	263
165	337,354	211	90	260	265
166	323	212	91	261	102
168	339	213	92	262	103
169	232	214	93	263	378
171	2	215	94	265	104
173	233	216	324	266	264
175	75	217	346	268	105,191

Les chiffres renvoient aux numéros de cette édition ou de "Preces et Pia Opera", reproduits en cet ouvrage.

Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition
269	106	315	280	363	395
270	266	316	281	364	290
271	107	319	126	370	291
272	267	320	127	371	292
273	268	321	282	375	293
274	269	322	283	379	138
275	270	323	284	382	294
276	271	324	128	383	295
277	272	325	129	385	139
278	273	326	285	390	296
279	274	327	286	391	297
280	275	328	130	393	396
281	108	329	381	394	298
282	276	331	382	395	304
283	495,109	332	383	397	299
284	110	333	384	398	300
285	277	334	385	400	301
286	278	335	386	401	302
287	111	340	131	402	303
288	112	341	132	404	140
289	113	342	287	405	141
290	114	344	133	406	142
291	115	345	387	407	305
292	116	346	388	409	397
293	117	347	389	411	143
294	118	348	390	412	397
295	379	351	288	413	397
296	380	352	134	414	144
297	325	353	135	415	145,194
300	119	354	391	416	397
301	120,192	355	392	417	306
302	121,193	357	136	418	307
305	122	358	137	419	398
306	279	359	289	420	476
309	123	360	316	421	146
310	124	361	393	422	308
313	125	362	394	423	147

Les chiffres renvoient aux numéros de cette édition ou de "Preces et Pia Opera", reproduits en cet ouvrage.

Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition
424	148	470	412	533	180
425	149	474	413	534	181
427	399	475	164	536	432
428	400	477a	414	537	433
429	401	477b	349	538	434
430	402	477c	415	539	435
431	326	478	165	540	436
432	150	479	416	541	437
435	151	480	166	542	438
437	152	481	167	543	439
438	153	484	168	544	440
439	309	486a	417	545	441
440	310	486b	350	546	442
442	154	486c	418	547	443
443	403	486d	328	547a1°	318
448	155	487	169	547a2°	321
449	156	490a	419	547b	530
451	157	490b	420	548	444
452	311	492	170	551	445
453	158	494	171	552	446
455a	404	496	172	553	447
455b	405	497	312	554	448
456	159	501	421	556	450
457a	347	502	173	557	451
457b	406	504a	351	558	507
457c	407	504b	329	559	508
457d	327	505	174	561	425
458	160	506	175	562	426
459	408	517	177	563	427
460	161	521	313	564	428
462	477	522	178	565	429
463a	348	525	179	570	483
463b	409	528	330	571	508b
463c	410	530	315	573	484
464	162	531	314	575	485
465	163	532a	331	577	486
468	411	532b	352	578	487

Les chiffres renvoient aux numéros de cette édition ou de "Preces et Pia Opera", reproduits en cet ouvrage.

Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition	Preces et Pia Opera	Cette Edition
584	488	638a	341	689	524
586	489	638b	332	690	525
588	470	639	466	691	526
589	490	640	467	692	527
590	491	641	334	693	528
591	195	642	468	694	534
595	492	643	335	695	535
597	493	644	424	696	536
598	494	645	469	697a	531
605	453	646	480	697b	531
606	454	647	481	697c	532,533
607	455	648	452	700	537
609	456	651	502		
610	457	655	509		
611	458	656	510a		
612	459	662	503		
613	460	663	504		
614	461	666	505		
616	430	667	506		
617	478	671	511		
620	499	672	512		
621	431	673	513		
622	176	674	531		
623	496	675	514		
624	497	676	515		
625	498	677	532		
626	473	678	531		
627	463	679	533		
628	479	680	516		
629	462	681	517		
630	471	682	518		
631	196,472	683	519		
632	465	684	529		
634	342	685	520		
636	500	686	521		
637a	501	687	522		
637b	340	688	523a		

Appendice

Pensées de quelques Saints et Saintes du Carmel.

PENSÉES DE SAINTE THÉRÈSE D'AVILA.

1. Oh! que Notre Seigneur agrée les hommages, quels qu'ils soient, offerts à sa très sainte Mère!

2. Ne remplissez pas vos exercices par coutume, mais avec ferveur et chaque jour avec une perfection plus grande.

3. Soyez des âmes de désir, car le Seigneur tient compte de notre bonne volonté, même quand nous ne pouvons tout accomplir.

4. Voici un avis que vous aurez soin de ne jamais oublier parce qu'il est très important: l'unique ambition de celui qui commence à s'adonner à l'oraison doit être de travailler à s'affermir dans les bonnes résolutions et de ne négliger aucun moyen pour rendre sa volonté conforme à celle de Dieu. C'est en cela que consiste la plus haute perfection à laquelle on puisse arriver. Plus votre volonté sera conforme à celle de Dieu, plus aussi vous recevrez de Lui et plus vous serez avancées dans la voie de la perfection. N'allez pas vous imaginer qu'il y a ici d'autres mystères, tout notre bien consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.

5. Notre Segneur ne nous doit rien, c'est nous qui serons toujours en dette avec Lui. Méditez bien cette vérité, mes filles. Le Seigneur vous en donnera l'intelligence et elle vous servira à puiser dans les sécheresses, l'humilité, et non l'inquiétude comme le démon le prétend.

6. L'âme qui possède une humilité vraie ne recevrait-elle jamais la moindre consolation, se tiendra dans une paix et une conformité parfaite à la volonté de Dieu et sera plus heureuse que d'autres au milieu des consolations.

7. Tout ce que nous pouvons faire n'est rien, en comparaison d'une seule goutte de sang que Notre Seigneur a répandu pour nous.

8. Ne fît-on que lever les yeux au ciel avec un souvenir du cœur pour Lui, il n'y a pas à craindre qu'il laisse cette action sans récompense.

9. Le Seigneur ne demande de nous qu'une bonne résolution pour faire ensuite tout par lui-même.

10. Dieu ne nous envoie jamais une peine, sans la payer aussitôt par quelque faveur.

11. Si l'on ne s'éloigne pas des plaisirs du monde, on se ralentira bientôt dans la voie du Seigneur.

12. La croix se fait sentir à ceux qui la traînent, mais non à ceux qui l'embrassent. Quand on est résolu à souffrir, il n'y a plus de peine.

13. L'amour de Dieu ne consiste pas à éprouver de tendres affections, mais à le servir avec courage et humilité.

14. On retire beaucoup de fruit de la communion spirituelle, ne la négligez pas; le Seigneur verra par là combien vous l'aimez.

15. Tout le mal vient de ce que nous ne faisons pas attention que Dieu est près de nous, comme si nous le croyions loin. Cela arrive parce que nous l'aimons peu, car celui qui aime véritablement, pense toujours à l'objet de son affection.

16. La véritable union consiste à faire de notre volonté une même volonté avec celle de Dieu.

17. Ce don de notre volonté à Dieu a un grand empire sur son cœur puisqu'il le détermine à s'unir à notre bassesse.

18. Le temps que l'on passe sans faire oraison est un temps perdu. Celui qui néglige l'oraison n'a pas besoin d'être porté en enfer par les démons; il s'y jette de lui-même. La science est un grand trésor pour l'oraison quand elle est jointe à l'humilité.

19. Que le Seigneur nous préserve de tout péché délibéré, quelque petit qu'il soit.

20. Par de petites brèches, le démon parvient à en faire de grandes.

21. La vraie dévotion consiste à ne point offenser Dieu et à être résolu de faire tout le bien possible.

22. Dieu ne laisse jamais sans récompense, même en cette vie, un bon désir quel qu'il soit.

23. « Tant qu'on est en cette vie, le profit spirituel ne consiste pas à goûter dans mon commerce de plus grandes délices, mais à faire ma volonté. » Notre Seigneur à sainte Thérèse.

24. Quel trésor plus précieux que de trouver en soi le consolant témoignage que l'on est agréable à Dieu?

25. L'obéissance est le plus court chemin de la perfection. Le démon sait qu'en cette pratique consiste le bien de notre âme; c'est pourquoi il fait tant d'efforts pour y mettre obstacle.

26. Dieu n'exige qu'une chose d'une âme résolue de l'aimer, c'est qu'elle obéisse.

27. C'est une erreur de penser que Dieu admette dans son amitié les personnes qui cherchent leurs aises.

28. Les âmes qui aiment vraiment Dieu, ne sauraient demander du repos.

29. Jésus-Christ se trouve toujours présent aux conversations des serviteurs de Dieu, il aime beaucoup que l'on prenne plaisir à s'entretenir de lui.

30. La bonne chère et l'oraison ne peuvent aller ensemble.

31. La pauvreté est un bien qui renferme tous les biens du monde. Moins nous possèderons ici-bas, plus nous jouirons dans l'éternité.

32. Dès que nous avons en vue de plaire à Dieu seul, le Seigneur nous donne la force de repousser tout sentiment de vaine gloire.

33. Une âme profite plus en renonçant une seule fois à s'excuser, qu'en écoutant dix sermons.

34. Eh! qui pourrait considérer le Seigneur couvert de plaies, affligé et persécuté, sans accepter comme lui les souffrances ou même sans les désirer.

35. Un seul acte d'humilité vaut plus que toute la science du monde.

36. Souvenez-vous que vous n'avez qu'une âme, que vous ne mourrez qu'une fois, que vous n'avez qu'une vie qui est courte, et qu'il n'y a qu'une gloire qui est éternelle; et cette pensée vous détachera de beaucoup de choses créées.

37. Que votre désir soit de voir Dieu, votre crainte de le perdre, votre douleur de ne pas le posséder encore, votre joie de ce qui peut vous conduire à lui, et vous vivrez dans un grand repos.

PENSÉES DE SAINT JEAN DE LA CROIX.

1. Ne commettez pas le péché pour tout l'or du monde. Ne faites volontairement ni péché véniel, ni imperfection.

2. Appliquez-vous constamment à vous tenir en la présence de Dieu, réelle, imaginaire ou unitive, autant que vos occupations vous le permettront.

3. Ne faites rien, ne dites rien d'important que ne ferait ou ne dirait pas le Christ, s'il se trouvait dans la situation où vous êtes, s'il avait le même âge et la même santé que vous.

4. En toutes choses recherchez la plus grande gloire de Dieu et son honneur.

5. Regrettez vivement la moindre parcelle de temps que vous perdez, ou que vous n'employez pas à aimer Dieu.

6. Plus vous vous éloignez des choses terrestres, plus aussi vous vous rapprochez des célestes et vous vous trouvez en Dieu.

7. Celui qui se plaint et murmure n'est point parfait; il n'est pas même un bon chrétien.

8. Il est humble, celui qui se cache dans son propre néant et se confie tout entier à Dieu.

9. Il est doux, celui qui sait supporter le prochain et se supporter lui-même.

10. Celui qui se fie à lui-même est pire que le démon.

11. Celui qui n'aime pas le prochain n'aime pas Dieu.

12. Celui qui agit avec négligence est près de tomber.

13. Il est mieux de mortifier la langue que de jeûner au pain et à l'eau.

14. Il est mieux de souffrir pour Dieu que de faire des miracles.

15. Une seule pensée de l'homme vaut plus que l'univers tout entier. Aussi n'y a-t-il que Dieu qui soit digne d'elle.

16. Croyez bien que, si quelqu'un ne brille pas par les vertus que vous pensez, il peut être agréable à Dieu par les vertus que vous ne pensez pas.

17. Que vous sert de donner à Dieu une chose, s'Il vous en demande une autre? Considérez ce que Dieu veut et faites-le. Par là, vous donnerez plus de satisfaction à votre cœur qu'en suivant votre propre inclination.

18. L'âme embrasée d'amour est une âme affable, douce, humble et patiente.

19. Une œuvre, si petite qu'elle soit, qui est accomplie dans le secret et avec le désir qu'elle reste inconnue, est plus agréable à Dieu que mille autres que l'on accomplit avec le désir qu'elles soient connues des hommes; car celui qui l'accomplit pour Dieu avec un amour très pur, ne se préoccupe pas d'être non seulement vu des hommes, mais d'être vu de Dieu lui-même.

20. Ô très doux amour de Dieu, que vous êtes mal connu! Celui qui trouvera vos veines, trouvera la paix.

21. S'il s'offre à vos sens quelque chose d'agréable, dès lors que cela ne tend pas purement à l'honneur et à la gloire de Dieu, rejetez-le, et privez-vous en par amour pour Jésus-Christ, car durant les jours de sa vie mortelle, il n'eut et ne voulut avoir d'autre joie que celle de faire la volonté de son Père; c'est là ce qu'il appelait sa nourriture, son aliment.

22. Il ne faut rien croire dans les voies surnaturelles que ce qui est conforme à l'enseignement de Jésus-Christ et de ses ministres.

23. L'âme soutenue par l'espérance embrasse le dénûment et se dépouille de tous les vêtements et de toutes les parures du monde; elle n'attache plus son cœur à rien; elle ne s'appuie sur rien de ce qu'ils lui offrent ou lui promettent; elle veut vivre sans autre vêtement que celui de l'espérance de la vie éternelle.

24. Dieu a une si haute estime de l'espérance d'une âme qui est sans cesse tournée vers lui sans jamais abaisser ses regards vers un autre objet, qu'on peut bien dire d'elle avec vérité: elle obtient autant qu'elle espère.

25. Chercher Dieu en lui-même, c'est se priver pour lui de toute consolation. Même être disposé à choisir toujours de préférence ce qu'il y a de plus pénible, soit dans les choses divines, soit dans les choses humaines, voilà ce qui s'appelle aimer Dieu.

26. Les âmes neuves et imparfaites dans l'amour de Dieu sont semblables au vin nouveau; elles se gâtent facilement, jusqu'à ce

qu'elles se soient purifiées de la lie de leurs imperfections et aient mis fin aux bouillonnements de leur cœur et aux jouissances grossières des sens.

27. L'âme embrasée d'amour ne se fatigue point et ne fatigue point.

28. Celui qui aime vraiment Dieu ne rougit point devant le monde de ce qu'il fait pour Dieu, et il ne le cache pas avec confusion, alors même que le monde entier viendrait à le condamner.

29. Celui qui aime vraiment Dieu regarde comme un gain et une récompense la perte de toutes les choses créées, et la perte de lui-même par amour pour Dieu.

30. Dans tous les événements, si fâcheux qu'ils soient, nous devons plutôt nous réjouir que nous attrister, pour ne point perdre un bien plus précieux, la paix et le calme de l'âme.

31. Ne refusez pas un travail, quand bien même il vous semblerait au-dessus de vos forces; que tous trouvent en vous un cœur compatissant.

32. Toutes les créatures sont comme des miettes tombées de la table de Dieu. Celui qui cherche en elles sa nourriture, est très justement comparé au chien; comme lui, en effet, il va et vient toujours affamé, car les miettes servent beaucoup plus à exciter l'appétit qu'à apaiser la faim.

33. Ne laissez jamais votre cœur se répandre au dehors, ne serait-ce que durant un *Credo.*

34. Ne prenez pas votre nourriture dans les pâturages défendus, c'est-à-dire dans les biens d'ici-bas; les bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

35. Il y a de nos jours beaucoup de chrétiens qui ont quelques vertus et font de grandes choses; tout cela ne leur servira cependant de rien pour la vie éternelle, parce qu'ils n'y recherchent point l'honneur et la gloire de Dieu seul, mais la vaine satisfaction de leur volonté.

36. S'il est jamais permis de se complaire dans ses richesses, c'est lorsqu'on les dépense et qu'on les emploie au service de Dieu. On ne saurait d'ailleurs en tirer un autre profit. Il faut en dire autant de tous les autres biens temporels, tels que titres, charges, dignités et le reste.

37. Celui-là est vraiment vainqueur des choses d'ici-bas, qui ne se réjouit point des douceurs qu'elles lui procurent et ne s'attriste point des douleurs qu'elles lui causent.

38. Si les âmes savaient le prix de la souffrance et de la mortification pour acquérir les biens de l'ordre le plus élevé, jamais elles ne chercheraient leur consolation en aucune chose.

39. Dieu est le soleil qui plane sur les âmes. Il entre dans l'âme vide de tout pour la remplir de ses trésors.

QUELQUES PRÉCAUTIONS POUR LES RELIGIEUX.

---

1. Gardez-vous avec le plus grand soin de vous occuper de ce qui se passe dans la communauté, et surtout de parler de ce que fait ou de ce qu'a fait un religieux en particulier, de son caractère, de sa manière d'agir, de ses affaires, si graves qu'elles soient. N'en dites rien par esprit de zèle ou sous prétexte d'y apporter remède, si ce n'est à qui de droit et en son temps. Ne vous scandalisez jamais et ne vous étonnez pas de ce que vous voyez et entendez, et faites en sorte d'oublier toutes ces choses, car si vous vouliez les juger, beaucoup ne vous sembleraient pas bonnes alors même que vous vivriez au milieu des anges, parce que vous n'en comprendriez pas le fond. Alors même que vous seriez au milieu des démons, la volonté de Dieu est que vous viviez de telle sorte que vous ne vous occupiez pas de ce qu'ils font et le laissiez entièrement de côté, que vous teniez votre âme pure et tout à lui, sans vous laisser troubler par une pensée ou par une autre. Aussi, vous devez savoir que dans les couvents et dans les communautés il y aura toujours des difficultés, car le démon ne manque jamais de travailler à faire tomber les saints. Dieu le permet pour exercer leur vertu et la mettre à l'épreuve.

Si, je le répète, vous ne vous tenez pas sur vos gardes, et si vous ne vivez pas dans le couvent comme n'y étant pas, il vous sera impossible, malgré tous vos efforts, de vivre en vrai religieux, d'arriver à la sainte nudité de l'esprit et au recueillement, ou de vous prémunir contre les dangers auxquels vous êtes alors exposé. En agissant autrement, quoique dans un bon but et par zèle, vous tomberez dans quelque piège du démon.

2. Ne faites, en dehors de ce que prescrit la religion, aucune chose si bonne et si charitable qu'elle paraisse, soit pour vous, soit pour une personne du monastère ou du dehors, sans en avoir reçu l'ordre de l'autorité; par là, vous gagnerez des mérites et vous serez en sûreté. Evitez l'esprit de propriété, et vous échapperez au démon ainsi qu'aux préjudices que vous ignorez et dont le Seigneur vous demanderait compte un jour. Si vous ne prenez cette précaution dans les petites choses et dans les grandes, vous aurez beau croire que vous faites très bien, le démon ne manquera pas de vous séduire dans les unes et dans les autres. Alors même qu'il ne s'agirait que de ne pas vous conduire en tout par l'obéissance, vous commettriez déjà une erreur coupable, car Dieu pré-

fère l'obéissance aux sacrifices. Le religieux n'est pas le maître de ses œuvres; c'est l'obéissance. S'il les soustrait à l'autorité, on lui en demandera compte comme d'œuvres perdues.

3. Ne regardez jamais votre supérieur, quel qu'il soit, comme au-dessous de Dieu, puisqu'il est son représentant, car, remarquez-le bien, le démon, qui est l'ennemi de l'humilité, s'y oppose fortement. Considérez ainsi votre supérieur, et vous en retirerez beaucoup de profits et d'avantages; sans cela, vous y auriez, au contraire, beaucoup de perte et de dommage. Veillez donc avec le plus grand soin à ne pas vous offusquer de son naturel, ni de ses manières, ni de ses procédés ou autres choses de ce genre; vous vous causeriez un tel dommage que votre obéissance, qui doit être divine, ne serait plus qu'une obéissance humaine. Vous agiriez ou non, uniquement d'après les motifs sensibles que vous découvririez dans votre supérieur, et non par amour pour ce Dieu invisible que vous servez en lui. Votre obéissance sera vaine et d'autant plus infructueuse que vous serez plus triste quand le Prieur sera de mauvaise humeur, ou plus joyeux quand il sera de bonne humeur. Je vous l'assure, c'est en suggérant ces vues humaines, que le démon a ruiné la perfection d'une foule de religieux. Leur obéissance est de très peu de valeur devant Dieu quand elle se guide d'après les défauts ou les qualités des supérieurs. Si vous ne vous faites pas violence sur ce point, si vous ne devenez pas indifférent, pour ce qui vous concerne personnellement, à avoir tel supérieur ou tel autre, vous ne pourrez jamais être un homme spirituel ni garder parfaitement vos vœux.

4. Il faut bien vous persuader que vous n'êtes venu au couvent que pour y être éprouvé et exercé par tous à la vertu. Aussi, afin de vous délivrer des imperfections et des troubles qui peuvent surgir au sujet des dispositions ou des rapports des religieux avec vous, et afin de tirer profit de tout événement, il convient que vous regardiez tous ceux qui sont dans le couvent comme des ministres de Dieu, et ils le sont en effet, chargés de vous exercer à la vertu; que les uns doivent vous éprouver par les paroles, d'autres par les œuvres, et d'autres par des pensées défavorables; qu'en tout cela, vous devez être comme l'image entre les mains de celui qui la travaille, la peint ou la dore. Sans cela, vous ne saurez pas vaincre la sensualité ni la sensibilité; vous ne saurez pas, non plus, vous bien comporter avec les religieux du monastère, ni obtenir la sainte paix, ni vous prémunir contre une foule d'obstacles et de maux.

5. Il ne faut jamais manquer, faute de goût et de sentiment, d'accomplir une œuvre si elle convient à la gloire de Dieu, comme aussi ne jamais l'accomplir uniquement pour le goût et le plaisir

qu'on y éprouve, s'il ne convient pas de la faire autant que celle qui vous est insipide. Sans cela, il est impossible d'avoir de la constance et de vaincre votre faiblesse.

6. Pour vous exercer dans la pratique des vertus, il vous convient d'accomplir constamment, sans respect humain et en vue de Dieu seul, vos devoirs de religion et d'obéissance. Afin d'agir ainsi et sans illusion, ne regardez pas au plaisir ou au déplaisir que vous cause une action pour la faire ou pour l'omettre, mais au motif que vous avez de l'accomplir pour Dieu. Telle doit être votre conduite par rapport à tout ce qui plaît ou déplaît; n'ayez d'autre but que celui de servir Dieu.

7. Pour agir avec force et constance, comme pour arriver promptement à l'excellence des vertus, ayez toujours soin de vous porter plutôt à ce qui est difficile qu'à ce qui est facile, à ce qui est amer plutôt qu'à ce qui est suave, à ce qui est pénible dans une œuvre et sans goût plutôt qu'à ce qui est savoureux et agréable. Ne recherchez pas ce qui rappelle le moins la croix, puisque c'est un fardeau léger, car plus le fardeau est considérable, plus il est léger, si on le porte pour Dieu. Veillez également à ce que vos frères vous soient toujours préférés dans toutes les faveurs. Mettez-vous toujours à la dernière place, et faites cela de bon cœur. C'est là le moyen de devenir très grand dans la spiritualité, comme Notre Seigneur nous le dit dans son Évangile: « Celui qui s'humilie sera exalté. »

8. La sujétion et l'obéissance sont le sacrifice de la raison et du jugement; voilà pourquoi elles constituent le sacrifice le plus agréable à Dieu, celui qu'il préfère à toutes les rigueurs des pénitences corporelles.

9. Ne vous excusez point et ne refusez pas d'être corrigé par tout le monde. Recevez toutes les réprimandes avec un visage serein, et pensez que c'est Dieu qui vous les adresse.

10. Ne fixez votre pensée ni peu ni beaucoup sur celui qui est contre vous, et efforcez-vous sans cesse de plaire à Dieu. Demandez-lui que sa volonté s'accomplisse; aimez-le beaucoup; vous le lui devez bien.

11. Ne refusez jamais, autant qu'il dépendra de vous, de donner de ce que vous avez, alors même que vous en auriez besoin.

12. Soyez prompt à obéir; réjouissez-vous d'avoir à souffrir; mortifiez la vue; n'ayez point le désir de savoir quoi que ce soit; gardez le silence et espérez.

PENSÉES DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS.

1. Rangeons-nous parmi les imparfaits, estimons-nous de petites âmes, que le Bon Dieu doit soutenir à chaque instant.

2. Je me résigne à me voir toujours imparfaite et même j'y trouve ma joie.

3. Je suis heureuse de me sentir petite et faible.

4. Je m'attends chaque jour à découvrir en moi de nouvelles imperfections.

5. Je ne m'étonne plus de rien, je ne m'afflige pas en me voyant la faiblesse même, au contraire c'est en elle que je me glorifie.

6. Voilà bien le caractère de Notre-Seigneur, il donne en Dieu, mais il veut l'humilité du cœur.

7. Le seul moyen de faire de rapides progrès dans la voie de l'amour est de rester bien petite.

8. Il m'arrive bien des faiblesses, mais je m'en réjouis.

9. Quand on accepte humblement l'humiliation d'avoir été imparfaite, le Bon Dieu revient tout de suite.

10. Je suis toujours restée petite, n'ayant d'autre occupation que de cueillir des fleurs, les fleurs de l'amour et du sacrifice et de les offrir au Bon Dieu pour son plaisir.

11. Il faut être mortifié lorsqu'on nous sonne, lorsqu'on frappe à notre porte, jusqu'à ne pas faire un point de plus avant de répondre.

12. Il n'y a qu'une chose à faire ici-bas: jeter à Jésus les fleurs des petits sacrifices, le prendre par des caresses.

13. Je ne désire pas recevoir la visite de Notre Seigneur pour ma satisfaction, mais uniquement pour son plaisr à Lui.

14. Quand je souffre beaucoup, quand il m'arrive des choses pénibles, au lieu de prendre un air triste, j'y réponds par un sourire.

15. Qu'importe que vous n'ayez pas de courage, pourvu que vous agissiez comme si vous en aviez.

16. Il faut faire tout ce qui est en soi, donner sans compter, se renoncer constamment.

17. Les petits riens sont un martyre, mais il faut bien se garder de le diminuer.

18. Quand même j'aurais sur la conscience tous les crimes qui se peuvent commettre, je ne perdrais rien de ma confiance.

19. On obtient du Bon Dieu autant qu'on en espère.

20. Comment lorsqu'on jette ses fautes, avec une confiance toute filiale, dans le brasier dévorant de l'amour, comment ne seraient-elles pas consumées sans retour?

21. Ce qui plaît à Jésus dans ma petite âme, c'est de me voir aimer ma petitesse et ma pauvreté, c'est l'espérance aveugle que j'ai en sa miséricorde.

22. Je sens en mon cœur des désirs immenses et c'est avec confiance que je vous demande (mon Dieu) de prendre possession de mon âme.

23. On n'a jamais trop de confiance dans le Bon Dieu si bon.

24. Je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre.

25. Une parole, un sourire aimable suffisent souvent pour épanouir une âme triste et blessée.

26. Je dois me montrer très obligée, très honorée de rendre service.

27. J'aime mieux recevoir mille reproches qu'en faire un seul.

28. Je résolus de me tenir continuellement en esprit au pied de la Croix pour recevoir la divine rosée du salut et la répandre sur les âmes.

29. Je ne vois pas d'autre moyen de sortir de chez soi, que d'aller rendre visite à Jésus et à Marie, en courant aux œuvres de charité.

30. Il n'y a qu'une chose à faire ici-bas: aimer Jésus et lui sauver des âmes pour qu'Il soit aimé.

31. Je n'ai jamais donné au Bon Dieu que de l'amour, il me rendra de l'amour.

32. Le feu de l'amour est plus sanctifiant que celui du purgatoire.

33. L'amour peut suppléer à une longue vie.

34. Ne craignez pas de dire à Jésus que vous l'aimez, même sans le sentir.

35. Que j'ai soif du Ciel, de ce séjour bienheureux où l'on aimera Jésus sans réserve.

36. Et quand je pense que pour une souffrance supportée avec joie, nous aimerons davantage le Bon Dieu toujours!

37. Je ne désire pas l'amour sensible, pourvu qu'il soit sensible pour Jésus, cela me suffit.

38. Mon cœur est plein de la volonté de Jésus.

39. Le Bon Dieu fera toutes mes volontés au Ciel, parce que je n'ai jamais fait ma volonté sur la terre.

40. J'aime tout ce que le Bon Dieu me donne.

41. Je ne crains qu'une chose, c'est de garder ma volonté.

42. Je ne vois que le moment présent, j'oublie le passé et je me garde bien d'envisager l'avenir.

43. J'accepte pour l'amour de Dieu, même les pensées les plus extravagantes qui me viennent à l'esprit.

44. Toujours ce que le Bon Dien m'a donné, m'a plu, même les choses qui me paraissaient moins bonnes et moins belles que celles des autres.

45. Rien de trop à souffrir pour conquérir la palme.

46. J'ai su faire ma joie et ma douceur de toute amertume.

47. La mort d'amour que je souhaite, c'est celle de Jésus sur la Croix.

48. J'ai trouvé le bonheur et la joie sur la terre, mais uniquement dans la souffrance.

49. J'en suis venue à ne plus pouvoir souffrir, parce que toute souffrance m'est douce.

50. Ne soyons qu'un avec Dieu, même dès ce monde; et pour cela, soyons plus que résignés, embrassons la croix avec joie.

PENSÉES DE SAINTE THÉRÈSE-MARGUERITE DU SACRÉ CŒUR.

1. Notre Dieu si bon désire ardemment nous donner le grand trésor de son amour; mais il veut que nous le lui demandions instamment, et que nous agissions de telle sorte que chacun de nos actes soit une supplication pour demander cet amour.

2. Faisons tout par amour, et rien ne nous semblera difficile, réfléchissant que l'amour ne veut autre chose que l'amour.

3. Quelle que soit la situation où Dieu nous place, ne nous laissons pas troubler, unissons-nous à ses intentions, et, de cette manière, nous l'aimerons avec pureté d'amour.

4. Si les actions de notre prochain avaient cent faces différentes, nous ne devrions regarder toujours que la meilleure.

5. Tâchez d'être tout à Dieu par l'amour, à vos supérieurs par la soumission, et au prochain par la charité.

6. Arrivez à ne pas vous préoccuper d'être récompensé par les créatures; allez de l'avant, rendant le bien pour le mal.

7. Il convient d'user d'un grand respect et d'une grande prudence, quand on parle des ministres de Dieu et des supérieurs, car en agissant autrement, il suffit de peu pour tomber en de graves manquements.

8. Toutes les choses que Dieu permet sont comme autant de degrés de cette échelle mystique qui nous conduit à l'éternelle possession de la fin désirée (la vie éternelle). Pour cela, prenons tout avec indifférence de la main de Dieu et nous serons heureux.

9. Quelle belle chose d'avoir à prier celui qui désire tant nous donner!... Avec notre bon Père, il suffit, pour être exaucés, d'ouvrir la bouche et de lui manifester simplement notre désir... Peut-on faire moins pour être exaucés ?

10. Plaçons toute notre confiance en Dieu, et rappelons-nous qu'il est de foi que Dieu nous donne des forces à la mesure de nos peines.

11. Si on n'agit ici (au monastère) que par obéissance, il ne me semble pas que Dieu puisse détruire son œuvre, c'est-à-dire que les occupations extérieures soient un obstacle à l'union avec lui.

12. Qui veut la paix, voit, souffre et se tait.

13. Si nous voulons devenir saintes, travaillons et souffrons en silence, en tenant notre âme en paix.

14. Là où les paroles ne sont d'aucun remède, le meilleur parti est de recourir à la prière et au silence et ainsi de traiter la chose seul à seul avec Dieu.

15. Tout finira; donc courage! puisque d'une chose on passe à l'autre jusqu'à ce qu'enfin on arrive à l'éternité. Et même de voir finir les choses de ce monde doit nous consoler, parce que toujours plus nous nous approchons de cette fin à laquelle doivent tendre toutes nos actions.

PENSÉE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE.

Faites sur toutes choses, que Dieu soit le mieux aimé!

Louange à Dieu ainsi qu'à la Vierge-Mère.

Fini d'imprimer et de relier dans les ateliers de la Librairie Beauchemin Limitée dans la semaine de l'octave de l'Assomption de la Ste Vierge, mil neuf cent quarante et un.

5000 — 51753



